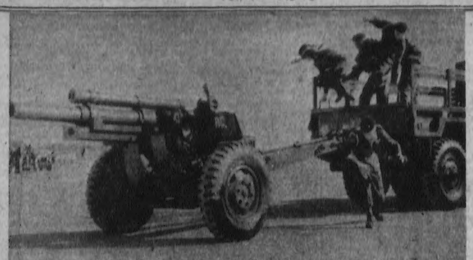




Vol. 4[illegible] — No 10 | ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 3 JUIN 1960 | PRIX: SEPT CENTS



Le "Jour de l'Armée" célébré samedi dernier à Winnipeg, en ce 105e anniversaire de la naissance de l'armée canadienne, offrit au grand public l'occasion de se familiariser quelque peu avec les secrets de nos armes, la discipline des soldats, etc. Ci-dessus l'on voit la photo d'une des nombreuses démonstrations effectuées au cours de l'après-midi aux Barraques du Fort Osborne. Des soldats traversent le champ de parade dans quatre véhicules trainant des fusils de campagne 105 mm, les camions arrêtent instantanément sur commandement, les soldats descendent des véhicules et rapidement mettent les fameux fusils en opération. Chaque équipe tâche de gagner cette course et de tirer le premier coup. (Photo Défense nationale)

Le Saint-Père lance un appel en faveur de l'établissement d'une paix juste

CASSINO, Italie — Le Pape Jean XXIII a lancé un appel en faveur de l'établissement d'une paix juste entre les nations, dans un message qu'il a adressé le 15 mai aux survivants de la bataille de Mont Cassin lors du deuxième conflit mondial.

Les vétérans de 14 pays, alliés comme ennemis, s'étaient rendus en pèlerinage dans ce village italien avec un désir commun de démontrer leur aversion de la guerre.

Dans son message, le Pape pensait de toute évidence à la réunion au sommet de Paris, même s'il ne l'a pas mentionnée directement. Le chef de l'Eglise catholique romaine a déclaré qu'il demande à Dieu "d'implanter dans le coeur de tout homme le désir de la paix véritable qu'Il est seul capable de donner; paix de l'esprit, paix dans les familles, paix dans la société, paix entre les nations avec justice".

Le Souverain Pontife a invité les vétérans à se joindre à lui dans ses prières et il a poursuivi: "Nous demandons pour vous, vos compagnons et vos pays respectifs la paix qui est promise aux hommes de bonne volonté."

Son message a été lu par le cardinal Paolo Marella, membre de la Curie vaticane.

"Vous avez su en temps de guerre montrer votre esprit de sacrifice", commençait le message.

"Maintenant, vous devez manifester le même esprit en vue de contribuer au rapprochement des peuples qui désirent voir disparaître le spectre de la guerre."

Le pèlerinage avait été organisé par l'Organisation mondiale du Flambeau de la Fraternité, qui groupe des anciens combattants de tous les pays du monde.

Adversaires d'autrefois

Les survivants du camp allié et de l'axe Rome-Berlin étaient de retour à Cassino, où fut livrée l'une des plus dures batailles de la campagne italienne. Ils venaient du Canada, de la France, de la Belgique, des Etats-Unis, de l'Angleterre, de la Nouvelle-Zélande, de l'Allemagne, de la Pologne, du Brésil, d'Israël et d'ailleurs.

Du village de Cassino, ils se sont rendus au monastère bénédictin de Mont Cassin, qui a été reconstruit après avoir été détruit lors du dernier conflit mondial.

A cet endroit, ils ont allumé une lampe votive devant le tombeau de saint Benoit. La lampe contient de l'huile apportée de France par l'Association française des Prêtres-anciens combattants, qui avait pris l'initiative d'organiser ce pèlerinage.

Les orateurs qui se sont succédé à la tribune ont déclaré que ce pèlerinage a démontré le désir d'hommes qui se sont déjà combattus, de vivre en accord, dans l'espoir d'épargner à leurs enfants les horreurs de la guerre.

Onze nations pourraient bientôt produire des armes nucléaires

PARIS — Selon un rapport préparé par l'Union européenne occidentale, onze puissances qui ne produisent pas actuellement d'armes atomiques, y compris le Canada, seront prochainement en mesure de le faire. Le rapport mentionne aussi la Chine communiste, la Belgique, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne de l'Ouest, l'Allemagne de l'Est, l'Inde, l'Italie, le Japon, la Suède et la Suisse. Huit autres nations seraient aussi capables de produire des armes atomiques si elles ne manquaient pas de personnel scientifique: ce sont l'Autriche, l'Australie, le Danemark, la Finlande, la Hongrie, la Hollande, la Pologne et la Yougoslavie. Ce rapport a été préparé par M. F. W. Mulley, député travailliste au Parlement anglais en vue de la réunion, le 31 mai, de l'Union européenne occidentale, qui groupe la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest, la France, la Belgique, l'Italie, la Hollande et le Luxembourg.

M. Vanier est fier d'être Canadien

VANCOUVER — Sa première visite officielle dans l'Ouest du Canada étant terminée, le gouverneur général Vanier est retourné à Ottawa avec "une nouvelle fierté d'être Canadien."

Après une tournée d'un mois dans quatre provinces de l'Ouest, le gouverneur général a dit le 24 mai: "En contact avec ce mode de vie de l'Ouest, j'ai découvert des horizons et des dimensions qui m'étaient inconnus. Je ressens une fierté nouvelle d'être Canadien."

Le gouverneur général et son épouse ont quitté Ottawa le 22 avril pour traverser les Prairies par train et par automobile, puis ils ont passé 10 jours en Colombie-Britannique, voyageant par terre et par mer.

Le gouverneur général a dit que lui-même et son épouse ont été renversés par le chaleureux accueil que leur a réservé l'Ouest.

Témoignage émouvant

"Nous avons appris que les histoires que l'on entend sur l'hospitalité dans l'Ouest sont rarement exagérées."

Au cours d'une allocution devant le Canadian Club, il a dit que l'un des témoignages les plus émouvants lui a été rendu par un enfant de la Colombie-Britannique.

"A la suite d'un congé accordé au nom de la reine, la fillette aurait dit à ses parents: "J'aime le gouverneur général. J'espère qu'il ne mourra pas trop prochainement, car je veux épargner suffisamment pour aller à ses funérailles."

Et plus sérieusement, le gouverneur général a ajouté:

"Essayons de comprendre la jeunesse, et non pas de lui faire la leçon. Allons au devant des jeunes hommes en colère, en leur donnant des principes, leur démontrant qu'il y a des réponses aux problèmes de la vie, aussi compliqués soient-ils. Essayons de démontrer aux jeunes que le sacrifice peut être plus rémunérateur que l'égoïsme.

"Qu'a besoin le monde incertain quand la science se lance dans le missile, laissant l'éthique et la morale sur terre? La réponse est simple: une âme."

Le problème des surplus de blé

LONDRES — Le Conseil international du blé attribue la responsabilité des énormes surplus de blé dans le monde, du moins en grande partie, au protectionnisme agricole des gouvernements. Dans une étude publiée sur cette question, le Conseil souligne que les politiques nationales de protection, de même que les progrès techniques, ont entraîné des surplus tels qu'on pourrait satisfaire aux besoins de l'univers entier durant deux années.

"Il faut reconnaître que ces politiques (nationales) ne sont pas toujours compatibles avec les objectifs de l'Accord (international sur le blé). L'intervention systématique de l'Etat dans les affaires de céréales, dans les pays exportateurs comme dans les pays importateurs, en conformité des exigences de leurs politiques nationales respectives, a sensiblement modifié les conditions propices à la normalisation des échanges commerciaux."

D'autre part, le Conseil prévoit que la consommation des céréales n'est pas appelée à augmenter de façon importante, sauf dans les pays sous-développés où les possibilités sont énormes.

Varsovie repart en guerre contre les catholiques

CITE DU VATICAN—L'"Osservatore Romano", organe officiel du Vatican, rapporte que le régime communiste de Pologne tente encore de s'en prendre à l'Eglise catholique du pays.

Le journal du Vatican fait allusion au remaniement effectué au sein du gouvernement de Varsovie en 1956 et à la décision prise par la suite d'adoucir l'attitude de l'Etat à l'égard de l'Eglise catholique.

"Pourtant quatre années ne se sont pas encore écoulées, ajoute le journal, et le régime communiste démontre assez clairement son intention de renoncer aux 'petites concessions' qu'il avait accordées par la force des choses.

"L'enseignement religieux qui a été autorisé par décret en 1956, poursuit le journal, est gravement entravé par les menaces constantes de l'administration et par des pressions individuelles et collectives. Juridiquement, l'enseignement est permis, mais en pratique, il devient de plus en plus limité et théorique.

Abus politiques

"Le droit d'association pour les catholiques n'existe plus et il y a des signes bien évidents que le droit de l'Eglise catholique de Pologne d'administrer ses propres affaires est encore en danger en raison d'abus politiques.

"Finalement, conclut l'Osservatore Romano, avec l'instruction de procès diffamatoires, une méthode qu'a déjà utilisée l'Allemagne hitlérienne et le nazisme, on tente de discréditer le clergé polonais aux yeux des fidèles."

Publication de la biographie du R. P. F. Durocher, O.M.I.

QUEBEC — Une biographie du fondateur de la paroisse St-Sauveur, le R. P. Flavien Durocher, O.M.I., frère de la Rév. Mère Marie-Rose, fondarice des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, sera prochainement publiée par les Pères Oblats d'Ottawa. Cette biographie est l'oeuvre du R. P. G. Carrière, O.M.I., D. PH., L. TH., B.A., du Séminaire universitaire d'Ottawa. Le lancement de ce livre a lieu aujourd'hui au Centre Durocher, à Québec, sous la présidence du R. P. Jean-Charles Laframboise, O.M.I., provincial oblat pour Québec. St-Sauveur a été fondé en 1853.

Etats-Unis: hommage d'un leader juif au rôle inspiré de Jean XXIII

KIAMESHA LAKE, N.-Y. — Un leader juif aux Etats-Unis a déclaré, le 24 mai, que le pape Jean XXIII joue un rôle inspiré dans l'amélioration des relations entre Juifs et catholiques. Benjamin Epstein, directeur national de la Ligue des sociétés B'Nai B'Rith, a déclaré que les membres des deux croyances comprennent plus pleinement que jamais leurs liens communs.

"Dans cette voie vers une plus grande maturité, a-t-il déclaré à l'occasion d'un congrès de la ligue, nous sommes aidés mutuellement par les paroles et les actions du pape Jean XXIII. Dans les relations entre Juifs et catholiques, il joue un rôle inspiré". Il a apporté comme exemple de sa contribution à ces bonnes relations, les propos d'amitié du pape, son intérêt en Israël et sa décision de reviser deux prières de l'Eglise considérées injurieuses à l'endroit des Juifs.

Rétablissement du Petit Séminaire de St-Boniface

31.V.60 — 18//60

Lettre pastorale et mandement

de
Son Excellence Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface
sur le rétablissement du Petit Séminaire
MAURICE

par la grâce de Dieu et du Siège apostolique
archevêque de Saint-Boniface

au clergé diocésain et religieux, aux Frères et aux Soeurs
et à tous les fidèles de Notre diocèse
Salut et bénédiction dans le Seigneur

Nos très chers frères,

1. — "Le Collège de St-Boniface, qui a eu des commencements si humbles et qui a été dirigé si habilement tour à tour par des prêtres séculiers et par les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée et qui est maintenant sous la sage direction des Révérends Pères Jésuites, a rendu de grands services à l'Eglise et à l'Etat en donnant à l'Ouest canadien et surtout au diocèse de St-Boniface des prêtres et des laïques qui font l'honneur de leur ALMA MATER et qui prouvent que ce Collège était une pépinière de prêtres. Rien n'empêche qu'il continue encore à nous en donner. Cependant, par la force des choses et à cause de la diversité des éléments de toutes . . . aspirations qui le composent, le Collège devient de plus en plus Collège et moins Séminaire. Aussi, il Nous faut, selon le désir du St-Siège, songer à établir une institution dont le but soit la formation des clercs pour le sacerdoce; et Nous Nous sommes, à cette fin, entendu avec les Révérends Pères Jésuites qui dirigent le Collège. Les élèves du Petit Séminaire de St-Boniface iront au Collège de St-Boniface suivre le même cours classique et universitaire que les autres élèves." (1)

2. — Ce que vous venez de lire ou entendre, N.T.C.F., n'est pas de Nous, mais a été écrit par l'un des plus illustres de Nos prédécesseurs, Monseigneur Langevin, le 5 juin 1909. Cependant, à cinquante ans de distance, Nous pouvons, Nous devons et Nous sommes heureux de le reprendre comme l'expression de Notre propre pensée, au moment où nous vous annonçons le rétablissement du Petit Séminaire de St-Boniface pour l'automne de cette année 1960.

3. — Car il s'agit bien d'un rétablissement et non d'une fondation nouvelle. En effet, le Petit Séminaire qui ouvrira ses portes en septembre, tout comme l'ancien, qui est devenu le Collège en 1922, aura pour but unique la formation en vue du sacerdoce, ne recevant et ne gardant que des élèves en lesquels auront été reconnus des signes d'une vocation sacerdotale, qui désirent devenir prêtres et qui donnent des espoirs suffisants de persévérance. Par ailleurs, tout comme les petits séminaristes de 1922, ils suivront les cours du Collège, s'ils sont de langue française. La seule nouveauté qui est ici introduite sera que les petits séminaristes de langue anglaise iront en classe dans un High School catholique.

4. — Vous devez bien penser, N.T.C.F., que Nous n'avons pas décidé ce rétablissement à la légère. Nous avons beaucoup prié, consulté et réfléchi. Nous Nous y sommes, pour ainsi dire, préparé depuis Notre arrivée parmi vous, en 1952. Finalement, le 20 janvier 1960, Nous nommions une Commission de sept prêtres, en les priant d'étudier la question avec soin. Cette Commission tint de nombreuses séances et Nous fit, à l'unanimité, des recommandations très favorables et urgentes.

5. — Le motif qui Nous a constamment animé, ce n'est pas seulement, ni en tout premier lieu, le manque déplorable de vocations sacerdotales de chez nous. Ce mal existe assurément puisque, des trente-neuf ordinations à la prêtrise que Nous avons eu l'immense bonheur de faire ou de faire faire à date pour le clergé diocésain, il n'y en a que vingt et une qui viennent d'ici. Si donc des âmes généreuses d'ailleurs ne s'étaient pas offertes au diocèse, il y aurait dix-huit prêtres de moins dans nos paroisses! Et en révélant ici que, les ordinations de 1960 terminées, quarante-cinq de nos cent six prêtres diocésains figureront parmi ceux pour lesquels Saint-Boniface est le diocèse d'adoption, Nous tenons à leur exprimer une reconnaissance émue et profonde.

6. — Ce qui Nous a le plus fortement poussé à rétablir le Petit Séminaire, quels que puissent être les obstacles, c'est, comme pour Monseigneur Langevin, en 1909, le désir du Saint-Siège. Car ce désir exprime la volonté de Dieu puisque, tous, nous pouvons répéter à l'endroit du Pape la protestation de foi de saint Pierre: "Vous seul, Seigneur, avez les paroles de la vie éternelle" (Jn 6:68).

7. — Ce désir du Saint-Siège se fit particulièrement insistant pour Nous lorsque, l'année dernière, dans la rédaction du Rapport que chaque Evêque doit présenter tous les cinq ans au Pape sur la situation du diocèse, Nous dûmes répondre pour la seconde fois en sept ans, aux questions 40 et 41 du formulaire, d'une part, que le recrutement était tout à fait insuffisant, d'autre part que Nous n'avions pas de Petit Séminaire. Car cette double réponse ne peut apparaître que comme une contradiction aux yeux du Saint-Siège, pour lequel le Concile de Trente, le Petit Séminaire est le moyen tout indiqué pour assurer le recrutement sacerdotal à un diocèse.

8. — Aussi l'établissement d'un Petit Séminaire est-il ordinairement requis en vertu du canon 1354, §1 du Code de Droit Canonique. L'existence d'un collège, même ecclésiastique et pour si excellent qu'il soit, tel le nôtre, n'excuse pas de cette obligation. Obligation qui n'est certainement point périmée, mais qui reste grave, et qui devient de plus en plus grave, Nous semble-t-il, en une époque comme la nôtre où la poursuite de l'idéal de sainteté auquel le Seigneur appelle la jeunesse ecclésiastique subit tant d'assauts que, parmi ceux qui reçoivent "la semence de l'appel divin", la plupart, "après avoir mis la main à la charrue, tournent la tête en arrière et abandonnent la tâche entreprise!" (2)

9. — Aussi ne soyons point surpris que l'Eglise, dans le document d'érection de chaque nouveau diocèse, en n'importe quelle partie du monde, ancienne ou nouvelle, ordonne explicitement à l'Evêque d'établir à tout prix un Petit Séminaire. Nous avons parcouru quelque vingt-deux Constitutions apostoliques, en liste ininterrompue, des nouveaux diocèses érigés par Pie XII et Jean XXIII et Nous avons constaté qu'il n'y en a pas une seule où l'établissement d'un Petit Séminaire ne soit pas prescrit impérativement (3).

10. — Dans des phrases dont la forme change presque chaque fois, mais dont la substance ne varie pas, ces Constitutions apostoliques d'aujourd'hui, marquent le caractère spécifique des Petits Séminaires tels que les avaient voulus le Concile de Trente, le 15 juillet 1563: "On ne recevra aucun enfant . . . dont le bon naturel et les bonnes inclinations ne donnent lieu d'espérer qu'il s'emploiera toute sa vie au service de l'église" (Session XIII, C. XVIII). Ce qui distingue

(Suite à la troisième page)



M. Joseph-F. Boux, président de la Cie Supercrete, Ltée, de St-Boniface, arbore un beau sourire, sur cette fois, car l'importance internationale de cette entreprise vient d'être reconnue de façon éclatante. A New York, en effet, la bourse "American Stock Exchange" a accepté 910,880 parts de la compagnie comme disponibles sur le marché commun. A gauche, M. J. F. Reilly montre à M. Boux la première vente enregistrée sur le ruban télétype. La compagnie, qui fabrique des produits en béton, gère six usines, dont deux à St-Boniface, site du bureau chef.

Hausse de prix de La Liberté

EDITORIAL

Le prix de l'abonnement de **La Liberté** sera augmenté au début du mois de septembre. Il s'agit d'une hausse assez modeste, de $3.00 par année à $3.50, soit d'un cent par semaine. C'est la première augmentation du genre depuis 12 ans.

Cette décision a été longuement étudiée, car le journal n'existe pas principalement pour faire des profits. Son but est d'abord de servir la population de langue française en conformité des traditions religieuses et patriotiques les plus précieuses. Aussi ne faut-il pas que le coût de ce service soit tellement élevé que plusieurs familles devraient y renoncer, faute de moyens.

D'autre part il faut vivre, moderniser les sources d'information, multiplier les instruments de recherche, transformer la présentation de la matière en tenant compte de l'influence de la radio et de la télévision, faire face à la concurrence d'autres publications moins idéalistes, payer des salaires raisonnables, prévoir des caisses de retraite, faire suivre des cours.

La Liberté a un problème tout à fait spécial, celui de la dispersion d'un grand nombre de ceux qui en bénéficient. Au Manitoba même il y a une cinquantaine de centres, mais aussi une multitude d'îlots canadiens-français où le nombre d'abonnements suffit à peine pour justifier la visite d'un propagandiste. Ce problème du coût élevé de la propagande se reproduit dans presque toutes les parties de la Saskatchewan, à cause de la division du groupe français en deux secteurs [illegible] et à cause des distances. Et tout cela est vrai au centuple, des lecteurs toujours fidèles de la Colombie-Britannique. Ces difficultés font de la propagande une activité qui retranche un pourcentage élevé des bénéfices du tirage.

En même temps les revenus de l'entreprise sont affectés d'une façon visible par ces mêmes caractéristiques de ce qu'on appelle "le marché". Il y a des agences du gouvernement fédéral et des entreprises d'envergure nationale qui s'intéressent à atteindre tous nos abonnés moyennant l'annonce. Les entreprises provinciales, soit officielles soit commerciales, ont évidemment des visées moins étendues. Enfin la plupart des annonceurs désirent faire connaître leur message dans les centres les plus denses où le produit en question peut être distribué efficacement. Il faut fixer le taux des annonces en conséquence de cette diversité d'intérêts, afin que l'annonceur régional et local n'aient pas à payer plus qu'il ne faut.

Cette politique nécessaire vient toujours en lutte avec le désir de rendre le meilleur service possible de nouvelles et de commentaires à tous les lecteurs possibles. En pratique, pour boucler le budget d'une publication il faut autant d'annonces que de copies à lire, soit cinquante pour cent de l'espace. En un mot, **La Liberté** ne devrait pas publier en moyenne plus que 10 pages chaque semaine. Et cependant à cause des congrès, à cause des chroniques plus abondantes, à cause des jeunes lecteurs (les abonnés de demain), il faut augmenter le nombre de pages assez souvent, sans en recueillir un revenu accru du côté de l'annonce.

Ce n'est pas le temps de reculer ou de maintenir les positions. Le journal a un rôle à jouer et un rôle de plus en plus important à mesure que notre population s'intéresse à des mouvements de plus en plus compliqués et à mesure que les idées nocives à la foi et à la langue se répandent plus facilement par d'autres moyens.

Du côté de l'annonce les progrès réalisés depuis quelques années sont appréciables. De plus en plus nos marchands et hommes d'affaires, surtout ceux qui font partie de mouvements et d'entreprises d'envergure, stimulent leurs bureaux chefs pour obtenir leur juste part du budget publicitaire pour "leur" journal. Comme nous l'avons signalé, à plusieurs reprises, il suffit parfois d'un mot pour que la compagnie pour laquelle l'on est dépositaire local fasse bénéficier le journal d'un programme national et provincial d'annonce, presque sans frais au dépositaire.

Soulignons en même temps l'orientation nouvelle des mouvements coopératifs que résume leur organe "Ensemble" en ces termes . . . "On admet sans difficulté que le succès d'un manufacturier ne tient pas uniquement à la bonne qualité de l'article qu'il produit, mais aussi à la connaissance qu'en a le public."

En achetant chez ceux qui annoncent dans le journal, nos abonnés prennent un moyen important pour maintenir le prix du journal à un niveau minime. C'est une espèce de dividende! Tout de même, on ne peut pas s'att[illegible] avoir le journal grat[illegible] ce ne serait pas [illegible] ce qui ne [illegible] pas avo[illegible] par la [illegible] jours. [illegible], comme [illegible]

L'aug[illegible] nous p[illegible] coût de [illegible] product[illegible] se du p[illegible] les amél[illegible] surtout [illegible], en leu[illegible] partiel du [illegible] rend aux co[illegible] isolés ou éloignés et qui [illegible] cela n'auront pas l'appui de leur journal. Tous nos lecteurs mieux situés peuvent ainsi participer à l'effort nécessaire pour servir toute la population.

Un voeu: enseigner le français dans toutes les écoles du pays

BANFF — Le but ultime de l'enseignement du français dans les écoles canadiennes devrait être une formation suffisante de l'élève en cette langue pour lui permettre de la parler convenablement au terme des études primaires supérieures (High School).

L'enseignement pour ce faire doit être pratique et débuter dès les premières années de la fréquentation scolaire, tel est le sens d'une résolution adoptée par la Fédération nationale des associations de parents et maîtres et de foyers-écoles. La Fédération demande à ses groupements provinciaux de faire tout en leur pouvoir pour promouvoir l'enseignement du français parlé dans toutes les écoles, dès les premières années du cours élémentaire. L'adoption de cette résolution a été proposée par la délégation du Nouveau-Brunswick.

La pénurie de professeurs de français bien formés présentera moins d'inconvénients quand on aura terminé une série de 15 films qui faciliteront l'enseignement du français.

D'autres résolutions avaient trait à une enquête sur la fréquentation des bibliothèques par les enfants; à l'interdiction des essais nucléaires et à la concorde internationale, en encourageant le gouvernement fédéral à poursuivre son action dans ces voies.

Au poste CBWFT
(Canal 6)

Des circonstances imprévisibles peuvent entrainer des changements après la publication de cet horaire.

Dimanche 5 juin

2.00—Temps présent
2.30—Fils de Dieu
3.00—Guillaume Tell
3.30—Kim
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Les travaux et les jours
6.00—Jeunes visages
6.30—Opinions
7.00—Premier plan
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Du coq à l'âne
9.30—Reportage
10.00—Affaires de famille
10.30—Téléthéâtre "Le héros et le soldat", de George Bernard Shaw

Lundi 6 juin

4.00—Bonjour Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Chlorophylle
5.30—Le Grand Duc
6.00—Pierre sur Pierre
6.30—Nouvelles
6.45—Chez Clémence
7.00—Les trois mousquetaires
7.30—En haut de la pente douce
8.00—Tribune libre
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Petit théâtre
9.30—Les belles histoires des pays d'en haut
10.00—Vedettes d'aujourd'hui
10.30—Long métrage "Key Largo" (Humphrey Bogart, Laureen Bacall, Edward G. Robinson)

Mardi 7 juin

4.00—Bonjour Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—La vie qui bat
5.30—CF-RCK
6.00—Jeunes visages
6.30—Nouvelles
6.45—Les collégiens troubadours
7.00—Le comte de Monte-Cristo
7.30—Le Survenant
8.00—Gendarmerie Royale
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—La pension Velder
10.00—Pays et merveilles
10.30—Long métrage "Reine des cartes"

Mercredi 8 juin

4.00—Bonjour Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Furie
5.30—Le dernier des Mohicans
6.00—Panoramique
6.30—Nouvelles
6.45—Du côté de chez Lise
7.00—Inspecteur Blaise
7.30—En haut de la pente douce
8.00—Le point d'interrogation
8.30—Quatuor
9.00—Prise de bec
9.30—Les belles histoires des pays d'en haut
10.00—Rencontres canadiennes
10.30—Long métrage "Crime sans châtiment" (Ann Sheridan, Robert Cummings)

Jeudi 9 juin

4.00—Bonjour Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—L'écran des jeunes
5.30—Les boucaniers
6.00—Jeunes visages
6.30—Nouvelles
6.45—Les collégiens troubadours
7.00—Passe-Partout
7.30—Le Survenant
8.00—A la porte Saint-Louis
8.30—Joie de vivre
9.00—Scotland Yard
9.30—La pension Velder
10.00—Rendez-vous avec Michelle
10.30—Le téléthéâtre

Vendredi 10 juin

4.00—Bonjour Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Ouragan
5.30—L'enfant du cirque
6.00—Premières armes
6.30—Nouvelles
6.45—Toi et moi
7.00—Les idées en marche
7.30—En haut de la pente douce
8.00—Long métrage
9.30—Les belles histoires des pays d'en haut
10.00—Concert
11.00—Long métrage "De nouveaux hommes sont nés"

Samedi 11 juin

3.00—Fon Fon
4.00—Domino
5.00—Coucou
5.30—Le professeur Calculus
6.00—Le roman de la science
6.30—Nouvelles
6.45—Les collégiens troubadours
7.00—Clé de sol
7.30—Le Survenant
8.00—Le Club des autographes
8.30—Joie de vivre
9.00—Défi au danger
9.30—La pension Velder
10.00—Rendez-vous avec . . .
10.30—Long métrage "Son grand amour" (Ingrid Bergman, Alexander Knox)

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

A vingt et un ans, Von McDaniel recommence sa carrière. Il est difficile à cet âge d'accepter une défaite et on peut être assuré que l'ex-lanceur des Cardinaux de St-Louis, dont nous avions parlé il y a quelques-années dans une chronique sur le baseball, ne doit pas trouver la vie aussi belle et aussi facile. Mais, et c'est ce qui compte, McDaniel n'a pas abandonné la lutte. Il accepte de repartir à zéro parce qu'il aime le baseball et veut se prouver à lui-même, comme aux autres, qu'il a raison et qu'il peut briller dans les majeures. Il convient d'admirer cette détermination et ce courage qu'on ne rencontre que rarement, même dans les sports. Von McDaniel peut, s'il le veut, retourner dans les majeures. A 18 ans il était capable de vaincre les meilleurs clubs de la Nationale. A 21 ans il est descendu dans une ligue de classe "C", où il aurait dû commencer sa carrière. Il est toujours dangereux de commencer au sommet quand on n'a que 18 ans, car, si les choses ne tournent pas trop rondement, il n'y a plus qu'un chemin à suivre, celui de la descente.

Les Goldeyes ont bien fait d'engager McDaniel. Il frappe solidement et il pourra peut-être retrouver "son bras", ce bras qui lui avait valu tant de gloire en un été, mais qui n'a pu tenir le coup. On se perdra en conjectures sur les raisons de cette faiblesse, tout comme on a le droit de croire que McDaniel retrouvera sa forme d'antan. Il n'aurait pu choisir une meilleure ville que Winnipeg pour se remettre sur le chemin de la gloire. D'autres sont passés par l'équipe locale avant lui et sont parvenus eux aussi à bon port dans le baseball organisé. C'est ce qui compte dans cette carrière et nous espérons qu'on pourra inscrire le nom de McDaniel, ex-Goldeye, au palmarès des Cardinaux, dans un avenir prochain.

Maurice Richard!

Le fabuleux Maurice Richard se prépare à partir pour l'Europe où il ira représenter le Canada en Tchécoslovaquie. On pourra dire qu'il existe des joueurs meilleurs que Richard, on pourra peut-être le prouver, mais on ne pourra jamais nier sa puissance magnétique sur les foules. Que ce soit à Montréal ou à Prague, le Rocket est populaire parce que le public sportif aime un homme qui se donne tout entier à ce qu'il fait. On demandera certainement à Richard de parler de ses projets. C'est une question qui nous parait oiseuse, car le Rocket ne sait pas encore ce qu'il fera. La direction des Canadiens n'en sait rien, non plus, mais le Forum a posé un autre geste qui rend cette organisation très populaire auprès des amateurs de hockey. Qu'il joue ou qu'il ne joue pas, le Rocket sera payé quand même. Est-ce pour lui enlever la tentation de porter les couleurs d'une autre équipe? Est-ce simplement pour rendre hommage à cet excellent athlète qui, plus que tout autre, a largement contribué au regain de popularité du hockey? On l'ignore, mais, quoi qu'il en soit, le geste en vaut la peine et la direction des Habitants mérite des félicitations pour y avoir pensé.

On parle souvent du manque de reconnaissance dans les sports organisés. Nous avons souvent critiqué les financiers du sport, et même la direction des Canadiens dans l'affaire Jacques Plante et son masque, mais il faut savoir rendre à César ce qui est à César. Le geste que l'on pose en faveur de Richard que les Canadiens pourraient "vendre" pour une jolie somme d'argent, mérite d'être porté à l'attention des sportifs, bien entendu, mais aussi et surtout à l'intention de tous les employeurs qui songent à "laisser partir" des personnes qui leur ont rendu de loyaux services. Seront-ils aussi magnanimes que la direction des Canadiens?

L'envers!

Nous venons de voir un des côtés de la médaille! Il en reste un autre, c'est l'envers, et la boxe, il fallait s'y attendre, nous en offre encore l'exemple parfait. Don Jordan, par la magie et les combines de ses gérants, est devenu un jour champion mondial des mi-moyens. Ce jour-là ses malheurs ne faisaient que commencer. Incapable de se discipliner lui-même, Jordan a cru qu'il était vraiment un champion, qu'il dominait le monde à cause de cela. Il s'est d'abord permis des difficultés matrimoniales. C'est un genre de choses qu'il ne faut pas se permettre en aucun temps, et encore moins quand on vit devant l'opinion publique comme dans une maison de verre. L'épouse de Jordan a donc décidé de se séparer d'un mari qui ne voulait pas pourvoir à ses besoins et à ceux de ses enfants. Puis Jordan se querella avec ses gérants! Querelle inutile puisque ce sont eux qui ont bâti le champion de toute pièce. Comme résultat l'ex-champion vient de perdre son titre, sa bourse a été saisie et l'avenir qui s'offre à lui est celui de la ruelle.

Pourquoi un homme en arrive-t-il là? Il y a d'abord un manque d'instruction et d'éducation d'une part, l'appel de la vie facile de l'autre, et le milieu dans lequel on vit. Au hockey, on insiste de plus en plus pour que les jeunes fassent des études avant de se lancer dans la pratique de ce sport à titre de joueurs professionnels. A la boxe un gérant célèbre a déjà écrit: "Quand un jeune me dit qu'il veut devenir un boxeur professionnel, je sais tout de suite qu'il ne doit pas être trop intelligent". Pour la vie facile, trop de boxeurs, depuis les champions jusqu'aux aspirants, ne savent quoi faire de leur argent entre deux combats. Ils en font généralement le plus mauvais usage. Enfin, le milieu de la boxe est ce qu'il est, un des plus mauvais sous trop de rapports pour que des tragédies comme celle de Jordan soient toujours des exceptions. Quand on n'a plus le respect de l'homme, on n'hésite jamais à le placer au rang des bêtes.

Chronique de CBWFT

Nos auditeurs comprendront qu'il est presque impossible de les tenir continuellement au courant des émissions à l'affiche de CBWFT. Aussi, nous efforçons-nous de vous donner le plus de détails possible sur certaines émissions en particulier qui semblent devoir retenir le plus d'attention.

Ainsi, le 5 juin prochain (dimanche), l'émission "Première" sera remplacée, à 10 h. 30 p.m., par un téléthéâtre de Jean-Paul Fugère: "Le héros et le soldat", dont l'auteur est George Bernard Shaw.

Bernard Shaw, qu'on est accoutumé de se représenter comme le grand vieillard à barbe blanche, écrivant paisiblement sous la lampe, avait sans doute quelque chose de cette image d'Epinal. Mais il était bien plutôt, comme en témoignait Lister Sinclair: "Un bouillant étudiant médiéval qui ébauchait le texte d'une pièce sur le toit d'un autobus, au retour d'un concert auquel il avait assisté comme critique musical, et se rendant à une assemblée politique dont il serait le principal orateur".

Cette versatilité, cette faculté d'adaptation à la vie, ce mouvement et cette vigueur extraordinaires se retrouvent dans l'oeuvre théâtrale de Shaw.

"Le héros et le soldat" en porte la marque, malgré ou à cause de la légèreté du ton et des personnages. Le mouvement qui entraine les personnages de la pièce est le même qui donnait à la vie de l'auteur un rythme endiablé.

Pour Shaw, "Le héros et le soldat" ne fut qu'une improvisation hâtive. Pourtant cette improvisation a conservé tout le brio, toute la verve, toute la drôlerie que seul un véritable homme de théâtre peut insuffler à une oeuvre comique.

Cette comédie est une très amusante satire de la guerre et de ses ridicules. Le personnage principal du "Héros et le soldat" est un soldat qui, précisément, n'est pas un héros du tout. Bluntschli a, de la gloire militaire, une conception bien particulière et aussi éloignée que possible des conventions et des clichés habituels. C'est ainsi que, au moment où il vient de quitter la bataille, Bluntschli a faim, il a sommeil; un lit, une tablette de chocolat ont beaucoup plus de prix pour lui que toutes les décorations de l'armée.

C'est en somme, un soldat de chocolat.

Le téléthéâtre de dimanche soir 5 juin, à 10 h. 30, "Le héros et le soldat" sera interprété par Ginette Letondal (Raina), Monique Joly (Louka), Germaine Giroux (Catherine), Jean Duceppe (Bluntschli), Roger Garceau (Serge Saranoff), Marcel Cabay (Major Petkoff) et Sacha Tarride (Nicola).

Les décors seront signés Alexis. C'est Jean-Paul Fugère qui en assumera la réalisation.

Guy PARISEAU,
Service d'Information
Radio-Canada.
SPruce 4-2541, local 249.

A Radio-Canada



Denise Pelletier

par Gabriel LANGLAIS

Denise Pelletier est considérée comme une très grande artiste. Devant son talent, tout le monde s'incline!

L'étude de sa biographie a souvent porté les journalistes à établir entre elle et son frère, Gilles, un parallèle justifiable, à cause de la passion si sincère dont ils ont tous les deux fait preuve pour l'art si simple et si complexe du théâtre. On a souvent dit, qu'à l'instar de son frère, elle était faite pour le théâtre.

Née à St-Jovite, elle étudie quelque temps l'art dramatique avec Sita Riddez et Marcel Chabrier, mais elle aime à dire, avec raison du reste, qu'elle est autodidacte dans son métier de comédienne: "J'ai vraiment appris mon métier toute seule".

La radio lui offre ses premières chances de développer son talent. Elle y fait ses débuts dans le rôle J'Annie Greenwood d'**Un homme et son péché**. On lui confiera par la suite, des rôles intéressants dans: **Je vous ai tant aimé**, le **Théâtre Ford**, le **Théâtre de Radio-Collège** et **le Survenant**.

Elle fit partie de plusieurs troupes théâtrales, dont celles de l'Arcade, de la Comédie de Montréal, de l'Equipe et des Compagnons de St-Laurent, où elle joua **Leocadia** de Jean Anouilh, **Britannicus** de Racine, **Un caprice** de Musset. Avec le Théâtre du Nouveau Monde, elle a connu le succès dans plus de quinze pièces.

On a pu la voir à la télévision dans le **Chant du berceau** et plusieurs téléthéâtres, mais c'est son rôle de Cécile, dans **la Famille Plouffe**, qui l'y a rendue célèbre.

Denise Pelletier est spontanée, elle déborde à la fois d'enthousiasme et de retenue. Ceux qui la connaissent bien disent: "qu'elle se donne toute à la création qu'elle va faire"; "qu'elle a de l'autorité, de l'assurance, de l'habilité"; "qu'elle a un coeur d'or"; "que, très fière, elle a horreur de la vulgarité" et enfin "qu'exigeante pour elle-même, elle demande beaucoup aux autres".

En 1955, on la proclamait Reine de la radio et de la télévision, et l'année suivante, on lui remettait un trophée décerné à la meilleure comédienne de la télévision.

Pour se libérer, sans doute, des attaches de Cécile Plouffe, elle décidait, en 1958, d'épouser le photographe bien connu des Montréalais, M. Basil Zarov.

La sécurité nautique

Conseils Courtaulds

— II —

Ne tentez jamais de courser avec d'autres bateaux-moteurs. Il est difficile d'éviter les collisions quand on file à grande vitesse. De plus, l'agitation du courant dont vous êtes la cause risque de faire chavirer de plus petites embarcations.

Votre bateau devrait toujours être muni d'une pompe manuelle ou d'un videur d'eau au cas où votre embarcation prendrait l'eau ou que de fortes vagues menaceraient de la faire chavirer.

Si votre bateau-moteur entre en collision avec un autre bateau, vous êtes forcé par la loi de prêter secours à la victime et de lui donner votre nom et votre adresse. Si vous quittez les lieux de l'accident sans vous en préoccuper, vous êtes passible d'une forte amende.

Tout comme sur les voies routières, il y a des lois à observer sur l'eau. En voici une: Deux embarcations, se dirigeant l'une en face de l'autre doivent toutes deux pointer vers la droite ou à tribord.

Conventions nautiques à ne pas oublier: Tournez à droite lorsqu'on vous crie "tribord" ou que vous apercevez une lumière verte. Tournez à gauche lorsqu'on vous crie "babord" ou que vous apercevez une lumière rouge. (à suivre)



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Le Petit Séminaire...

(Suite de la première page)

donc nettement de Notre cher Collège le Petit Séminaire que Nous rétablissons, c'est qu'il n'est destiné qu'aux garçons "que la charité du Christ a attirés vers le sacerdoce", (4) "que le Christ a appelés au sacerdoce" (5) "qui sont l'espoir du sacerdoce catholique" (6). Car, dans un Petit Séminaire, sont assurément facilités "le soin constant que réclament ceux que le Christ appelle à embrasser le sacerdoce" (7) et "l'éducation à l'office sacerdotal" (8).

11. — La poursuite de ces buts propres au Petit Séminaire est assurée par de nombreux facteurs qu'on ne trouve que dans celui-ci. Qu'il Nous suffise d'en énumérer quelques-uns: le désir de chacun des élèves de devenir prêtre, désir qui constitue une atmosphère commune et un engagement personnel; l'organisation des exercices spirituels, qui favorise le développement d'une vie consacrée à la louange divine et à la piété; les méditations et conférences spirituelles quotidiennes, et les lectures pieuses, qui éclairent sur la nature et les exigences du sacerdoce et orientent vers un don total de soi.

12. — Comme Monseigneur Langevin, Nous Nous sommes parfaitement entendu avec les Pères Jésuites avant d'en arriver au rétablissement du Petit Séminaire. Le Révérend Père Boily, recteur actuel, voulut bien Nous dire spontanément, qu'il reconnaissait la nécessité de ce rétablissement, se rendant bien compte que les vocations, assez nombreuses durant les premières années, ne persévéraient pas. Quant au T. R. Père d'Auteuil-Richard, provincial actuel et ancien recteur, il voulut bien Nous faire souhaiter un plein succès dans la réalisation de ce projet, exprimant "sa confiance que les points de détail qui surgiront entre le petit séminaire et le collège se régleront harmonieusement, pour le plus grand bien du diocèse et à la satisfaction de tous".

13. — Nous avons demandé à la Compagnie de Saint-Sulpice, pour laquelle la formation immédiate et même éloignée du clergé est l'oeuvre par excellence, pour ne pas dire la raison d'être, d'accepter la direction du Petit Séminaire. Monsieur le Supérieur général a bien voulu agréer favorablement Notre demande et Monsieur le Supérieur provincial du Canada nommera bientôt deux de ses prêtres, qui seront également chargés de quelques Cours au Grand Séminaire. A la demande expresse de Saint-Sulpice, un prêtre diocésain complétera l'équipe, comme il en est au Grand Séminaire.

14. — La construction de notre nouveau Petit Séminaire commencera incessamment, à l'extrémité sud-ouest de la rue Laflèche, sur le terrain attenant à celui de la Grotte de Notre-Dame-de-Lourdes des Révérends Pères Capucins. Les élèves du Petit Séminaire seront ainsi suffisamment rapprochés des institutions d'enseignement qu'ils fréquenteront, pour que la distance à parcourir quatre fois par jour ne constitue pas un obstacle d'importance. Du plan d'ensemble qui permettrait de s'agrandir selon que le bon Dieu le voudra (nous étions quelque 65 élèves en 1922), nous édifierons cette année un immeuble capable d'abriter 48 élèves, chiffre qui est notre espoir fondé et notre objectif réaliste pour septembre.

15. — Les fonds nécessaires à la construction de notre nouveau Petit Séminaire ne proviendront point de la Part-à-Dieu. Au cours des années, certains de nos prêtres ont bien voulu léguer au diocèse, pour libre disposition par l'Archevêque, des sommes d'argent qu'ils avaient reçues en héritage ou qu'ils avaient économisées en sacrifiant bien des choses. Il Nous a semblé entrer dans leur pensée le plus pleinement qu'il est possible de le faire, en utilisant ces fonds pour rétablir notre Petit Séminaire. Car quel désir plus cher peut bien animer un prêtre que celui d'être perpétué dans le sacerdoce souverain et unique de Notre-Seigneur Jésus-Christ? Ces legs se chiffrent aujourd'hui à quelque $100,000.00, ce qui constitue environ les deux-tiers des déboursés nécessaires à l'achat du terrain et à la construction de cette année. Nous serons heureux de dédier celle-ci à la vénérée mémoire de NN. SS. Henri Bernard, Léonide Primeau, Boniface Diederichs et Clovis Saint-Amant, ainsi que de MM. Ulysse Forest, Léon Rivard et Joseph Picod. Dieu fasse que d'autres prêtres imitent ces bienfaiteurs insignes, déjà même de leur vivant, comme eux l'avaient fait! Puissent d'autres personnes Nous venir aussi en aide dans cette entreprise primordiale: ils s'amasseront ainsi des trésors que les mites ni les vers ne consument sur la terre, et qui sont inépuisables dans le ciel (Mt. 6:19-20; Lc. 12:33).

16. — Les conditions pécuniaires qu'offrira le Petit Séminaire seront les mêmes que font le Collège et le Juniorat. L'administration du Petit Séminaire versera au Collège ou au High School les frais statutaires d'enseignement. D'autre part, la taxe prélevée des prêtres et religieux jusqu'ici par l'Oeuvre des Bourses du Collège, au nom de l'Ordinaire, "ad instar tributi pro Seminario" des cc. 1355-56, sera désormais prélevée par l'Oeuvre des Vocations, tandis que l'Oeuvre des Bourses du Collège continuera de percevoir la contribution des paroisses, dont Nous fixons le minimum, par les présentes, à $2.00 par famille de langue française. (9)

17. — Il Nous reste, N.T.C.F., à vous demander instamment de prier Dieu de bénir nos efforts communs et l'oeuvre que Nous rétablissons. Car Nous reconnaissons hautement le besoin de grâces constantes et surabondantes. Grâce de vocation au sacerdoce pour un nombre sans cesse grandissant de nos enfants et jeunes gens; grâce de la persévérance dans la poursuite, habituellement ardue, de cet idéal surnaturel; grâce d'acceptation de la volonté divine qu'expriment les voix du Pape et de l'Archevêque dans le rétablissement de notre Petit Séminaire; grâce de la collaboration de toutes nos familles, paroisses, et institutions; grâce du dévouement et du zèle sans mesure chez tous ceux qui auront à participer à l'éclosion et à la culture des vocations sacerdotales de chez nous; grâce de courage et de confiance devant les insuccès qui guettent et trempent les entreprises les plus apostoliques; grâce d'un amour indéfectible de Dieu et du prochain, puisque cet amour est la seule cause et doit être le seul mobile de l'aventure divine dans laquelle nous nous lançons tous ensemble.

18. — Sera Notre présente lettre lue et publiée, dans les églises et chapelles que fréquente le public, le dimanche de la Pentecôte, cinq juin, date où se célèbre habituellement la fête de saint Boniface et, dans les Communautés de prêtres, de frères et de religieuses, sitôt réception.

19. — Donné à Saint-Boniface, sous Notre Seing, le sceau de Notre diocèse et le contre-seing de Notre Chancelier, en la fête de la Vierge Marie, Reine, ce trente et unième jour du mois de mai, l'an du Seigneur mil neuf cent soixante.

† Maurice,
archevêque de Saint-Boniface.

Par mandement de Monseigneur,
Charles-J. Desorcy,
chancelier.

NDLR — On a omis les références que Son Excellence mentionne dans sa lettre. Elles paraitront dans le texte officiel.

On apprend l'arithmétique avec plus d'enthousiasme

A l'école Hastings de St-Vital, le 24 mai, se réunissaient en journée d'étude quelque 60 institutrices, principaux et surintendants. Cette réunion avait pour but de faire rapport de l'expérience tentée au grade un avec la méthode Cuisenaire durant l'année scolaire 1959-60.

En plus, une démonstration de l'enseignement de l'arithmétique au grade II avec la méthode Cuisenaire avait pour but de préparer les membres de cette réunion à pousser plus loin cette tentative. M. H. G. Trout, directeur de cette expérience en Saskatchewan, donnait cette démonstration.

La journée fut très profitable. Tous les participants étaient d'accord à continuer l'expérience et plusieurs décidaient d'en faire l'essai au grade deux.

Mme Yvette Boily fait présentement l'essai de cette nouvelle méthode au grade un à l'école Frontenac. Le succès avec lequel ses élèves apprennent l'arithmétique fait croire que cette méthode mérite d'être répandue. A l'école Frontenac, l'essai sera continué et adopté par toutes les institutrices du grade un. On tentera, en plus, cette expérience dans une classe du grade deux.

On peut se demander quelle est l'origine de cette méthode. M. Georges Cuisenaire, directeur des écoles au village de Thuin, situé au sud de la Belgique, a développé cette méthode d'enseignement des mathématiques. Lorsque les élèves de Thuin suivirent plus tard des cours aux universités environnantes, ils démontrèrent une faculté sans égale en mathématiques. Lorsque questionné sur la raison du succès de ses anciens élèves, M. Cuisenaire attribua cette prouesse à sa méthode d'enseignement. Depuis, le travail de M. Cuisenaire est reconnu dans plusieurs centres du monde.

M. C. Gattegno, professeur de mathématiques à l'Université de Londres, apprit cette méthode et lui donna une vaste publicité.

Voici en quelques mots une explication de cette méthode:

Le premier but de l'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire est de rendre l'enfant capable de compter rapidement et avec précision. Le calcul devenu automatique, l'esprit est alors libre d'entrer dans le domaine du raisonnement. Par la répétition constante de combinaisons numériques concrètes que l'enfant peut lui-même vérifier, la méthode Cuisenaire développe cet automatisme et prépare l'élève aux mathématiques abstraites.

Le matériel Cuisenaire consiste en bâtons à forme prismatique et coloriés de la façon suivante, les nombres et leurs multiples étant associés par des couleurs qui se ressemblent:

numéro 1 — neutre
numéro 2 — rouge
numéro 4 — rose
numéro 8 — brun
numéro 5 — jaune
numéro 10 — orange
numéro 3 — vert
numéro 6 — bleu-vert
numéro 9 — bleu
numéro 7 — noir

Les différentes longueurs (de un à dix centimètres) sont de gradation régulière. Les dimensions et les couleurs constituent donc une double association entre les chiffres et permettent l'usage actif des yeux et des mains.

Avec ce matériel l'élève peut voir, comprendre, évaluer et vérifier.

L'enfant qui entre en première année sait compter. Il a vu et sait compter trois pommes, deux mains, cinq arbres, quatre sous, etc. Cette expérience lui aidera à évaluer les bâtons. Supposons qu'il prenne le bâton jaune-cinq. Il apprend vite à vérifier sa valeur à l'aide du bâton neutre-un. Au-dessous et contre le jaune, il place des neutres. Il voit que pour obtenir la même longueur, il lui faut cinq numéros un. De la même manière, il évalue les autres bâtons.

Méthode concrète

Après quelque temps, l'élève connait chaque chiffre par son symbole. Il est prêt à procéder à la décomposition des nombres. Il prend, par exemple le bâton numéro neuf. Contre celui-là, il place le rouge-deux. Il voit que pour compléter la combinaison, il doit mettre le noir-sept. Il commence une autre rangée avec, disons, le rose-quatre, et la complète avec le jaune-cinq. Il continue ainsi, produisant différents patrons qui équivalent à neuf.

L'usage de cette méthode crée de façon durable des images visibles, tangibles et clairement définies. Chaque chiffre acquiert et retient son individualité dans les nombreuses combinaisons et décompositions dont lui et ses multiples variés font partie.

La manipulation répétée des bâtons donne à l'enfant des notions mathématiques très définies. A la fin de la première année, en plus d'additionner et de soustraire mentalement avec rapidité, il sait multiplier et diviser, et possède une connaissance élémentaire des fractions. L'intérêt que suscitent chez l'enfant les fascinants numéros coloriés lui permet de travailler plus longtemps sans fatigue apparente, et, rend agréable pour lui, comme pour l'institutrice, la période d'arithmétique.

"Vocabulaire pratique"

Dans le dernier numéro de La Liberté et le Patriote, nous avons publié un "vocabulaire" d'expressions françaises dont se servent les membres de caisses populaires. Ce "vocabulaire" qui a été imprimé dans le rapport annuel de la Caisse Centrale de St-Boniface, a été préparé par M. Pierre Frossais, animateur de la Province du Manitoba auprès de ce mouvement. Le "vocabulaire" a été accueilli par nos lecteurs avec enthousiasme. Félicitations à M. Frossais.

340 bourses d'études

REGINA — Un total de 340 bourses d'étude est offert aux étudiants qui terminent cette année leur grade 12 et désirent s'enregistrer en première année dans les institutions d'études supérieures, vient d'annoncer l'hon. W. S. Lloyd, ministre de l'Education en Saskatchewan.

Ces bourses valent $500 chacune, à l'exception des bourses attribuées à des étudiants résidant là même où les institutions sont situées. Dans ces derniers cas, les bourses valent seulement $300. Les bourses sont accordées selon une base de zone et tous les candidats doivent écrire les examens du grade 12 du Département.



On avait à peine oublié les malheurs d'Agadir, au Maroc, que le Chili est cruellement éprouvé à son tour. Une fois de plus ce malheur a permis de toucher en quelque sorte du doigt le fait que les hommes de bonne volonté dans tous les pays ne restent pas indifférents aux malheurs qui affectent leurs frères quelque part dans l'univers. Les secours ont afflué de partout vers le sud du Chili. L'on voit ci-dessus l'aviateur-chef K. T. Ulmer, à gauche, de Mission City, C.-B., qui charge des médicaments dans un avion North Star à destination du Chili. Ces médicaments sont fournis par la Croix-Rouge et l'Armée canadienne. Le préposé au chariot transporteur-élévateur est le caporal W. W. Parsons, à droite, de Wabana, T.-N.
(Photo Défense Nationale)

Carnets de voyage

St-Boniface... Gaspé... St-Boniface sur les roues de l'Hirondelle

(suite)

Le 14 juillet, nous prenons donc pour vrai la route du retour. Première étape: Québec, Ste-Marie-de-Beauce, Sherbrooke, Lennoxville et Granby. Je me souviens que ce jour-là nous avons poursuivi une fameuse bestiole. Comme disait papa, nous n'avons jamais eu tant de misère à attraper une mouche. Ce n'était pas une bestiole ordinaire, car la "bébite" n'était qu'une Volkswagen beige, venue des Etats-Unis se ballader dans le Québec. Alors même que nous étions dans une zone de 30 milles, la fameuse "bébite" filait, ne se préoccupant ni de la vitesse ni de nous, dépassant les automobiles de sorte qu'elle fut bientôt deux places en avant de nous. L'Hirondelle était à bout de souffle, n'étant pas habituée à aller de 40 à 50 milles dans une zone de 30 et à dépasser les autos en les envoyant promener à gauche et à droite. Mais il ne sera pas dit qu'une Volkswagen se sera jouée ainsi de notre imposante limousine. Après une chasse-à-l'auto sans trop de coups effrontés (!), nous sommes enfin revenus derrière notre "bébite" et pouvons lire la licence: "Land of Lincoln, 303,079, Illinois". Bravo pour notre intrépide Hirondelle!

Nous traversons le pont de Québec et filons vers Sherbrooke, non sans arrêter quelquefois sur les rives de la Chaudière, dans cette Beauce enchanteresse qui provoque tout naturellement nos chants de folklore. Il m'arrive de faire des alexandrins pendant que les autres font les fous. Chantal dit que je suis une bonne "pouette" et Gérard chante mon couplet sur l'air de "La plus belle nuit". La récitation du chapelet réussit à nous tranquilliser.

Sherbrooke. Nous visitons la magnifique cathédrale construite en 1957, puis le sanctuaire de Beauvoir dédié au Sacré-Coeur. En revenant pour nous rendre à Lennoxville, papa qui oublie que nous sommes en pays français (nous sommes d'ailleurs sur Wellington St.) lit sur une enseigne "Second Main" au lieu de "Seconde Main". On ne se déshabitue pas vite des coutumes de son milieu. A Lennoxville nous voulons visiter le Frère Octave, des Pères Blancs, que nous avons connu à St-Boniface. Le noviciat est situé sur le haut d'une côte à l'orée de la ville et est caché par les arbres. Nous traversons la rivière et faisons un bon bout de chemin sans toujours trouver la route qui conduit chez les Pères Blancs. Nous retournons sur nos pas et prenons un autre chemin, peine perdue. Nous faisons un grand détour par un beau sentier sous les arbres et revenons finalement sur notre premier chemin en sens inverse et nous trouvons la route qui monte chez les Pères. Tout ça pour nous voir bien récompensés: le Frère n'y est pas. La belle affaire! Nous revenons à Sherbrooke et traversons la ville pour nous rendre au plus beau jardin zoologique du Canada à Granby.

Le jardin zoologique vient justement de fermer (nous arrivions à 8 h.) et n'ouvrira qu'à 9 h. demain matin. Comme il faut deux heures au moins pour le visiter, cela nous retarderait trop. Nous commençons à croire que notre journée, les dernières heures du moins, fut manquée. Le cafard gagne les voyageurs, surtout que nous ne trouvons pas de terrain de campement. Il est 8 h. 45 p.m., et nous n'avons pas soupé. Nous disputons contre Québec qui n'est pas très accommodant pour les touristes. Heureusement que c'est le dernier soir; nous approchons des Etats-Unis. Papa est fatigué. Voyant un bel endroit où planter la tente, nous nous informons à l'homme qui semble être le propriétaire. Nous faisons vraiment comme les Bohémiens: "Vole et campe où Dieu te mène". Dieu merci! Ce monsieur nous laisse aimablement camper sur sa propriété. Cet homme est un nommé Gemme; il a neuf enfants dont les cinq ainées sont des filles . . . qui causent très gentiment avec nous. Nous nous couchons à 10 heures.

Le lendemain, maman et Louise sont malades et personne, moi exceptée, ne dort. Mais que voulez-vous? Nous sommes dans un pays démocratique et lorsque la majorité vote pour se lever et partir, même s'il n'est que 4 h. 45 a.m., il faut tirer même "la bienheureuse" de son sommeil.

En chemin, tout ce que nous rencontrons ce sont de charmantes dames vaches, vêtues de roux et de blancs, sur la tête deux "mignonnettes aigrettes", qui traversent dignement la route. Bien entendu, même l'Hirondelle doit les laisser passer. A 6 h. 15 il commence à pleuvoir doucement, puis à verse pendant au moins deux minutes. Puis la pluie cesse presque complètement. Nous nous dirigeons vers un ciel plus clair . . . j'espère! En tout cas, nous atteignons la frontière à 6 h. 35. Vermont. Papa doit être content, car "Vermont" est son expression préférée.

Nous quittons donc la chère province de Québec . . . pour y revenir Dieu seul sait quand. Nous y avons fait un beau séjour. Que de fois, à St-Boniface, nous revivrons ce voyage . . . grâce à ce carnet de voyage et aux nombreuses diapositives que nous projetterons si souvent sur l'écran dans notre salon.

(à suivre)

Billet du vendredi

Toutes les Brigitte du monde ont pour patronne une Suédoise

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Toutes les Brigitte du monde, y compris celles de l'écran français et de Berthe Bernage, ont pour sainte patronne une grande dame suédoise. La plupart l'ignorent et elle-même s'en soucie peu, puisqu'elle repose dans la paix du Seigneur depuis 1374. Elle fut avec sainte Catherine de Sienne, aussi roturière qu'elle était noble, l'une des principales artisanes du retour de la papauté à Rome.

Car, à la suite d'événements qui ne se résument pas en trois minutes, le chef de l'Eglise de Rome eut résidence en France, dans la belle et vieille ville d'Avignon en Provence, de 1309 à 1377. On y peut voir encore la cathédrale Notre-Dame, qui remonte au XIe siècle, le trône papal qui s'y trouve, de même qu'à deux pas le palais construit en 1339 pour le Saint-Père.

Voilà qui nous éloigne de la sainte, laquelle naquit en 1303 sur l'île d'Oeland, après le naufrage du navire qui ramenait sa mère d'un voyage au loin. Dernière de sept enfants, elle était fille de Birger Pederson, juge de la province d'Upsala en Suède, et de Sigrid Mansonn, l'un et l'autre apparentés à la famille royale de Suède. Son nom était celui de son père, féminisée: Birgitta. Il devint Brigitte en français.

• • •

La jeune fille se maria jeune, à quatorze ans, comme c'était la coutume en ces temps lointains. Elle épousait Ulf Gudmarsonn, grand seigneur de Néricie et juge de sa province. C'était presque un barbon, entré dans sa dix-neuvième année. Le ménage s'enrichit peu à peu de huit enfants, qu'il éleva dans une profonde piété, non sans sévérité. "Prions Dieu, avait dit Brigitte à son mari, pour qu'il sanctifie notre union, et ne nous donne des enfants que s'ils doivent être un jour des saints dans le ciel". Leur voeu fut exaucé, car sainte Catherine de Suède est une de leurs filles. Les autres se montrèrent aussi dignes de leurs parents, même s'ils ne montèrent pas sur les autels.

On admettra toutefois que deux canonisations dans une même famille, celle de la mère et de la fille, représentent une réussite. Toujours est-il que Brigitte séjourna à la Cour de Stockholm, son mari y ayant été mandé par le roi Magnus de Suède et de Norvège, jusqu'au jour où les époux retournèrent à leur domaine d'Ulfasa, après que le souverain se fût emparé des biens de l'Eglise, ce qui entraîna son excommunication. Un jour, renonçant à sa fortune et à son rang, à la douceur de la vie familiale, Ulf, mari de Brigitte, entra au monastère cistersien d'Alvastra, avec le consentement de son épouse. Il y mourut pendant son noviciat, à quarante-sept ans.

• • •

Devenue veuve, Brigitte se retira elle aussi du monde, après avoir donné une forte partie de ses biens et pourvu à l'avenir de ses enfants, les uns mariés, les autres chez leurs ainés ou dans des institutions. Elle chercha assez longtemps sa voie, fonda un couvent à Vadstena, dans un château ayant appartenu à ses ancêtres, mais ne l'habita jamais. Elle partit peu après pour Rome, cette idée lui étant venue qu'elle devait travailler au retour des Papes dans la Ville Eternelle, eux qui résidaient à Avignon depuis trente-sept ans.

Impossible de raconter les péripéties du drame qui se joua pendant plus d'un quart de siècle, Brigitte voyageant entre Rome et Avignon. Mais sa réputation de sainteté l'avait précédée en Italie et en France, et elle ne parlait pas sans quelque autorité. Elle apprit le latin pour se faire mieux comprendre. Mais des ennemis se dressèrent autour d'elle, qui la disaient exaltée et à demi-folle. Elle poursuivit quand même son oeuvre, aidée de sa fille, Catherine, qui l'avait jointe en Italie, jusqu'au jour où le Pape Urbain V prit enfin la décision de venir à Rome. Même s'il n'était certain d'y demeurer, il voulait y préparer le retour définitif de la Papauté. Urbain ne resta pas à Rome, mais retourna à Avignon où il mourut.

Quand Brigitte s'éteignit à son tour en 1374, elle n'avait pas vu la réalisation de son voeu le plus cher. Trois ans plus tard, le chef de l'Eglise s'installait à Rome pour n'en plus partir. Ces détails et d'autres, on les trouve dans une excellente biographie de sainte Brigitte due à Renée Tramond, qui vient de paraitre en France. (1)

L'ILLETTRE.

(1) Editions et Imprimeries du Sud-Est, Lyon.

Mémoire de l'ACFA

Des programmes de télévision en français à Edmonton?

Le Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion a tenu des séances publiques à Edmonton récemment pour allouer un deuxième canal de la télévision à l'un de plusieurs candidats. A cette occasion, l'Association canadienne-française de l'Alberta a présenté un mémoire dont voici un large extrait:

L'Association

Cette Association a été fondée en 1925; elle faisait suite à différents autres groupements qui avaient existé durant les 35 années précédentes. L'Association tend à grouper tous les Canadiens français vivant en Alberta et à les encourager à conserver leur langue et leur culture. Il y en a actuellement, au delà de 60,000. Son but principal est d'aider les descendants de race française à mieux connaitre leur langue et de promouvoir leurs activités dans le domaine économique, national et social. Son but secondaire est de maintenir des relations amicales avec les Canadiens de langue anglaise et les autres groupes ethniques, collaborant ainsi à l'unité canadienne. Ce but secondaire, elle cherche à l'atteindre en procurant à tous l'avantage d'étudier la langue française et de connaitre la valeur de la culture française.

L'Association est incorporée d'après la Loi albertaine des Sociétés. Elle est administrée par un Exécutif provincial, aidé d'un Secrétariat permanent. Ses membres sont groupés dans les Cercles locaux qui existent actuellement.

Intérêt qu'elle porte à la radio et à la télévision

L'Association s'est principalement intéressée à l'Education, mais elle a également porté une grande attention au domaine de la Radio et de la Télévision, étant donné l'influence quotidienne que ces deux media de culture et d'éducation peuvent avoir au foyer. Voilà pourquoi l'Association a fondé et financé le poste de Radio CHFA, propriété et responsabilité de Radio-Edmonton Ltée, dont les actionnaires et les directeurs sont nommés par l'Association, ces actionnaires ne détenant les parts qu'en fidéicommis, au nom de tous les membres.

Au moment où il fut annoncé que des demandes pour un second poste de Télévision à Edmonton pouvaient être faites, les membres de l'Association ont songé sérieusement à demander le permis d'opérer ou bien un poste français ou bien un poste bilingue. De fait nous avons averti le Département des Transports de nos intentions et nous avons entrepris les démarches initiales pour obtenir un relevé technique et pour présenter notre demande officielle.

L'étude économique que nous en avons faite, cependant, nous a démontré que notre groupe n'avait ni la finance nécessaire, ni le personnel requis pour mener à bien ce projet. Nous avons également constaté qu'il serait très difficile d'opérer avec succès un poste bilingue.

Bilinguisme à la radion et à la télévision

Nous faisons remarquer respectueusement que la responsabilité de fournir un service en Anglais et en Français à travers tout le Canada incombe à l'Etat et cela tout simplement parce que, en vertu de l'Acte Britannique de l'Amérique du Nord, ces deux langues sont officielles au pays et que de plus, il existe dans chacune des Provinces des groupes imposants de Canadiens français, ainsi que des Canadiens anglais en nombre toujours grandissant, qui s'intéressent à la langue française et désirent se familiariser davantage avec la culture française.

Depuis la décision du Conseil Privé, prise en 1931, la radiodiffusion tombe sous la juridiction du gouvernement fédéral. Les demandes faites par les minorités françaises, en dehors du Québec, ont toujours été reçues favorablement. C'est ainsi qu'en 1933, M. Hector Charlesworth, alors qu'il était président de Radio-Canada, écrivait:

"La Commission de Radiodiffusion se propose de respecter les droits légitimes du français au Canada et à cette fin, il a été décidé que des programmes entièrement français seront diffusés le plus tôt possible et le plus souvent possible, à travers tout le Canada."

Le Rapport de la Commission Royale sur le développement national des Arts, des Lettres et des Sciences (Commission Massey), présenté à la Chambre des Communes le 1er juin 1951, traite de la Radiodiffusion au Chapitre XVIII et sa septième recommandation suggère à Radio-Canada de profiter des postes français existant dans l'Ouest pour diffuser des programmes français d'intérêt national.

La Commission Royale sur la Radiodiffusion (Commission Fowler) consacre tout son dixième Chapitre à la diffusion en langue française. Tout au long de ce Chapitre, il est implicitement admis que l'on devrait tendre à accorder du Français à travers tout le Canada.

La situation présente

Actuellement, il n'existe qu'un seul poste de Télévision dans la région d'Edmonton. La population française de l'Alberta habite trois régions distinctes:

a) La région d'Edmonton

b) La région de Saint-Paul et Bonnyville dans le nord-est de la province

c) La région de Grouard, à la Rivière-la-Paix, dans le nord-ouest de la province.

La région d'Edmonton et une partie de la région de Saint-Paul sont desservies par le poste d'Edmonton. Dans ces régions, l'on retrouve environ 40,000 Canadiens français. Dans les circonstances actuelles, il est impossible d'atteindre la Rivière-la-Paix. Dans ce Mémoire l'on s'en tient donc aux Canadiens français qui habitent des régions que le poste d'Edmonton peut desservir et qui actuellement ne peuvent pratiquement voir aucun programme français. C'est en leur nom que nous faisons les recommandations suivantes, sans oublier les Canadiens de langue anglaise qui en nombre toujours grandissant désirent acquérir une meilleure connaissance du français et qui apprécient la culture française.

Recommandations

Il est donc respectueusement recommandé:

a) Que le candidat choisi soit forcé, comme condition de sa licence, de téléviser un certain pourcentage de programmes français, chaque semaine.

b) Que ces programmes français soient d'intérêt général et qu'ils contiennent d'une façon bien équilibrée des nouvelles, des commentaires, des sujets éducationnels, des pièces musicales et des opéras; que ces programmes également soient intercallés entre des productions locales, nationales ou étrangères.

c) Que ces programmes soient distribués à l'horaire quotidien et non pas relégués aux heures les moins convenables de télévision.

Etant donné l'impossibilité dans laquelle se trouvent les Franco-Albertains de financer et d'opérer leur propre poste de Télévision, comme ils le font pour la Radio, il semble que la meilleure solution au problème de leur accorder du français, serait un poste "satellite" du genre de ceux que Radio-Canada a construits à Moncton, au Nouveau-Brunswick et à Winnipeg, au Manitoba. Nous souhaitons qu'éventuellement, un tel arrangement puisse se faire à l'un ou l'autre des postes qui existera à Edmonton.

La Société Radio-Canada

Il faut reconnaître que la Société Radio-Canada a fait un grand effort pour exécuter les recommandations faites par les différentes Commissions et pour satisfaire au souhait du Gouvernement Canadien, à savoir que les Canadiens français vivant en dehors du Québec soient desservis dans leur propre langue.

Dans le domaine de la Radio, le prolongement du réseau français jusque dans les provinces des Prairies a aidé considérablement les postes privés français en leur procurant des programmes culturels de grande qualité et de sain canadianisme. Cela a eu l'heureux résultat de réduire notre coût d'opération et d'élever le niveau culturel de nos émissions.

Il faut bien admettre également que la Société Radio-Canada n'existe pas uniquement comme une industrie et n'a pas à se laisser guider exclusivement par l'appât du gain. Il semble donc qu'elle soit en mesure de nous procurer les services demandés dans ce Mémoire et de nous fournir des programmes français, même s'ils ne sont pas rentables.

Pour toutes ces raisons, notre Association n'hésite pas à appuyer sans restriction la demande faite par la Société Radio-Canada, comme étant, de tous les groupes intéressés, celui qui est le plus en mesure de nous accorder dès maintenant des programmes français et plus tard de satisfaire pleinement à la légitime demande des Franco-Albertains, en leur établissant un poste "satellite" ou en employant toute autre méthode que la technique pourrait développer à l'avenir.

Tout ce qui précède était respectueusement soumis à votre bon jugement.

A.-M. DECHENE, C.R.,
Président général.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Le grand studio était une corne d'abondance le 27 mai pour les participants du concours d'anniversaire. Les deux "radio-actifs" ont tenu à faire le tirage à chaque heure, depuis 7 h. du matin jusqu'à minuit. Voici la liste chanceuse:

Mmes L.-D. Nolette, Florian Blanchette, Joseph Chamberland, Jos. Théroux, René Fournier, Henri Lemoine, Auguste Bernard, R. Lafrenière, Alfred Sarrasin, Emile Poiron et A. Boisjoli, Mlles Nicole Michaud et D. Emond et M. E. Pineau. Deux gagnantes ont eu la faveur du sort deux fois.

Les débats continuent

La Bolduc est sortie victorieuse du vote de la semaine dernière: 16 à 8 en faveur des chansonnettes bouffonnes de la turluteuse. Une auditrice a suggéré de la mettre dans une enveloppe hermétique, mais la plupart aiment l'entendre de temps en temps pour se dérider.

Opérettes

L'opérette française est toujours populaire et nous avons présentement à l'horaire deux programmes d'opérettes par semaine: le jeudi matin au Club Sans-Souci et le mercredi en soirée. Offenbach et ses successeurs, plus Franz Lehar et l'opérette viennoise, plus la "Zarzuela" espagnole, voilà un riche répertoire dont on ne se lasse jamais. Qui ne connait des airs comme "Va petit mousse", "Thé pour deux", "Je t'ai donné mon coeur", "Rêve de valse"? Pourtant on aime les réentendre dans leurs contextes.

Mémo

Voici quelques émissions intéressantes de Radio-Canada à l'horaire d'été. Le dimanche soir à 8 h., "Chroniques de terre et de mer", récits et légendes illustrées, textes de Pierre Perrault. Ceux qui ont goûté déjà "Au pays de Neuve France" ou d'autres séries dans la même veine peuvent se régaler encore dans ces réalisations où la redécouverte des racines d'un peuple rejoint la plus authentique poésie.

Le vendredi soir à 8 h. 30, l'émission "D'un océan à l'autre" présente une conversation dirigée, sur des sujets nationalistes, entre quatre personnalités prises aux quatre coins du pays. En de telles occasions le vaste réseau de Radio-Canada permet de se sentir les coudes, des Maritimes aux Rocheuses. Le 10 juin, un des participants sera M. Brunelle Léveillé, président des Commissaires de Langue française du Manitoba.

Cette série est suspendue pour les mois d'été. Pendant sept mois et demi, elle vous a présenté deux fois par semaine des actualités sous forme d'entrevues, de reportages, etc. Elle est remplacée par un programme d'accordéon-musette et de chansons, "Sous les ponts de Paris".

Le 8 juin à 7 h. 30, la "Veillée à la chandelle" vous parviendra de St-Claude.



Les fêtes du jubilé d'argent sacerdotal du R. P. Albert Girard, O.M.I., supérieur du Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface, ont permis à plusieurs de ses confrères Oblats de rendre hommage à celui qui depuis 25 ans consacre sa vie au service de l'éducation. Etaient présents, au moment où fut prise la photo ci-dessus dimanche dernier: première rangée, de gauche à droite, les RR. PP. H. Desrochers, A. Lizée, provincial, A. Girard, jubilaire, E. Dubreuil, D. Audette, A. Fortin; deuxième rangée, C. Deshaies, H. Gagné, O. Guy, N. Massé, A. Joyal et M. Desautels; troisième rangée, D. Boulet, G. Adam, R. Bédard, I. Joyal, J. Morin, L. Godbout et U. Drouin; quatrième rangée, H. Huitric, A. Gauthier, A. Lécuyer et H. Turenne. (Photo A. Fortin, O.M.I.)

Les instituteurs de St-Boniface étudient l'aide aux écoles

La question des octrois aux écoles privées et paroissiales dans la province a été débattue devant un auditoire de 150 instituteurs et institutrices de St-Boniface lundi soir, suivant le programme de discussions qui a été approuvé au dernier congrès de la Manitoba Teacher's Society. Le R. P. R. Durocher, O.M.I., soutenait l'affirmative et M. Lionel Orlikow la négative, par rapport aux recommandations du Chapitre XI, de la Commission Royale MacFarlane. Le Frère R. Mayer, S.M., de l'Institut Provencher, présidait.

Dans son allocution, le Père Durocher a retracé l'historique de la Commission Royale, le prestige dont elle jouissait après son rapport intérimaire, le choc qu'elle a occasionné par son opinion unanime en faveur de l'aide aux écoles privées et l'attaque dont elle était l'objet depuis six mois. Il a déclaré que l'injuste position que la loi actuelle fait aux 10,000 enfants des écoles privées, qui ne bénéficient pas d'octrois provinciaux destinés à tous les enfants manitobains, finira par troubler la conscience de la majorité. Il a expliqué qu'une mentalité sécularisté et même incroyante tend à dominer l'école publique et ainsi empêcher les enfants de foi catholique a accéder aux bienfaits du trésor provincial. L'état démocratique, selon l'orateur, n'a pas le droit de limiter ainsi ses largesses. Si seulement une école rencontre les conditions nécessaires, conclua-t-il, elle a droit à des octrois.

M. Orlikow a rappelé à son tour l'historique des écoles privées au Manitoba, en alléguant leur infériorité et aussi leur effet nocif sur l'unification de la population. Il a insisté sur l'importance de concentrer les ressources de la province dans l'école publique pour le bien de tous et il a nié que ces écoles manquent d'influence morale sur les élèves. Sans vouloir demander la suppression des privilèges dont les écoles paroissiales bénéficient à l'heure actuelle il croit que la possibilité de leur multiplication et de l'affaiblissement du système des écoles publiques justifie une politique qui les exclut des octrois. M. Orlikow a été soumis à plusieurs questions à la suite du débat.

Un succulent goûter couronna la soirée.

(NDLR — **La Liberté et le Patriote** commencera bientôt une série d'articles sur cette question.)

L'aile du Collège s'élèvera bientôt

L'aile universitaire du Collège de St-Boniface est en marche officiellement. Toutes les autorisations sont en bonne et due forme et l'excavation mystérieuse d'il y a trois semaines, qui pouvait être un jardin, une patinoire, une mine à ciel ouvert, devient tout simplement un sous-sol. Bientôt on y ajoutera trois étages dont voici la disposition: sous-sol: entrepot de livres, casiers, outillage mécanique; 1er, la bibliothèque universitaire; 2e, bureaux et salles de consultation en plus d'une salle de classe; 3e, trois salles de classe.

Ces constructions vont libérer en partie les salles de l'autre partie de l'édifice et permettre l'agrandissement des laboratoires et la disposition de bureaux plus commodes.

L'aile universitaire qui hébergera 125 élèves coûtera environ $230,000 dont le gouvernement provincial endossera le quart, moyennant un octroi. Il y aura aussi un octroi du Conseil des Arts et d'autres fonds de réserves. Le Collège se trouve aussi parmi les bénéficiaires de la campagne de souscription de la Part-à-Dieu. L'institution, qui date de l'année 1818, a été logée dans l'ancien évêché, sur le terrain du parc Provencher, dans le Petit Séminaire (site actuel) avec deux agrandissements à ce dernier endroit. Les Pères Jésuites y accueillent 325 élèves destinés aux études supérieures.

Anglicismes en France

Les autorités de l'Instruction publique du département de la Seine viennent d'interdire le dictionnaire Larousse aux élèves parce qu'il contient trop de ces stupides anglicismes que les Parisiens affectionnent et avec lesquels ils croient épater en les prononçant, d'ailleurs, à la française!



Mme Joseph-E. DeGagné sera la déléguée des Dames de Ste-Anne de St-Boniface au congrès diocésain de Gravelbourg, qui aura lieu les 6 et 7 juin. Elle y prononcera une causerie à l'occasion du banquet de clôture.

Père Oblat blessé d'un coup de feu

MONTREAL.— Un ancien frère convers est revenu après cinq ans à la maison provinciale des Oblats de Marie Immaculée, au 3456, avenue Ontario, tôt dimanche matin, et a tiré 8 coups de carabine dans la maison, atteignant l'un des Pères à un bras.

Le blessé est le Père Elphège Richard, économe provincial de la communauté. Son état n'inspire aucune crainte.

Le curieux franc-tireur, vraisemblablement poussé par une soudaine folie, s'est introduit dans la maison un peu avant 7 heures du matin et s'est mis à courir dans les corridors, armé d'une .303 et tirant au hasard.

Une heure plus tard, un homme se présentait au poste de police numéro 1 déclarant qu'il venait de tirer du fusil à la maison provinciale des Oblats.

Nos Mots Croisés

— No 254 —

HORIZONTALEMENT

1—Qui concernent la partie de la main entre les doigts et le poignet.
2—Enveloppes coriaces de certains fruits. — Ville de Suisse.
3—Philosophes pythagoriciens du temps de Denys. — Jointe.
4—Irisation. — Prép. latine.
5—Enlevée. — Réunion de personnes qui professent la même doctrine.
6—Durillon. — Pluriel de "oeil" dans certains cas.
7—Route nationale. — Fils d'Eson. — Titre de certains religieux.
8—Soulier découvert à semelle très mince. — Epoque.
9—Qui achètent.
10—Article espagnol. — Trou dans la terre pour en retirer l'eau. — Qui gène.
11—Numéro. — Anneau de cordage. — Résidence d'un souverain.
12—Ressemblent aux chats. — Importunée.

VERTICALEMENT

1—D'un façon qui est entre le bon et le mauvais.
2—Séparons. — Règle obligatoire.
3—Genre de plantes grimpantes.
4—Nom sous lequel on réunit plusieurs poissons de mer. — Aboyer.
5—Dernier repas. — Largeur du dos.
6—Premier en son genre. — Mon seigneur. — Minerai de nickel qui a subi un premier grillage.
7—Général américain. — Du verbe oindre.
8—Perfores des billets de chemin de fer.
9—Très petite île. — Cela.
10—Saison. — Canard sauvage. — Dans le corps.
11—Négation. — Quand.
12—Admiration factice et sotte pour tout ce qui est en vogue. — Volonté, caprice.

SOLUTION DU PROBLEME No 253

■ **Horizontalement:** 1. Tergiversera; 2. Epauler — On; 3. Mite — Lutins; 4. Pair — Ubéreux; 5. Egoïsme — Sire; 6. Rendu — Sa — Gin; 7. Sot — Cicéro; 8. Tu — Numéro — An; 9. Use — Rênera; 10. Ra — Percerez; 11. Parle — Orée; 12. Sous — Liées.

■ **Verticalement:** 1. Températures; 2. Epiage — Usa; 3. Rations — Pu; 4. Guéridon — Pas; 5. Il — Suturer; 6. Vélum — Merle; 7. Erubescence; 8. Té — Airée; 9. Soirs — Corroi; 10. Enneige — Aéré; 11. Surira — Zee; 12. As — Xénons — Es.

Les anglophones assiègent le Collège d'Otterburne

La population anglophone du Manitoba assiège le Collège St-Joseph d'Otterburne de demandes en vue de l'année scolaire 1960-61. Un porte-parole de cette institution française a révélé cette situation, cette semaine, parce que la construction d'écoles secondaires dans les divisions à majorité française ne permet pas aux autorités du Collège de prévoir comme d'habitude les demandes qui pourraient venir de centres français.

"Les parents franco-manitobains font leur demande plus tard ordinairement et nous pouvons estimer avec assez d'exactitude le rythme des candidatures, d'expliquer un membre du personnel, mais cette année le Collège St-Paul de Winnipeg a décidé de ne plus garder de pensionnaires, et les parents de ces élèves se hâtent d'assurer l'avenir scolaire de leurs fils au plus tôt."

Le Collège St-Joseph est la cible de ces demandes, paraît-il, à cause de sa réputation comme une des meilleures écoles secondaires de la province, et d'emblée la meilleure pour garçon en dehors de Winnipeg. Les statistiques les plus récentes démontrent un pourcentage de succès dans les examens, dépassant le quatre-vingt, et un succès de cent pour cent en chimie, en physique et dans les mathématiques. L'institution, en plus des grades 7 et 8, suit le cours de high school du département d'Education et le programme de français de l'Association d'Education. La réputation des Clercs de St-Viateur comme formateurs d'hommes entre aussi dans les calculs des parents anglophones.

L'inquiétude des autorités découle principalement du fait que les commissions de grandes divisions à majorité française ont, dans le passé, placé certains sujets au Collège et que les divisions où le groupe français est en minorité, fournissent un nombre important de candidats français. D'autre part, parmi les demandes qui affluent à l'heure actuelle, il y a un certain nombre de sujets qui seraient aptes à reprendre leur français et à bénéficier d'une ambiance française. Les autorités espèrent par conséquent que les intéressés feront connaître leurs intentions plus tôt cette année.

A la basilique

1000 personnes pour la fin du chapelet perpétuel

Mardi soir dernier, à 7 h. 30 p.m., plus de 1,000 personnes emplissaient la cathédrale de St-Boniface pour la récitation du rosaire. Cette heure mariale marquait la fin officielle du mois de Marie dans la paroisse-cathédrale qui rendit un hommage extraordinaire à la Reine du Ciel, cette année. Mais de fait, après le rosaire et le salut du T. S. Sacrement présidé par M. l'abbé E. Hébert, aumônier de la Légion de Marie, et chanté par les enfants de choeur de la paroisse, des fidèles ont continué à réciter le rosaire jusqu'à minuit exactement.

En effet, depuis le 1er mai à minuit, sans interruption, des fidèles se sont succédé au pied du trône de la Vierge pour la prier avec ferveur. Jours et nuits, d'heure en heure, le rosaire médité fut récité à haute voix par des vieillards, des pères et mères de famille, des jeunes gens et des jeunes filles, des écoliers, même des enfants. Chaque soir à 7 h. 30, un prêtre de la paroisse venait lire du haut de la chaire les grandes intentions et les intentions plus particulières confiées à Marie par ses enfants. Et il faut dire que ces intentions manifestaient un manque total d'égoïsme chez les priants, car les intentions universelles l'emportaient toujours sur les besoins particuliers. C'est ainsi qu'on a prié pour le succès surnaturel du prochain Concile oecuménique, pour la paix dans le monde entier, pour les vocations religieuses et sacerdotales missionnaires (surtout en faveur de l'Amérique du Sud qui a un tel besoin d'âmes consacrées au service de l'Eglise), pour le règlement juste de la question scolaire manitobaine, pour la multiplication des conversions dans l'Ouest canadien, etc.

Ce mouvement de prière fut déclenché par des laïcs convaincus de la puissance du chapelet. Les membres de la Légion de Marie ont sans doute été récompensés déjà par Marie, mais il convient de les féliciter ici publiquement d'avoir prouvé qu'on peut vraiment amener la foule à répondre généreusement aux demandes de la Vierge de Fatima. En ce 43e anniversaire des apparitions en cet endroit béni du Portugal, alors que tant d'âmes inquiètes attendent impatiemment la révélation de la 3e partie du fameux secret confié à Lucie, ces Légionnaires ont préféré l'action à l'attente inquiète. Ils ont répondu au message de Fatima, tel que nous le connaissons déjà. Ils ont récité et fait réciter le chapelet; ils se sont sacrifiés et ils ont suscité des sacrifices pour la conversion des pécheurs et pour l'avènement du règne du Coeur Immaculé; ils ont travaillé spirituellement en faveur de la paix et de la conversion de la Russie. Il y a là une grande leçon: au lieu de s'émouvoir à la pensée du "soleil dansant" dans le ciel, ils ont préféré répondre aux demandes de Marie. Les miracles de Fatima n'étaient qu'un moyen pour nous amener à mieux saisir l'importance des enseignements de la Mère de Dieu et à répondre efficacement à ses demandes. Ne l'oublions pas . . .

Puisse ce mois de prières mariales connaitre des lendemains! C'est le souhait des Légionnaires qui veulent que Marie soit priée et servie dans la paroisse et dans le diocèse durant toute l'année. Que la récitation du chapelet en famille redevienne donc une habitude, pour le plus grand bien de tous et chacun!



M. Louis Lemoing, gérant de la Coopérative de Somerset, vient d'être nommé membre du comité aviseur de la Coopérative Fédérée.

$13,620,425 de ventes, $574,947 d'épargnes dans 12 coopératives de consommation du Man.

Depuis leurs fondations, les douze Coopératives du Manitoba, à caractère canadien-français, ont fait des ventes qui se chiffrent à $13,620,425.45. La fondation de ces Coopératives s'échelonne sur une période de onze ans, à savoir de 1938 à 1949. Les épargnes réalisées sont de $574,947.98. La nouvelle a été annoncée par M. l'abbé A.-J. St-Laurent.

L'année 1959 fut particulièrement fructueuse. Les ventes se chiffraient à $1,498,925.75, soit une augmentation de $198,926.75 sur l'année 1958. Les épargnes étaient de $81,889.88. C'est une augmentation de $3,889.88 sur l'année précédente.

Ces douze Coopératives sont la propriété de 2,670 membres des nôtres. Elles sont situées à St-Malo, La Broquerie, Letellier, St-Jean-Baptiste, Lorette, St-Adolphe, St-Léon, St-Norbert, St-Joseph, Haywood, Notre-Dame-de-Lourdes et Somerset. Elles se spécialisent dans la vente d'épicerie, marchandises sèches, quincaillerie, huiles, graisses, moulages, engrais chimiques, bois de construction, construction de maisons, etc.

Il est à remarquer que ces Coopératives vendent aux prix courants. Les profits réalisés sont crédités aux membres chaque année, au pro rata des achats de chacun. Ainsi, en 1959, les profits se chiffrant à $81,889.88 ont été crédités aux 2,670 membres.

En plus, plusieurs Coopératives ont payé un pourcentage de l'accumulation des ristournes, en argent sonnant.

Un autre règlement veut que l'accumulation des ristournes d'un membre soit remise en entier à ce membre lorsqu'il quitte la paroisse. C'est ainsi qu'une personne recevait en avril dernier, la jolie somme de $1,600.00.

1960 apportera sans doute des réalisations encore plus encourageantes puisque plusieurs Coopératives augmentent leurs services ou en ouvrent des nouveaux.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Notre distingué visiteur, le frère Luke Hart, Chevalier Suprême, nous laisse comme souvenir une impression que la chevalerie n'est pas en vain et je suis sûr que chaque membre est fier de porter son bouton.

Lors du banquet de lundi dernier, à l'hôtel Marlborough, il paraîtrait que les frères R. et L. fumèrent des cigarettes faites avec des feuilles de choux!

Le Grand Chevalier de St-Pierre, le frère G. Gagné, toujours courtois et dévoué, recevait les invités à la porte de l'hôtel.

Après de longues discussions spirituelles dans la chambre 901 on demanda de l'eau au frère E. qui refusa de nous dire où il l'avait puisée!

Le frère J. A. fit honneur à la garde du conseil.

Les frères de La Salle sont exemptés des assemblées ces jours-ci à cause des semences.

Félicitations

Au frère Jamault qui est devenu grand-père. Il se porte très bien, dit-on.

Mlle Louise Stragier a gagné le premier prix au concours de composition sur les vocations religieuses.

Le frère Coleman est nommé délégué officiel du congrès annuel du Conseil Suprême.

Une soirée sociale mixte aura lieu à l'auditorium du Club St-Vincent le 17 juin.

Les élections des officiers auront lieu à la prochaine assemblée. Frères, vous êtes priés de venir en grand nombre exercer votre droit de vote.

Le frère M. V. aspire à la position de secrétaire-financier du conseil.

Bravo au frère Oscar Rochon, élu trésorier d'Etat.

A l'assemblée d'affaires, on a l'intention d'augmenter un certain chiffre. Il serait bon de venir afin d'en discuter.

Le Conseil de Ste-Anne tiendra une initiation à Lorette le 12 juin.

RIGOLETTO.

Talent de St-Boniface au service de notre télévision

MONTREAL — Ce qui intéresse le plus vivement Louis Turenne, (Denis Chevalier) dans le téléroman "En haut de la pente douce", écrit par Roger Lemelin, et que vous pouvez voir sur votre petit écran le mercredi soir à Radio-Canada, c'est de mettre tout son talent et son coeur à remplir à la perfection le personnage qu'il y incarne.

Voilà ce que nous déclarait, ces jours derniers, ce jeune comédien venu à la télévision montréalaise par le truchement de CBW à Winnipeg où il se distingua de multiples façons, soit à la radio ou sur les tréteaux.

Louis Turenne, de son vrai nom Louis Cusson, est né à St-Boniface, cette ville formant en quelque sorte un bastion de la langue française dans l'Ouest canadien. Après avoir passé avec succès son immatriculation senior, il entra à l'Université de Manitoba où il opta pour l'étude des sciences. Toutefois, il sentait un pressant appel vers la radio et il délaissa ses études pour entrer au service de Radio-Canada. Parfait bilingue, il pouvait alors rendre d'infinis services tout en poursuivant ses études de comédien sous l'égide de Mme Peggy Green, de Winnipeg.

Puis, le public de l'Ouest le voit avec la troupe du "Cercle Molière" dont la réputation n'est plus à faire au Canada. De plus en plus intéressé au théâtre, Louis Turenne se retrouve au "North Hatley Playhouse". Il se consacra ensuite pendant dix-huit mois à des études d'art dramatique avec Tania Fédor. Puis il joue en province et à Montréal.

Rôle d'étudiant

Dans son rôle de Denis Chevalier, il incarne un jeune étudiant en médecine. Il perce les pensées et les préoccupations les plus secrètes de son père, Fred Chevalier, qui cherche toujours à faire penser à sa femme, Pauline, qu'il possède toujours les moyens de tout lui procurer. D'autre part, il passe aussi par une crise d'adolescence et il éprouve pour sa tante Louise, (Monique Miller) des sentiments plus qu'affectueux.

Cette dernière, qui a déjà une certaine expérience de la vie, s'évertue à lui faire comprendre qu'il devrait lier connaissance avec des jeunes filles de son âge et de son entourage.

Quand Louis Turenne en a les loisirs, il s'adonne à une bonne partie d'échecs ou encore à l'escrime sans oublier la natation. Au cours de l'été, il se rendra à St-Boniface y faire un séjour d'un mois, afin de visiter des parents et amis.



M. Louis Cusson

"Les Heures Claires"

Les parents et amis des enfants sont cordialement invités à venir applaudir les bambins du jardin d'enfants "Les Heures Claires", lors de leur concert annuel, le vendredi soir 10 juin, à 8 h. précises, à la salle académique du Collège de St-Boniface.

Décès

M. R. DUQUETTE

M. Rodrigue Duquette est décédé à l'hôpital de la Miséricorde le 15 mai, à l'âge de 65 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Rose-Alma; un frère, Réal, et cinq soeurs, Adrienne et Mme Côté, de Montréal, Mmes Bail et Dumesnil, du Massachussets, et Mme St-Jean, de Biggar, Sask.

M. Duquette était membre du Tiers-Ordre et du Cercle Ouvrier et paroissien du Sacré-Coeur depuis 35 ans.

Les prières furent récitées, le mardi soir, au salon mortuaire Desjardins, à St-Boniface, par les membres du Tiers-Ordre, suivi du chapelet par les paroissiens et nombreux amis.

Le service funèbre fut célébré en la basilique de St-Boniface. La messe fut chantée par M. l'abbé F. Juneau, assisté de MM. les abbés L. Couture et L.-P. Jean, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Raymond Roy, A. Boilly, Albert Gobeil, Valmore Gobeil, Gérard Lavallée et C. Fontaine, président du Cercle Ouvrier.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la basilique de St-Boniface.

Remerciements

La famille Duquette offre ses sincères remerciements à tous ceux qui ont offert leurs condoléances, prières, fleurs, honoraires de messes et ont assisté aux funérailles de M. R. Duquette.

Précieux-Sang

Adieu des finissants

Le jeudi 20 mai se déroulait la première cérémonie de la collation des diplômes des finissants du grade XI. C'était le couronnement de bien des années d'effort de la part des élèves, des maitresses, des parents et des paroissiens. Le défilé des gradués fut accompagné d'une marche exécutée au piano par Mlle Denise Dupuis. Les élèves finissants, présentés à l'auditoire par le R. P. J. Soulodre, O.M.I., sont: Irène Léger, Jeannette Lapointe, Jeannine Ferland, Louise Stragier, Clémence Marion, Jeannine Asselin, Jeannette Lafrenière, Rhéal Danais, Denis Robert, Laurent Hamel, Joseph Marchand et Raymond Mahé.

M. Roger Teillet, maitre de cérémonies, présenta la famille Poitras qui exécuta du chant sacré, folklorique, etc.

Tout en se souvenant des heureux moments passés à l'école, Laurent Hamel, qui lut l'adresse d'adieu, exprimait une certaine nostalgie à la pensée de quitter l'Alma Mater. Au nom des membres de sa classe, il remercia tous ceux qui ont consenti de nombreux sacrifices afin de parfaire leur éducation. Il signala la devise des finissants inscrite aux murs de la salle "Rayonner la vérité".

Chaque finissant reçut un missel souvenir de la part d'organisations paroissiales et d'individus intéressés. Mlles Denise Dupuis et Jeannine Mousseau exécutèrent au piano "Andalucia".

M. René Préfontaine, secrétaire générale de l'Association d'Education, tout en formulant pour les gradués des voeux de succès et de bonheur, leur rappela que la vie est vraiment une lutte et qu'il faut puiser à la source des convictions et des forces acquises au foyer, à l'église et à l'école afin de faire face aux éventualités.

Après les remerciements exprimés par le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé, les parents et amis des gradués purent leur présenter leurs félicitations.

M. Hector Labossière, autrefois de St-Léon et demeurant maintenant à 470, rue Kavanagh, St-Boniface, vient d'être honoré par la coopérative de consommation de St-Léon dont il est l'un des membres directeurs depuis 18 ans. Lors de la récente réunion annuelle à St-Léon, on lui remit un chèque de $1,600, montant de ses épargnes au cours de l'année du fait qu'il encourageа le magasin coopératif de son ancienne paroisse. M. Labossière travaille maintenant à l'hôpital St-Boniface.

Cinq prix en 8 mois

Mlle Sylvia Saurette, mezzo-soprano de St-Boniface, qui étudie depuis 1956 à l'école Vincent d'Indy à Montréal, vient de gagner le prix Archambault, son cinquième prix depuis septembre 1959. Voici la liste des différents prix qu'elle a mérités depuis ce mois de septembre 1959: 1er prix, Canadian National Exhibition, Festival à Toronto; Kiwanis Festival, Toronto; Festival de Montréal, 1er prix; CBC Talent Festival, 2e prix; Prix Archambault. Félicitations à cette jeune artiste qui fait honneur au Manitoba français.

Quatorze comités de dames aident l'hôpital St-Boniface

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital St-Boniface ont ajouté un nouveau comité cette année, celui des admissions, ce qui fait quatorze groupes bien distincts qui aident le personnel à avoir soin des patients et à rendre le séjour des malades plus agréable.

Le comité du "Gift Shop", par exemple, a fourni 10,000 heures de travail l'an dernier (30 avril 1960), avec un profit de $2,000.

La société a donné d'autre part à l'hôpital une balance destinée aux soins de patients cardiaques au prix de $1,500 et d'autres outillages de ce genre évalués à $2,399. Il y eut en outre l'expansion du service des bourses d'études pour gardes-malades au profit de 48 personnes.

La plupart des activités des membres ne se traduisent pas en chiffres cependant. Il y a un service de photographies d'enfants, la disposition artistique de fleurs (12,200 bouquets), la bibliothèque (livres en six langues, 213 nouveaux volumes), préparation de linge stérilisé (415 heures), la thérapie (soins des cheveux pour les patientes), programmes musicaux, jouets, etc.

Voici les membres du nouvel exécutif: Mmes J. L. Downey, S. S. Peikoff, J.-J. Trudel, R.-A. Jacques, J.-J. Bourguoin, W. B. MacKinnon et L. LaRivière.

PETITE NOTE

Assemblée générale

A tous les parents du district scolaire de St-Boniface, on avise qu'une assemblée générale sera tenue au gymnase Notre-Dame (angle des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale) le lundi 6 juin, à 8 h. p.m. Le but de cette réunion est de présenter les rapports sur les activités concernant le Centre récréatif Notre-Dame, suivi de l'élection de l'exécutif pour 1961. Bienvenue à tous!

Le Coin du Collège de St-Boniface

Directeur: Paul Proteau

La fête de Dollard

La fête de Dollard s'est passée dans le "repos"! Les élèves, en effet, ont quitté le collège, le samedi 21 mai, pour reprendre les classes, le mercredi 25. Ceci leur a permis de se fortifier quelque peu avant la répétition et les examens qui commenceront très bientôt et qui pour certains sont déjà commencés.

Piste et pelouse

La récréation a organisé depuis plus d'une semaine des concours de "piste et pelouse". Un bon nombre d'élèves participent à ces épreuves qui trouveront leur couronnement à la fin de la saison lors d'un grand concours qui mettra aux prises les meilleurs athlètes des différents secteurs: les courses; les sauts en longueur, à la perche, en hauteur (saut latéral, en ciseaux, de face, sans élan, roulé "dit américain"); le lancement du poids et du disque . . .

Baseball

L'équipe du collège a rencontré, dimanche dernier, l'équipe de l'école indienne de Winnipeg. La partie des plus intéressantes commença à 1 h. 30 pour se terminer à 4 h. Bryan Empson, de Letellier, s'est mérité la première étoile pour le collège en frappant 4 coups sûrs en 4 apparitions au bâton. Robert St-Onge, de St-Vital, et Claude Laurin, de St-Boniface, se sont également signalés au cours de la partie: le premier comme receveur et le second comme premier but. Les lanceurs pour le collège furent Georges Valcourt, de St-Boniface, et Eugène Jubinville, de Ste-Anne.

Départ

La Méthode vient de perdre son président de classe qui est retourné dans son pays natal pour raison de santé. A l'occasion de ce départ, les méthodistes se sont réunis pour souhaiter à leur président un prompt rétablissement. C'est Jean-Guy Tétrault, de La Broquerie, qui remplacera, d'ici la fin de l'année, Richard St-Arnaud, d'Edmonton.

La piscine

Les élèves pourront utiliser la piscine qui se trouve sur le terrain du collège à partir du lundi 30 mai. Nous devons ce magnifique moyen de détente à la patience du Père Raymond-Marie Cloutier, professeur de Syntaxe, qui a bien voulu entreprendre les démarches nécessaires et les soutenir jusqu'à la fin. David Baert, d'Edmonton, Yves Beaudin, de St-Boniface, et Roger Tétrault, de La Broquerie, ont aussi collaboré au travail préparatoire. Merci à tous.

Université de Sudbury

C'est le jeudi 26 mai dernier, devant un auditoire de quelque 300 personnes, que les étudiants de l'Université de Sudbury ont présenté, à l'auditorium du collège, la pièce américaine de Reginald Rose (version française d'André Obey) "Douze hommes en colère". On sait que ces étudiants ont remporté, lors du Festival National d'Art dramatique de 1960, le prix de la meilleure pièce française et de la meilleure mise en scène, et le grand prix du Festival: le trophée Calvert, pour la région du Nord de l'Ontario et du Manitoba.

La troupe de Sudbury revenait des finales du Festival qui se sont tenues cette année à Vancouver. Le R. P. Amédée Dupas, S.J., ancien élève du collège et professeur à l'Université de Sudbury, accompagnait la troupe et le R. P. Denis Savard, S.J., professeur de lettres, en était le directeur.

La représentation de la pièce fut suivie d'une réception où l'on pouvait rencontrer les personnalités du théâtre français au Manitoba.

Les étudiants de Sudbury ont repris leur chemin, le samedi 28 mai, après avoir visité les plus beaux coins de Winnipeg et de St-Boniface.

Soirée des finissants à Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le dimanche 22 mai eut lieu la soirée d'adieu en l'honneur des sept finissants de l'Institut Collégial Notre-Dame: Aline Bazin, Arlette Bérard, Odette Deleurme, Gilbert Comte, Hilaire Durand, Simone Jamault et Annette Pantel.

La soirée débuta à l'église par la bénédiction du St-Sacrement. Les élèves, entourés de nombreux parents et amis, firent la consécration de leurs personnes et de leurs vies au Sacré-Coeur et à la Vierge Immaculée. Ils défilèrent ensuite à la salle paroissiale où les attendaient déjà un grand nombre d'invités.

L'entrée processionnelle se fit au pas d'une marche exécutée au piano par Charlotte Lejeune, élève de 8e année. Tous applaudirent les gradués. Vint aussitôt le chant de circonstance "Gloire aux élus!" par lequel les jeunes filles des grades 6 à 10 acclamèrent leurs aînés au nom de l'école tout entière. Elles étaient sous la direction de la Rév. Sr Brigitte et accompagnées au piano par Mme Lionel Brisson.

M. Roger Pantel, maître de cérémonies, passa ensuite la parole à M. Henri Daudet, président de l'Association de Parents et Maîtres et ancien de l'école, pour le mot de bienvenue. La chorale revint cette fois pour exécuter un chant populaire bien connu "Le joyeux promeneur" de F. W. Moller.

M. l'abbé M. Dacquay, curé, voulut bien laisser son message aux finissants de 1960: "Soyez toujours fidèles à votre devise 'Veritas'; demeurez fidèles aux principes chrétiens qui vous ont été inculqués au cours des douze années d'études que vous venez de compléter; cherchez la Vérité toujours, faites-la rayonner partout où vous passerez".

Vint ensuite la lecture de notes biographiques sur les gradués par M. René Bosc. Puis M. Guy Delaquis, en l'absence de M. le Dr H. Delaquis, remit les diplômes aux finissants, ainsi que les prix qui avaient été gracieusement offerts par la Commission scolaire. Mlle Annette Pantel reçut la médaille d'or d'excellence, offerte par la Rév. Mère Générale des Chanoinesses des Cinq Plaies, ainsi que le prix de religion par M. le curé.

L'artiste invité était M. Jacques LaFlèche, flûtiste. Il exécuta trois morceaux très appréciés par l'auditoire: deux mouvements de la Sonate en mi-mineur, "Domenico Scarlatti"; "Menuet de l'Arlésienne" de Georges Bizet et "Trumpeter's Lullaby" de L. Anderson. Il était accompagné au piano par sa mère, Mme G. LaFlèche.

Mlle Simone Jamault prononça le discours d'adieu: "Comme le Christ, nous ferons connaître et rayonner la Vérité. Que notre devise 'Veritas' vous soit le signe de cet idéal sérieux et constant".

A M. Joseph Deroche fut laissé l'honneur de présenter le distingué orateur, M. René Préfontaine, secrétaire de l'Association d'Education. M. Préfontaine sut charmer son auditoire par son humour, sa simplicité et ses paroles toujours encourageantes. M. Marcel Jamault remercia l'auditoire et tous ceux qui avaient contribué à faire de cette soirée un succès. Puis on entonna l'"O Canada".

La cérémonie fut suivie d'une soirée intime et d'un goûter pris à la résidence des gradués.

Lorraine BOISVERT,
grade XI.

* * *

Visite à l'hôpital

Les 24 et 25 mai, à 2 h. 30 p.m., les jeunes filles des grades X, XI et XII se rendaient pour une visite à l'hôpital Notre-Dame. Mlles Thérèse Magne et Cécile Delaquis les accueillirent avec beaucoup d'amabilité. Mlle Magne leur fit visiter les diverses pièces: chambres des malades, salle d'opération, bureau d'admission, chapelle, salon, etc. Cette intéressante visite se termina par un délicieux goûter préparé par une cuisinière compétente, Mme Louis Durand.

L'expérience fut enrichissante pour toutes et les élèves en remercient sincèrement Mlles Magne et Delaquis.

Deux compagnes de l'école furent tout particulièrement intéressées: Simone Jamault qui entrera à l'école des infirmières de l'hôpital St-Boniface et Arlette Bérard qui sera technicienne de laboratoire. Espérons que d'autres suivront leur exemple et entendront l'appel à la belle vocation de garde-malade.

Ste-Agathe

Jubilé d'une religieuse

Pour clore les fêtes du jubilé d'or de vie religieuse de la Rév. Sr Marie-Archange, supérieure, un groupe de la paroisse, entre autre une dizaine de ses anciens élèves, se rendaient au couvent, le dimanche après-midi 29 mai.

Mmes Louisana Brémault et Alice Labelle jouèrent un duo d'entrée. Mme Brémault exécuta un autre morceau de piano, puis accompagna sa soeur, Mme Labelle, pour le chant "Je te bénis", beaucoup apprécié par Soeur Supérieure. Suivit alors une composition de circonstance rappelant les bons souvenirs des élèves de cette maîtresse incomparable. Le choeur reprenait le refrain "Gai lon la, notre jubilaire en son anniversaire". Une adresse au nom des paroissiens et des anciens élèves en particulier fut lue par M. Emmanuel Lemoine. Le petit Pierre Lemoine présenta un bouquet de cinquante dollars.

Soeur Supérieure sut trouver les mots les plus gentils pour exprimer sa gratitude. Elle se remémora les prénoms de ses élèves des années 1921 à 1929.

Les religieuses servirent un succulent goûter. La salle était artistiquement décorée et un magnifique gâteau d'occasion se fit bien admirer, puis déguster. L'auteur de ce chef-d'oeuvre culinaire, ainsi que toutes celles qui, avec tant de talents, se sont prêtées aux décors, aux préparatifs et à l'organisation de cette fête, méritent les compliments de tous.

Le lundi 23 mai, les supérieures de quelques autres couvents vinrent s'unir à la jubilaire pour rendre grâces à Dieu des faveurs obtenues pendant ces cinquante années de vie à Son service. Certains groupes d'anciens élèves venant de paroisses où Sr Marie-Archange s'est dévouée autrefois, sont venus, durant la semaine, lui offrir leurs voeux et leurs cadeaux.

Les élèves présents de l'école Ste-Agathe fêtèrent Soeur Marie-Archange, le vendredi 27 mai. Une adresse fut lue par M. Lorrain St-Onge. Un généreux bouquet spirituel fut présenté par Mlle Anita St-Jacques.

Çà et là

M. et Mme Roland Rochon, de Californie, étaient en visite chez leurs parents du Manitoba, ces dernières semaines. Mme Rochon (Béatrice Lemoine), est bien connue à Ste-Agathe, puisqu'elle y est née et y a vécu jusqu'à son mariage.

Outre son frère, M. Léo Lemoine, et sa famille, nombre de parents et d'amis furent heureux de la saluer, ainsi que son mari. Ils retournaient chez eux au début de cette semaine.

Chacun se réjouit du retour de M. Joseph Dumesnil dans sa famille.

FINISSANTS DE LORETTE



De gauche à droite: Dorothy Jobb, Rose-Marie Robillard, Yvette Préfontaine, Patricia Dansereau, Deanne MacLurin, Claire Brisebois, Betty Gohl, Annette Lafrenière, Simone Gauthier, Wilma Reichert, Flora Johnson, Mary Rauth, Joyce Brown, Peter Burak et Victor Desmarais.

(Photo Carillon News)

Les quinze finissants de Lorette ont reçu leurs diplômes le 20 mai

LORETTE — Le vendredi 20 mai eut lieu une soirée d'adieu en l'honneur des quinze élèves du grade 12: Mlles Claire Brisebois, de South Junction, Joyce Brown, de Dugald, Patricia Dansereau, Simone Gauthier, Yvette Préfontaine, Rose-Marie Robillard, et MM. Peter Burak et Victor Desmarais, de Lorette; Mlles Betty Gohl et Mary Routh, de Prairie Grove; Dorothy Jobb et Flora Johnson, de Dufresne; Annette Lafrenière, de Camperville; Deanna MacLaurin, de Fort William, Ont.; et Wilma Reichert, de Reddit, Ont.

La journée débuta par une messe célébrée par le R. P. A. Hamel, P.B. Les élèves firent les frais du chant, sous l'habile direction de la Rév. Sr Madeleine-du-Bon-Pasteur. Ils se réunirent tous au réfectoire du nouveau couvent où un succulent déjeuner leur fut servi.

A 7 h. 30 p.m., il y eut procession des finissants, accompagnés de leurs bouquetières et pages, du couvent à l'église, où ils assistèrent à la bénédiction du St-Sacrement et se consacrèrent à la sainte Vierge.

Après la cérémonie, ils se rendirent à la salle spacieuse du couvent où 400 invités les attendaient. On remarquait le R. P. Hamel, P.B., M. l'abbé P. Raymond, M. A. Corriveau, inspecteur d'écoles, MM. les commissaires de la grande division et MM. les commissaires de Lorette Centre, accompagnés de leurs épouses, ainsi que plusieurs religieuses des Soeurs de St-Joseph, venues de South Junction, St-Vital et Powerview.

M. Joseph Grossman agissait comme maître de cérémonies.

M. le Dr Doyle

Après le mot de bienvenue en français, par Denis Hamel, et en anglais, par Ferdinand Lautsch et Peter Burak, président du Conseil étudiant, il y eut présentation des finissants par les élèves du grade onze qui remplirent leurs rôles avec beaucoup d'esprit et d'humour. M. le Dr Doyle, de Ste-Anne, adressa la parole aux finissants, leur disant qu'ils seraient bientôt libres, mais leur rappelant que pour être parfaitement libre, il faut suivre une discipline et aimer le travail.

La chorale des élèves varia le programme en chantant "If I can help someone", "Une fleur au chapeau" et "How Great Thou Art".

Des prix, gracieusement offerts par les associations locales, hommes d'affaires du district et commissaires d'école, furent distribués aux finissants.

M. Victor Desmarais prononça le discours d'adieu en français, et Mlle Patricia Dansereau, en anglais.

M. Coriveau, inspecteur d'écoles, laissa son message aux finissants, les exhortant d'apporter un bon souvenir de leurs maîtresses et de reconnaître ce qu'elles ont fait pour leur bonne éducation.

Vint ensuite le message de M. l'abbé Pierre Raymond qui conseilla aux jeunes une discipline: la prière et l'étude. Sans discipline, une vie est menacée de tomber en ruines. Plus on connaîtra Dieu, plus on l'aimera; abandonner l'étude est retourner à l'ignorance. Il leur suggéra de consacrer deux heures par jour à l'étude, une étude systématique qui force à la réflexion. Il leur conseilla aussi de ne pas oublier de prêter leurs services au clergé.

M. Joseph Grossman félicita les finissants et les maîtresses et encouragea les élèves du grade XI à poursuivre leurs études. Il remercia les donateurs, les institutrices du beau succès obtenu et d'avoir aimablement prêté leur salle. Il souligna que comme commissaire, il se rend compte souvent du grand dévouement des religieuses de Lorette.

Le choeur revint et s'unissant aux finissants, chanta "The Farewell Song", "Unissons nos voix", "Go Forth With God", le "Chant de l'institut" et "God Save The Queen".

ST-PIERRE-JOLYS

Message d'adieu de M. J.-E. Lafrance

Chers amis:

En laissant ma position d'agronome du district de St-Pierre pour occuper celle de chef des Services Agricoles de la province, je tiens à remercier tous mes amis, les agriculteurs, ainsi que tous ceux qui ont si largement coopéré à l'avancement de l'agriculture dans la région que j'ai eu le plaisir de servir pendant vingt-neuf années.

M. J.-E. Lafrance

Je conçois qu'il y a encore grand nombre de problèmes à résoudre dans l'exploitation de la ferme d'aujourd'hui et c'est réassurant de voir que plusieurs fermiers sont présentement à ajuster leurs opérations agricoles afin de surmonter ces difficultés.

J'ai toujours grandement apprécié l'amitié de tous les agriculteurs que j'ai eu le plaisir de servir et je suis certain que mon successeur, M. Charles Dixon, jouira de cette même confiance dont vous m'avez favorisé.

Je serai toujours intéressé à votre succès et je suis heureux que mes nouvelles fonctions continueront d'être de nature à promouvoir l'amélioration des conditions agricoles qui a toujours été ma préoccupation première depuis que je suis entré en fonction comme agronome régional à St-Pierre.

Sincèrement,

J.-E. LAFRANCE.

Ste-Amélie

Va-et-vient

En visite chez Mme Raymond Landry, durant la fin de semaine, étaient M. et Mme Robert Landry et leurs enfants, de Winnipeg.

La semaine dernière, Mme Ted Wolchuck est allée rencontrer son mari, qui revenait d'Uranium City, Sask. Ils passeront quelque temps chez M. et Mme Albert Labelle.

M. Roméo Archambault est retourné travailler à Hudson, Ont.

Mme Norman Dupas s'est rendue à Winnipeg pour quelques jours.

MM. Noël L'Heureux, Raymond Landry, John et Ivan Brooks, Edward Denis et son fils, Adélard, sont repartis au travail à Edmonton, Alta.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

16-920-10P.

Virden

Jubilé d'argent

A l'occasion du jubilé d'argent sacerdotal de M. l'abbé Charles Vachon, curé de Ste-Amélie, une messe solennelle sera célébrée dans l'église de Virden, Manitoba, le samedi 25 juin, à 10 h. a.m. (heure solaire). Le dîner sera servi dans la salle paroissiale.

La Broquerie

Remerciements

La famille Adélard Fournier remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites à domicile et assistance aux funérailles de Lucille, décédée à 15 ans.

* * *

M. Paul Van Raes, de La Broquerie, veut, par la voie du journal, remercier tous ceux qui lui sont venus en aide lors de l'incendie de sa maison. Merci aussi pour les secours financiers, et un merci spécial aux ouvriers qui vinrent l'aider à se réinstaller.

Assemblée

Le jeudi 19 mai avait lieu l'assemblée mensuelle de l'APM. Il y eut une très nombreuse assistance. Les questions à l'ordre du jour étaient les suivantes: 1) Doit-on imposer le costume pour garçons et filles des grades supérieurs à l'automne? 2) Est-ce qu'on organisera une soirée d'adieu, en juin, pour les finissants? Après des discussions animées, on en vint à l'adoption dudit costume, et la deuxième question fut remise à une assemblée spéciale qui eut lieu le lundi 23 mai, pour les intéressés.

Mlle Rita Laramée donna sa démission comme secrétaire. Elle fut remplacée par M. Albert Vielfaure. Merci à Mlle Laramée pour son dévouement. Un bon goûter fut servi et on termina l'assemblée par le chant, "O Canada".

Lorette

Mariage Bouvier-Manaigre

Le samedi 30 avril, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis, M. l'abbé Louis Morin bénissait le mariage de son neveu, Léopold Bouvier, fils de M. et Mme Conrad Bouvier, de Ste-Geneviève, avec Adélia Manaigre, fille de M. et Mme Adélard Manaigre, de Lorette. Les servants de messe étaient Louis Bouvier, frère du marié, et André Jeanson, cousin de la mariée.

Avant la messe, la mariée, accompagnée de Mlles Enna Gauthier et Madèleine Morin, se rendit à l'autel de la sainte Vierge, lire l'acte de consécration et déposer sa couronne. Pendant la messe, Mlles Angèle et Louise Hamoline exécutèrent de beaux cantiques, accompagnées à l'orgue par Mme R. Tétreault.

La mariée était charmante dans une robe blanche, style princesse, de dentelle et tulle sur satin avec col claudine et manches longues se terminant en pointes de lis, voile court retenue par une couronne. Elle tenait un bouquet de roses rose foncé.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Huguette Bouvier, soeur du marié, Juliette Jeanson, cousine de la mariée, et Alice Jolicoeur. Elles étaient vêtues de robes bleu pâle. MM. Marcien Désorcy et Raymond Legal agissaient comme huissiers.

Il y eut réception à la salle Sokol de St-Boniface. Les nouveaux époux résideront au Norwood.

Ste-Anne-des-Chênes

Réception des Croisés

La réception des croisillons, croisés et apôtres était quelque chose de vraiment grandiose cette année. Il y avait quarante-huit croisillons, ce qui est un très beau nombre, dix croisés et cinq apôtres. Ils étaient vêtus de mantes blanches et bérets.

Tous les enfants se rendirent en procession à l'église. Ils rentrèrent fièrement dans l'église en chantant "Bénis notre Croisade". Le chapelet fut d'abord récité avec ardeur par les enfants. Après le chapelet, le R. P. Gagnon, C.Ss.R., prêcha un sermon intéressant. Il a dit qu'il faut faire beaucoup de sacrifices. Les plus petits s'avancèrent ensuite pour être reçus croisillons. On pouvait entendre quarante-huit petites voix réciter leurs consécrations. Ensuite, les dix croisés s'avancèrent et firent leur promesse. Enfin, les apôtres arrivèrent à leur tour pour être reçus.

Ces cérémonies furent suivies par la bénédiction du St-Sacrement. Les croisillons, les croisés et les apôtres commencèrent ensuite à défiler en chantant "Je suis croisé". Quatre petites filles tenaient les rubans de la bannière portée par un garçon. Nous espérons que la réception de l'année prochaine sera encore plus nombreuse.

Dunrea

Çà et là

De nombreux visiteurs étaient dans la paroisse pour le congé de la fête de la Reine. On remarquait MM. et Mmes Ferdinand Bourget, Henri et Gilles Boulet, Mme Anna Boulet et ses fils et brus, tous de St-Boniface.

Mlle M.-Antoinette Boulet, de l'hôpital St-Boniface, est venue passer quelques jours de vacances chez ses parents, M. et Mme Albert Boulet.

Mlles Jocelyne Souyri et Jacqueline et Louise Boulet visitaient leurs familles respectives.

M. et Mme N. Boulet jouissaient en fin de semaine de la visite de MM. Aurèle Desaulniers, de Ste-Elisabeth, et Placide Châtelain, de St-Boniface, qui mêlèrent leurs voix sympathiques à celle de la chorale à la grand-messe du dimanche 29 mai.

M. et Mme Antonin Jubinville ainsi que Mlle Marguerite Jubinville, de St-Léon, étaient en promenade, en fin de semaine, chez M. et Mme Gilles Fortier.

M. et Mme Gérard Boulet avaient le plaisir de recevoir, récemment, la visite de M. et Mme Adrien Bourrier et leurs enfants, de St-Boniface.

Félicitations sincères à M. et Mme Raphaël Légaré, d'Elie, à l'occasion de la naissance de jumelles, ces jours derniers.

Le samedi 28 mai, 22 des vaillants écoliers participaient au concours de français, sous la surveillance de M. l'abbé J. Bertrand, curé.

M. l'abbé Pierre Raymond, de La Salle, visiteur français des écoles, et M. l'abbé Fontaine, curé de Mariapolis, étaient dans la localité, ces jours derniers.

Des pluies abondantes sont venues retarder les travaux agricoles. Les fermiers confiants se réjouissent maintenant de voir reluire de nouveau un soleil radieux.

Couronnement de l'année scolaire à St-Laurent

ST-LAURENT — Le dimanche 22 mai avait lieu la cérémonie d'adieu des finissants de l'école St-Laurent. Le programme, dans sa simplicité, a provoqué plus d'une émotion. Après la marche d'entrée, M. Ronald Chartrand, maître de cérémonies, présenta les deux héros du jour: MM. Darius DeLaronde et Melvin Enston, revêtus, pour la circonstance, de la toge et coiffés du béret.

La bienvenue fut chaleureusement souhaitée par les deux commissaires, MM. N. Dumont et A. Chartrand. A leurs discours plein de coeur, ont répondu des applaudissements prolongés, en témoignage de reconnaissance pour les services que ces hommes dévoués rendent à la cause de l'éducation dans le secteur.

Mlles Myrna et Doreen Bruce donnèrent ensuite une leçon de couture nouveau genre dans une chanson intitulée: "La broderie de la vie", M. François Gratton accompagnait. Après la distribution des prix et diplômes aux élèves du grade IX, un des finissants, Melvin, de sa voix vibrante et mélodieuse, interpréta "Life's Mirror". Quand les élèves du grade X eurent reçu leurs récompenses, Mlle C. Lavallée répéta, au piano, la pièce de Dacquin "Le coucou", qui lui avait mérité les éloges des juges, au festival régional. Puis il y eut un numéro surprise qui ne figurait pas au programme: un trio d'anciens, arrivés de la province voisine le matin même: MM. Jean Guiboche, Guy Lavallée et Emmanuel Rainville ont voulu prendre part à la fête de famille en chantant en l'honneur des finissants, un extrait du folklore canadien.

Distribution de prix

Le palmarès rendit ensuite hommage aux deux finissants en insistant sur leurs qualités de travailleurs consciencieux et sociables. Puis, Mlle M. Brunce lut une adresse où se mariaient des sentiments de joie (devant le souvenir des victoires pacifiques remportées dans l'arène des études) et de tristesse (devant la perspective des adieux). Alors on procéda à la remise des prix et diplômes mérités par les élèves des grades 11 et 12.

Le choeur du cours supérieur entonna ensuite le chant de circonstance: "The End of a Perfect Day"", après lequel M. Delaronde s'avança pour prononcer le discours d'adieu. M. Enstrom s'exécuta à son tour, livrant les impressions qu'il avait éprouvées durant son séjour à l'école.

Après les émotions suscitées par ces touchantes paroles, il fallait tourner les regards et les coeurs vers le Trône de la Sagesse pour confier à notre Mère du Ciel, les au revoir, les mercis, les voeux réciproques, en lui dédiant le chant d'adieu.

Un aîné, actuellement principal d'école en Saskatchewan, a bien voulu répondre à l'invitation de son Alma Mater en adressant la parole aux héros du jour. M. Jean Guiboche s'acquitta de sa tâche avec beaucoup d'aisance, d'éloquence et de brio. M. Guy Lavallée eut aussi un bon mot d'encouragement pour les chers finissants. Le R. P. J. Méthé, O.M.I., fondateur de l'Ecole Secondaire de St-Laurent, en exposant des statistiques consolantes sur le passé, fit jaillir des étincelles d'espoir en l'avenir . . . Il invita les jeunes à suivre les exemples de leurs devanciers en poursuivant des études qui leur permettront de devenir des spécialistes en l'une ou l'autre branche du savoir.

Enfin, le R. P. L. Brassard, O.M.I., curé, eut des paroles de félicitations pour les finissants, leurs parents et leurs éducateurs ainsi que pour les commissaires. Les notes vibrantes de l'O Canada mirent le sceau final à cette fête intime dont le souvenir remplit les coeurs d'allégresse, de reconnaissance, d'attachement à l'Alma Mater!

M. Philippe Dumaine est décédé accidentellement à Ile-de-Chênes

ILE-DE-CHENES — Les funérailles de M. Philippe Dumaine, le mercredi 25 mai dans l'église paroissiale d'Ile-de-Chênes, attirèrent une foule de parents et d'amis du défunt décédé accidentellement, le mercredi matin 21 mai. Vers 7 h. 45 a.m., il se préparait à partir pour Steinbach avec son épouse, afin d'y conclure l'achat de machines agricoles. Il dut cependant nettoyer d'abord la pédale du frein de son Oldsmobile 1958 où s'était accumulé de la glaise. Il semble que l'automobile glissa du cric et que le poids de l'auto écrasa la tête de M. Dumaine.

Mme Dumaine, qui était tout près de son mari à ce moment cruel, courut vers la route trans-Canada et fit arrêter le premier automobiliste qui passait, le docteur Melosky, dentiste de Steinbach, qui se servit de son propre cric pour soulever l'auto et libérer la victime, puis lui donner les premiers soins. Il appela ensuite un médecin, une ambulance et un policier. Le docteur Robert Lafrenière, de Ste-Anne-des-Chênes, arriva bientôt sur les lieux et, constatant l'état lamentable de la victime, il fit venir son confrère, le docteur J. F. Doyle et un Père Rédemptoriste qui lui administra les derniers sacrements. La victime n'avait que 50 ans.

M. Philippe Dumaine

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Gédéon Trudeau, vicaire à St-Jean-Baptiste, assisté des RR. PP. L. Hardy, S.J., du collège de St-Boniface, et A. Hamel, P.B., de St-Boniface, comme diacre et sous-diacre. La veille au soir, les prières d'usage avaient été récitées, dans la maison de M. Aimé Dumaine, fils aîné du défunt, et l'on remarquait spécialement la présence de nombreux Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher, dont faisait partie le défunt.

M. Philippe Dumaine laisse dans le deuil, outre son épouse, née Eva Waelbrock; quatre fils, Aimé, Armand, Marcel et Léopold; une fille, Léa (Mme Luc Trudeau); trois frères, Wilfrid, Edouard et Raoul; deux soeurs, Mmes Lucie Petit et Maurice Petit (Emma), et 24 petits-enfants.

L'inhumation eut lieu au cimetière d'Ile-de-Chênes.

Remerciements

Mme Philippe Dumaine et sa famille désirent remercier les religieux et religieuses, les parents et nombreux amis qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, messages ou par leur assistance aux prières et au service lors du décès de M. Philippe Dumaine.

Haywood

Baptême

Le lundi 16 mai: Aline-Marie-Lucille, fille de Noé Lambert et de Cécile Chapellaz, née le 9 mai. Parrain et marraine, Henri et Elise Lambert, frère et soeur de l'enfant.

Çà et là

Le dimanche 22 mai, quelque 125 parents se réunissaient chez M. et Mme Georges Souque pour fêter le vingtième anniversaire de mariage de M. et Mme Gaston Souque. De jolis cadeaux furent présentés aux jubilaires. Des parents étaient venus de Lorette, Winnipeg, St-Boniface, St-Vital, Portage-la-Prairie et St-Claude pour la circonstance.

Le dimanche 29 mai, 11 petits garçons et 10 petites filles avaient le bonheur de s'approcher de la sainte table pour la première fois. Ils sont: Marial Bazin, Denis et Gilbert Bernard, Normand et René Bisson, Denis Côté, Léo Demers, Jean Dubé, Maurice Lapointe, Roméo Morisseau, Ronald Picton, Joan Alben, Diane et Linda Bergeron, Nicole Dedieu, Doris Dheilly, Monica Lapointe, Yvette Marchand, Annette Picton, Yolande Poirier et Gisèle Souque.

NOMINATIONS ECCLESIATIQUES

M. l'abbé Lucien Senez, curé de la paroisse de La Broquerie, a donné sa résignation.

Par décision de Son Exc. Mgr l'archevêque, M. l'abbé Ubald Lafond devient vicaire économe de la paroisse de La Broquerie.

M. l'abbé Rodrigue Bouchard, ci-devant vicaire à La Broquerie, devient vicaire coopérateur à Lorette.

Ces deux nominations devenaient effectives le 1er juin dernier.

Virden

Thé-bazar

Un thé-bazar eut lieu dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur de Virden, le 7 mai, sous la direction de la Ligue Féminine Catholique de Virden. Ce fut un succès.

Mmes T. Guerrier et René Gabrielle avaient l'honneur de verser le thé, Mme Fred Van Loo avait le soin des tables, Mme W. Houston était en charge des pâtisseries, Mme Léo Langlois avait la responsabilité de la couture, tandis que Mme George Ellers s'occupait des recettes. Mme Bob Sexsmith, assistée des membres de son cercle, se tira à merveille des exigences de la cuisine, et Mme J. Lee se chargea du comptoir des nouveautés.

Çà et là

Mme L. Marion se rendit à Dumas, Sask., en visite chez M. Rodolphe Zébière.

A l'invitation de M. l'abbé J. Schreiber, curé, les enfants de choeur et quelques élèves de catéchisme nettoyèrent la cour de l'église et de la salle paroissiale. Ils furent récompensés généreusement.

M. et Mme J.-L. Doucette ont quitté Virden pour leur nouvelle demeure au Windsor Park de St-Boniface. Meilleurs voeux de tous.

En fin de semaine, M. et Mme Emile Wanlin avait le plaisir de recevoir M. et Mme Carl Ellis et leurs deux enfants, de Moose Jaw. Le dimanche 22 mai, Mme Léon Chacun les accompagnait sur le chemin du retour pour visiter son fils, Maurice, qui demeure aussi à Moose Jaw.

M. et Mme Georges Deleau, autrefois de Virden, demeurent maintenant à Pipestone.

Le dimanche 22 mai, les prières furent récitées dans la chapelle funéraire Lee, de Virden, pour le repos de l'âme de Mme E. Hardy. Les funérailles eurent lieu à Grande Clairière, le lundi 23 mai.

Durant la semaine du 15 mai, M. Jules Massort, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, était en visite chez M. et Mme Jules Névraumont. Ces derniers recevaient aussi la visite de leur neveu, Ronald DeLarue, de Drayton Valley, Alta, et de M. et Mme Cliff Easton et Mlle Fernande Blaise, de Wawota.

Le 14 mai, MM. et Mmes Tom et Albert Gerrier ont assisté au mariage de leur petite-fille et nièce, Barbara Dickinson avec M. Tom Philips.

En fin de semaine, Mme L. Marion recevait Mme Albert Lemoine, ses deux filles et sa petite-fille, de Wawota, ainsi que M. et Mme Gordon Vermette et leur fils, Gerry, de Wauchope.

Soirée récréative

Le dimanche soir 22 mai, sous l'initiative des jeunes du C.Y.O. de Virden, et de leur président, Gabriel Bazin, une soirée récréative fut organisée avec le concours du choeur de chant Junior, de la Ligue Féminine Catholique de Virden, des Chevaliers de Colomb de Virden et de quelques dames du district scolaire Lampton, de Scarth.

Le programme débuta par deux jolis morceaux chantés par la Chorale Junior sous la direction de Mme F. Gallant. Un de ses membres, Terri Colli, exécuta deux morceaux au piano. Un groupe de l'école Lampton intéressa l'auditoire avec un solo de guitare par Mlle Karen Felchak; une danse avec "hoola-hoop", très amusante, et une danse écossaise gracieusement exécutée par Mlles Joy et May Croft et Myrna Gonty. Un chant de style "western" fut interprété par Wes. Greenlay, M. et Mme Goldie Croft et M. et Mme John Gonty.

Une parade de mode représentant plusieurs pays fut réussie avec art par les dames de la L.F.C. Mlle Rausch, présidente, introduisit les mannequins comme suit: Mme Jules Névraumont, Reine du Calypso de la Jamaïque; Mme Gertrude Sexsmith, "Flapper" 1920 ,de New York; Mme Fred Van Loo, dame d'Angleterre assistant à un bal de la Princesse; Mlle Irène Langlois, Mme Monique de Paris; Mme J. Bulger, Wan Lung de Chine; Mlle Lucille Deleau, Marylyn Monroe, de Hollywood; Mme Diana Keryk, les légumes de la Californie; et Mme Vimy Keryk, Rosonita du Mexique. Quel plaisir pour l'assistance!

Après une courte intermission, ce fut le tour du C.Y.O. Mlle M. Bumphey interpréta deux chansons modernes; et David Kelly et Douglas Sexsmith nous divertirent avec une séance d'hypnotisme fort réussie. Mlle Pat Bulger exécuta deux solos de clarinette, accompagnée à la guitare par son père. MM. Douglas Sexsmith et Gabriel Bazin réussirent à intéresser l'auditoire avec les problèmes de deux vagabonds. Une petite pièce qui fit rire fut jouée par Mlle Maureen O'Sullivan et MM. Tony O'Sullivan et Roger Gabrielle. Eusuite Gabriel Bazin chanta un solo accompagné au piano par Mlle M.-Anne Colli.

La soirée se termina par la contribution au programme des Chevaliers de Colomb, dont quatre de leurs membres: MM. N. Sexsmith, A. Rausch, A. Fiori et J. Bulger. Ils déployèrent des talents jusqu'ici cachés, en chantant ensemble quelques jolies vieilles chansons.

Le maître de cérémonies fut M. J. Bulger qui s'en tira à merveille. On passa le chapeau et les recettes allèrent augmenter les fonds pour l'achat d'un nouvel orgue pour l'église.

Journée des finissants et soirée d'adieu à St-Claude

ST-CLAUDE — Le dimanche 22 mai, St-Claude fêtait ses finissants comme par les années passées. L'heureux groupe se composait de Mlles Denise Gautron, Cécile Jobin, Linda Kirkland, Janice Parker et Thérèse Perreault et M. Marcel Dacquay. La température clémente et le ciel ensoleillé contribuèrent à donner à cette journée tout l'éclat possible. A 10 h. 15, les élus du jour se rendaient en procession de l'école à l'église au son d'une joyeuse musique, diffusée au haut-parleur. Ils prirent leurs places sur des prie-Dieu en avant de la nef. L'organiste, Mme P. Martin, exécuta une marche religieuse avant la messe.

La chorale de la paroisse chanta une messe à voix harmonisées sous l'habile direction de M. l'abbé J.-L. Caron, vicaire à St-Claude. M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, en parlant de la nécessité et de la puissance de la prière, appliqua son exhortation aux finissants qui doivent avant tout chercher leur salut et la gloire de Dieu et qui doivent s'appuyer incessamment sur la prière, source de lumière, de force et de tout bienfait spirituel. Durant la communion, M. Louis Arbez chanta le "Panis Angelicus de César Franck.

Le soir à 7 h. 30, le groupe revint à l'église pour la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement et la consécration à la Très sainte Vierge et au Sacré-Coeur que les finissants récitèrent avec ferveur, agenouillés à la sainte table. De magnifiques solos furent exécutés, ainsi que les motets à la sainte Vierge et à saint Joseph. Un "Magnificat" solennel termina la cérémonie à l'église. Vers 8 h., les finissants firent leur entrée à la salle Radaz pour la soirée d'adieu, pendant que M. l'abbé Caron jouait la marche d'entrée. Ils prirent leurs places sur le théâtre aux applaudissements d'un très nombreux concours de parents, d'amis et d'invités d'honneur. Parmi les invités d'honneur, on remarquait spécialement M. l'abbé P. Raymond, visiteur des écoles, et la Rév. Sr Provinciale des Filles de la Croix, ainsi que M. Louis Bazin, commissaire de la Division de la Montagne.

Mlle Lucille Bazin, institutrice à l'école de St-Claude, agit comme maîtresse de cérémonies. Après le chant de l'hymne national, la chorale de l'école exécuta avec brio deux chants appropriés à la circonstance: "Sur tous les chemins du monde" et "Be the Best of Whatever You Are". M. Denis Lacroix, instituteur, souhaita la bienvenue en français et en anglais. Un groupe de petits mima la délicieuse chanson de Botrel "Par le petit doigt", un autre groupe de quatre petites chantèrent "It Is No Secret" et deux autres petites jouèrent un duo de piano. Les finissants furent ensuite présentés à l'auditoire par Mlles Jacqueline Magne et Hélène Smith.

M. l'abbé J.-M. Gagné, président d'honneur de cette soirée, adressa la parole aux finissants en termes très paternels et appropriés. M. l'abbé P. Raymond, visiteur des écoles, sur l'invitation de M. le curé, donna un discours des plus inspirants. Il exhorta spécialement les finissants à développer en eux la discipline de l'étude et la discipline de la prière. Il insista aussi sur l'importance d'envisager la vie avec enthousiasme, avec cet enthousiasme qui s'émerveille devant la beauté que nous rencontrons sans cesse sur notre route.

Après ces discours fort appréciés de tous, M. Louis Arbez voulut bien chanter une chanson de son vaste répertoire: "Les semailles". Mlle Edith Chatel récita "L'idéal" et M. Guy Martin "If" de Kipling. M. Charles Leroux, dont la voix se fait entendre de temps en temps sur les ondes, chanta "J'écoute chanter la brise". Mlles Marguerite Marchand et Yvonne Viallet jouèrent un duo de piano vers la fin.

La collation des diplômes et la proclamation du mérite furent faites par M. Guy Lacroix, instituteur à l'école de St-Claude. Les finissants reçurent leurs prix des mains de M. le curé et des invités d'honneur. Le prix d'excellence offert par M. l'abbé Gagné fut décerné à Mlle Denise Gautron. Les discours d'adieu furent prononcés par Mlles Denise Gautron et Janice Parker et M. Marcel Dacquay.

Cette belle soirée se termina par le chant des finissants: "C'est la jeunesse". La chorale entonna "Au revoir" pendant que les finissants défilaient sole n n e l l ement pour se rendre au soubassement de la salle. Bientôt, un délicieux goûter réunissait autour des tables délicatement décorées, parents, amis et invités. M. le curé présidait à la table d'honneur.

Les finissants, par la voie du journal, remercient sincèrement tous ceux qui ont contribué à la joie, à la solennité, à la beauté de ce grand jour qui marque la fin de leur vie étudiante à leur chère école de St-Claude. Merci très spécial à M. l'abbé Caron qui a bien voulu préparer le programme religieux et accompagner tous les chants avec le talent que les finissants lui reconnaissent tous. Merci au groupe de dames qui ont préparé le goûter et organisé le service des tables.

Les finissants de 1960 à St-Claude n'oublieront jamais tant de bonté et de gentillesse . . .



Selon l'Acte des Ecoles Publiques

Avis est ici donné que le règlement No 3-60 de la Division Scolaire de la Rivière-Rouge No 17 sera soumis au vote des électeurs résidants de ladite Division Scolaire à l'heure et aux endroits ci-dessous mentionnés.

Le but dudit règlement No 3-60 est de pourvoir à la construction d'écoles secondaires dans ladite Division Scolaire de la Rivière-Rouge No 17, comme suit: à St-Jean-Baptiste, Manitoba, un high school comprenant 7 salles de classe et des locaux auxiliaires équivalant à 7 classes, auditorium-gymnase compris; à St-Pierre, Manitoba, un high school comprenant 6 salles de classe et 5 locaux auxiliaires, chambre à buts multiples incluse; à Ste-Agathe, Manitoba, un high school comprenant 4 salles de classe et 4 locaux auxiliaires incluant une chambre à buts multiples; à St-Malo, Manitoba, un high school comprenant 4 salles de classe, des locaux auxiliaires équivalant à 4 classes, ci-incluse une salle à buts multiples, au coût total prévu de $660,000.00. On paiera le coût des constructions projetées grâce à des obligations au total de $660,000.00 portant intérêt annuel de 6¾ pour cent, payables en 20 remises annuelles consécutives égales de $61,094.02, payables annuellement le 1er jour de décembre des années 1961 à 1980 inclusivement, à l'exception de la première remise payable le 1er décembre 1961 et qui sera au montant de $79,768.40.

Le vote des électeurs résidants attitrés à voter sur ledit règlement No 3-60 aura lieu le lundi 13 juin 1960, de 9 h. a.m. à 8 h. p.m., heure normale centrale.

Les bureaux de scrutin seront à:

Bureau No 1: Districts de St-Pierre, St-Pierre Sud et Ste-Geneviève: bibliothèque de l'école de St-Pierre.

Bureau No 2: Districts d'Iberville et Avon: auditorium de l'école de St-Malo.

Bureau No 3: Districts de Frontenac, St-Isidore, La Rochelle et North Star: salle de curling de Dufrost.

Bureau No 4: Districts d'Otterburne et St-Viateur est: école d'Otterburne.

Bureau No 5: Districts d'Otterburne ouest, Marais et Crystal Spring: école d'Otterburne ouest.

Bureau No 6: District de Provencher: école d'Aubigny.

Bureau No 7: District de Carey: école de Carey.

Bureau No 8: Districts de Ste-Elisabeth, Lévis, St-Martin et Albright: salle paroissiale de Ste-Elisabeth.

Bureau No 9: Districts de St-Joseph et Taché: école de St-Joseph.

Bureau No 10: District d'Inverness Consolidé: salle municipale de Letellier.

Bureau No 11: Districts de St-Jean-Baptiste Consolidé et Youville: auditorium de l'école de St-Jean-Baptiste.

Bureau No 12: Districts de Ste-Agathe Consolidé et St-Adolphe Sud: auditorium de l'école de Ste-Agathe.

Le président de la Division Scolaire de la Rivière-Rouge No 17 sera présent au bureau du secrétaire-trésorier de ladite Division Scolaire à St-Pierre, Manitoba, le lundi 6 juin 1960, de 11 h. à midi, heure normale centrale, afin, si nécessaire, de nommer deux personnes qui représenteront au bureau de scrutin les gens intéressés à et désireux de promouvoir l'adoption dudit règlement, et un nombre égal de personnes qui représenteront au bureau de scrutin les gens intéressés à et désireux de s'opposer à ladite adoption.

Le secrétaire-trésorier de ladite Division Scolaire de la Rivière-Rouge No 17 sera à son bureau à St-Pierre, Manitoba, à 10 h. a.m., heure normale centrale, le mercredi 22 juin 1960, pour compter le nombre de votes pour et contre ledit règlement.

La copie originale dudit règlement No 3-60 et l'ordre No 196/60 du Bureau municipal du Manitoba sont au bureau du secrétaire-trésorier de la Division Scolaire de la Rivière-Rouge No 17 à St-Pierre, Manitoba, et peuvent être examinés par toutes les personnes intéressées, aux heures de bureau.

Daté au village de St-Pierre, dans la province du Manitoba, ce 24 mai 1960.

Gérard-J. Gagné,
secrétaire-trésorier de la
Division Scolaire de la Rivière-Rouge No 17.

Les jeunes de deux provinces, bénéficiaires du zèle du R. P. Albert Girard, O.M.I.

Les professeurs et les élèves du Juniorat de la Ste-Famille, à St-Boniface, ont célébré avec éclat le jubilé d'argent sacerdotal de leur supérieur, le R. P. Albert Girard, O.M.I., dimanche dernier, honorant du coup le Sacerdoce du Christ et de Ses représentants sur terre.

Les fêtes ont commencé à 10 h. 30, alors que le Père Jubilaire célébra une messe solennelle, assisté des RR. PP. Eugène Dubreuil, O.M.I., recteur du Collège de Gravelbourg, et Maurice Desautels, O.M.I., professeur au Juniorat, comme diacre et sous-diacre. Les junioristes, sous la direction du R. P. Laurent Godbout, O.M.I., chantèrent une messe du R. P. Jules Martel, O.M.I., directeur de l'Ecole de musique de l'Université d'Ottawa. Le service de l'autel était assuré par des petits neveux du Père Girard, que dirigeait le R. P. Armand Joyal, O.M.I., aussi organisateur des fêtes jubilaires.

Le R. P. Denis Audette, O.M.I., vicaire de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, sut faire admirer par ses jeunes auditeurs la grandeur du prêtre éducateur. Rappelant tout d'abord une visite qu'il fit un jour chez un statuaire, il décrivit les divers stades qui mènent à la confection parfaite d'une statue: ici un simple apprenti se sert de moules pour produire bras, buste, cou, etc.; plus loin un artisan perfectionne déjà ces formes produites en série; là un artiste véritable donne le dernier fini et transforme en chef-d'oeuvre ce que les autres n'avaient en fait qu'ébauché. Ainsi dans l'Eglise, dit le prédicateur, et l'on peut vraiment dire que le prêtre-éducateur est un artiste spirituel spécialement chargé de façonner le Christ-Prêtre dans les âmes de futurs prêtres.

Artiste spirituel

Le Père Girard est, depuis 25 ans, l'un de ces artistes spirituels à qui le Christ a confié la tâche délicate de former des âmes de prêtres, de missionnaires, et aussi de chefs laïcs. Il a accompli son rôle d'abord, pendant 20 ans, au Collège de Gravelbourg, à titre de professeur, de préfet de discipline et de directeur spirituel. Depuis 1956, comme supérieur du Juniorat, il travaille plus immédiatement à la formation de futurs missionnaires du Christ. Le témoignage de ses anciens de Gravelbourg et de ses junioristes actuels, et davantage les résultats obtenus prouvent que le Père Girard a été un artiste qui méritait la confiance du divin Maître.

Le Père Prédicateur rappela, avant de terminer, le souvenir des confrères oblats du Père Girard qui célébreront cette année leur jubilé d'argent d'ordination sacerdotal, ayant été ordonnés eux aussi le 29 juin 1935: les RR. PP. Eugène Dubreuil, recteur de Gravelbourg, Albert Joyal, éducateur au Chili, Amérique du Sud, Charles Ruest, principal du pensionnat indien de Kenora, Ont., Julien Jalbert, curé de Little Forks, Minn., et Roméo Beaulieu, missionnaire à Birtle, Man. Puis il félicita les parents du jubilaire, que représentaient dans la chapelle Mme A. Desautels, M. et Mme R. Arbez, M. et Mme J. Champagne, Mlle Flora Girard. Deux religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie représentaient leur Congrégation.

On remarquait aussi dans la nef de la chapelle, outre les junioristes des éléments, de syntaxe, de méthode et de versification (ceux du cours universitaire ont terminé leur année académique), la présence de plusieurs Oblats de la région et de Gravelbourg: les RR. PP. Aimé Lizée, provincial, Hilaire Gagné, supérieur du scolasticat de Lebret, Aurèle Lemoine, curé du Précieux-Sang de St-Boniface, Champlain Deshaies, économe provincial, Henri Desrochers, Isidore Joyal et Ovide Guy, du Collège de Gravelbourg, Nestor Massé, du noviciat de St-Hubert, Marcel Rio et Laurent Alarie, de l'école indienne de Winnipeg, et Roméo Bédard, rédacteur adjoint de La Liberté et le Patriote; les RR. PP. Julien Morin, Dominique Kerbrat, Antonio Fortin, Garcia Adam, Louis-N. Boutin et Michel St-Jacques, du personnel du Juniorat; les RR. FF. Aurèle Lécuyer, Denis Boulet, Armand Gauthier, H. Turenne, François Kérouanton et Hervé Hultric. MM. les abbés Roland Bélanger, curé de Ste-Marie, et Léo Verrier et le R. F. A. Laurin, S.M., principal de l'Institut Collégial Provencher, se joignirent au groupe peu après la messe, alors que le Père Fortin venait de prendre quelques photos-souvenirs.

Les Petites Soeurs de la Ste-Famille ont pris part à la fête à leur manière, en préparant l'un des plus magnifiques banquets qu'ait enregistrés l'histoire du Juniorat. Le gâteau "sacerdotal" qui ornait la table d'honneur fut spécialement un témoignage de leur amour du sacerdoce et de leurs talents culinaires. Les orateurs ne manquèrent pas de le souligner après le repas.

Le premier orateur fut le Père Armand Joyal, maître de cérémonies, qui sut montrer comment le Père Girard est depuis 25 ans un disciple parfait de Dom Bosco dans son amour pour les jeunes qu'il sait faire monter sans cesse vers un idéal de vie incomparable.

Les junioristes exprimèrent à leur supérieur leurs voeux, d'abord par la voix autorisée d'un confrère, puis par un riche bouquet spirituel, et aussi par l'interprétation réussie de trois magnifiques chants: l'Ave Maria, musique de Z Noël, O.F.M.; la Berceuse de Brahms, le soliste étant Raymond Lanthier; l'Alouette du matin, parole et musique de Jos. Beaulieu. L'accompagnateur était Michel Koriluk; le directeur, le R. P. L. Godbout.

M. l'abbé R. Bélanger parla au nom des parents et amis et sut dévoiler des traits amusants et des faits édifiants de la vie du jubilaire. Rappelant particulièrement que cet athlète du Christ fut aussi un sportif de première classe, il fit mieux saisir comment le Père Girard sait comprendre les jeunes et se faire aimer d'eux.

Voeux de Gravelbourg

Le Père Dubreuil apporta les voeux et les félicitations du Collège de Gravelbourg où le Père Girard se dévoua pendant 20 ans, de l'Amicale du Collège, de la population de Gravelbourg et même de la Saskatchewan française tout entière. Le Père Provincial fit réfléchir ses auditeurs sur la profonde efficacité d'une vie de prêtre qui, depuis 25 ans, n'a cessé de se donner au Christ dans la prière et le sacrifice pour mieux Le donner à ceux qu'on lui confiait dans des maisons de formation chrétienne et sacerdotale.

Le Père Girard mit fin à cette série de discours émouvants, en disant merci à Dieu et à Marie, à sa famille si bien représentée (à l'exception de sa soeur religieuse, la Rév. Sr Ste-Eugénie, M.I., à Duck Bay), à Mgr J.-Albert Beaudry, son parrain qui l'a baptisé à Ste-Anne-des-Chênes, sa paroisse natale, aux Pères Rédemptoristes de sa paroisse, aux Frères Maristes et aux Soeurs Oblates du Jardin de l'enfance Langevin, ses éducateurs à l'école primaire, aux Pères et Frères du Juniorat où pendant six ans il fit son cours classique, aux Pères Jésuites du Collège de St-Boniface qu'il fréquenta pour ses études, à la Congrégation des O.M.I. qui l'accepta au noviciat, puis le prépara pendant ses études aux scolasticats de Rome et de Lebret au grand jour de l'ordination par Mgr Melançon à Gravelbourg et aux grandes joies du ministère d'éducation à Gravelbourg et ici au Juniorat. Pendant tout son discours, le Père Girard cita les noms de tous ceux et celles qui l'ont aidé à devenir prêtre et à agir en prêtre, et il dit de toutes manières son amour de sa vocation d'éducateur de futurs prêtres. Il conclut en parlant de façon plus spéciale à ses chers junioristes qui tous l'écoutaient avec une attention remarquable, en remerciant les Pères et Frères du personnel, ses collaborateurs immédiats, les religieuses qui dans le silence et dans l'ombre se dévouent si constamment à l'oeuvre, en rappelant le souvenir de chacun de ses confrères d'ordination, le 29 juin 1935.

Cette fête de dimanche dernier a permis une fois de plus d'exalter la grandeur du sacerdoce, en honorant l'un de ses dignes représentants. Ad multos annos.

Au Manitoba

Laurier

Première communion

Vingt-cinq petits enfants faisaient leur première communion le dimanche 28 mai. Ce fut une bien belle et touchante cérémonie. Les enfants, préparés par leur institutrice, Mlle Jeanne Labous, lirent distinctement leurs prières avant et après la communion.

Firent leur première communion: Lucien Assailly, Emile Bernardin, Lucien et Raymond Boisvert, Thérèse Bouchard, Léo Chaput, Laura Chatwell, Agnès, Roland et Yvon Délaurier, Michel Desjardins, Gilbert Desroches, André Dubois, Eliane Duruisseau, Nicole Forest, Gilbert Gamache, Wanda Grandmont, Georges et Georgina Labelle, Donald Leclerc, Francis Péloquin, Arthur et Harold Tardiff, Daniel et Roland Verley.

Partie de cartes

La dernière partie de cartes au profit du fonds de construction avait lieu le dimanche 28 mai. Malgré le petit nombre qui y assistèrent elle fut un réel succès. Les heureux gagnants au whist furent Daniel Letain et Lucille Gingras; au bridge, M. Léon Bouchard et Mme René Bouchard. La loterie favorisa la petite Sandra Lambert et Mme M. Patenaude, de Ste-Rose-du-Lac. Mlle Thérèse Leclerc gagna le prix d'entrée.

Va-et-vient

Mme A. Therrien et M. et Mme André Therrien sont revenus d'un voyage de deux semaines à Montréal et Sarnia.

Etaient en visite chez Mlles Louise et Marie Deremiens, Mme Nil Deremiens et sa fille, Désiré, d'Ottawa, et Mme Yolande Villeneuve, de Plantagenet, Ont.

La Salle

Baptêmes

Le 29 mai: Lynne-Marie-Claudette, fille de M. et Mme René Lagacé (Irène Champagne), née le 18. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Normandeau, de St-Boniface.

Le 29 mai: Roger-Edouard, fils de M. et Mme Denis Rochon (Cécile Perreault), né le 18. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Perreault, de Fort Rouge, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

Les 21-23 mai, M. et Mme Wilfrid Côté et famille visitèrent leurs parents de Dunrea, MM. et Mmes Joseph et Léon Boulet.

Le dimanche 29 mai, M. et Mme Auguste Calvez et leurs enfants, de St-Boniface, furent en promenade chez M. et Mme François Calvez, de La Salle.

L'obtention d'un baccalauréat en droit par un enfant de la paroisse de La Salle est un honneur qui réjouit toutes ses connaissances. Chaleureuses félicitations à M. André Comeau pour le magnifique succès qu'il vient de remporter! Sa mère, Mme Omer Comeau, assista à la collation des diplômes, qui eut lieu à l'Université du Manitoba, le mercredi 25 mai.

Le dimanche soir 29 mai, MM. et Mme Marcel Jullié et Joseph Mahé, de St-Boniface, furent de passage chez Mme Robertine Cormier et ses filles. Ils étaient acocmpagnés de M. et Mme Emile Jullié, d'Algérie, en promenade au Manitoba depuis le milieu du mois d'avril et qui doivent prochainement retourner dans leur pays.

Elie

Mariage Bernardin-Chabot

Le samedi 21 mai, M. le Curé bénissait le mariage de Georges Bernardin, fils de M. et Mme Adonai Bernardin, et de Claire Chabot, fille de M. et Mme Charles Chabot.

La mariée portait une longue robe blanche de soie pure, décorée d'appliqués de dentelle et de perles. Le corsage était en dentelle avec une encolure bateau et des manches boléro. Son voile court était retenu d'un diadème de pierres du Rhin et perles. Elle portait un bouquet de roses en cascade.

La dame d'honneur, Mme James Keough, et les filles d'honneur, Mlles Stella Rivard et Jeannette Lachance, les bouquetières, Patricia Chabot et Maureen Desilets, portaient des robes de soie organza vert pomme. Des voiles retenus par une petite couronne décorée de perles, de même teinte que les robes, étaient leurs coiffures. Leurs bouquets étaient composés de chrysanthèmes blancs.

Le garçon d'honneur était James Keough et les huissiers, Maurice Chabot et Louis Bernardin. Les pères respectifs des mariés leur servaient de témoins.

La chorale, accompagnée à l'orgue par Mme Lévesque, fit les frais du chant.

Un souper, une réception et une soirée réunirent plusieurs parents et amis à la résidence de la mariée.

Les mariés partirent ensuite en voyage de noces à Niagara Falls et aux Etats-Unis. Pour le voyage, la mariée portait une jolie robe fauve de dentelle avec accessoires mauves et étole de fourrure blanche. A leur retour, M. et Mme Georges Bernardin résideront à Elie.

Première communion

Le jeudi 26 mai, jour de l'Ascension, fut jour de première communion. Les communiants étaient au nombre de neuf: Léonard Desilets, Claude Allard, Lucille Alarie, Edith Champagne, Renée Légaré, Lucille Legault, Valérie et Thérèse Bernardin.

Va-et-vient

Fernand Allard et Alfred Legault sont partis en voyage en Californie.

M. et Mme Eddie Marchand et leur famille, de Fargo, étaient de passage pour le mariage Bernardin-Chabot.

Naissance

M. et Mme Raynald Lavack sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, Monica-Lois-Marie.

Collation des diplômes

Le dimanche 29 mai fut un jour mémorable dans les annales d'Elie, car c'était la première fois que l'école d'Elie célébrait la journée d'adieu en l'honneur de ses premiers finissants: Estelle et Louis Girard.

Afin de placer l'avenir des élus du jour sous la protection de la sainte Vierge, la cérémonie débuta par l'exercice du mois de Marie à l'église à 3 h., suivi de la bénédiction du St-Sacrement. Quelques-uns des beaux chants exécutés par la chorale furent "Je te bénis" et "Mother Dear", solo par M. Paul Régnier. Ensuite, tous se réunirent à la salle de l'école.

Après la marche solennelle des étudiants et l'hymne national, M. Régnier, maître et principal de l'école secondaire, ouvrit les cérémonies par un mot de bienvenue aux parents et amis des finissants. Puis il présenta M. Norbert Beaudry, maître de cérémonies.

Le portrait des finissants fut décrit en français par Sylvia Désilets, et en anglais par Brian Stanbra.

Estelle Girard prononça le discours d'adieu en français, et Louis Girard, en anglais. C'était un élan de reconnaissance envers leurs parents, leurs instituteurs, et leur école pour le bienfait de l'éducation reçue. Laurette Legault et Sharon Olson leur répondirent en exprimant leurs voeux au nom de l'école.

Le programme musical fut très bien exécuté par un artiste de renom, M. Fernand Tellier.

M. l'inspecteur Muirhead conseilla aux finissants de s'instruire pendant toute leur vie, leur disant que le bonheur consiste à toujours employer les talents que le Créateur a donnés. Il leur présenta les certificats et le livre des finissants, portés par Cheryl Beaulac et Don Lofto.

M. Léopold Girard, président, présenta les trophées donnés par le district scolaire d'Elie.

La cérémonie se termina par les paroles encourageantes de M. l'abbé H. Roy, curé, puis du chant "Dieu sauve la Reine".

Plus tard, un groupe de parents et d'amis se réunirent chez M. et Mme Noël Girard, parents des finissants, pour un succulent souper.

Première collation des diplômes à Fannystelle, le jeudi 19 mai

FANNYSTELLE — Pour la première fois dans son histoire, Fannystelle fêtait ses finissants. Les gradués de 1960 sont Wayne McAlinden, Mary Roth, Gary Franzmann et Maureen Underwood.

La célébration commençait, le jeudi 19 mai à 6 h. p.m. par un banquet servi par M. Pelland. Plus de 50 invités assistèrent au banquet. Après un savoureux repas, tous les parents et amis se rendirent à la salle paroissiale afin d'assister aux exercices.

La soirée débuta par un duo de piano par Mary Roth et Dolorès Simonson, puis un mot de bienvenue en français par Wayne McAlinden, tandis que Gary Franzmann donnait celui en anglais. Maureen Underwood donnait le discours d'adieu en anglais et Mary Roth dit le mot d'adieu en français. La chorale de l'école fit entendre "Les bruits du soir" et "The Peasants' Creed". Puis, Theresa Stangl, accompagné par Fernande Painchaud, entonnait "At The End of a Perfect Day".

M. Léopold Girard, président de la Division de Cheval Blanc, distribua les cadeaux des élèves des grades 9 à 12, aux finissants. Les élèves du grade onze, Ella Cyrenne, Theresa Stangl, Irène Daoust, Dolorès Simonson, Gérald Simonson, Victor Mollot, Léo Cyrenne et Roger Boulanger ont été présentés avec des diplômes.

L'inspecteur, M. Muirhead, fit un court discours et M. l'abbé S. Caron, curé, adressa son message aux finissants.

Parmi les invités, on remarquait: M. l'abbé S. Caron, curé, la Rév. Sr Supérieure et Rév. Sr Ste- Odile (maîtresse), les commissaires et leurs épouses, M. et Mme Muirhead, M. L. Steele, M. Oris Aquin et M. R. Stevens.

Le vendredi 20 mai eut lieu, dans la salle paroissiale, la soirée dansante des gradués. Plus de 150 personnes (parents et amis) étaient présentes.

Les élèves désirent remercier tous ceux qui ont contribué à rendre cette soirée si égayante.

Çà et là

Souhaits de bon voyage vont à Mme John Roth qui est partie pour l'Europe le 25 mai.

Souhaits de prompt rétablissement à M. Georges Godin, patient à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg.

Le samedi 28 mai, les élèves se rendirent tous à la messe pour implorer l'aide du St-Esprit durant le concours français. Bon succès à tous ces élèves!

Incendie

M. et Mme Louis Dureault désirent remercier tous les parents et amis qui sont venus à leur aide, le dimanche 22 mai. Accidentellement, après souper, le feu prit dans quatre de leurs entrepôts à grain. La maison put être sauvée ainsi que d'autres bâtiments. M. Dureault s'est brûlé les mains en essayant d'éteindre le feu.



Cette photo a été prise à Gravelbourg pour souligner l'anniversaire de la première pelletée de terre qui a marqué le début des travaux de la Résidence D'Youville pour personnes âgées. Sur la photo l'on reconnait les Rév. Mères Jarbeau, Rioux et Drouin avec M. le maire, M. le Dr Morin et les architectes.

En Saskatchewan

Gravelbourg

Mariage

Le samedi 21 mai dernier, en l'église du Sacré-Coeur de Regina, M. l'abbé Ryan bénissait le mariage d'Hélène Michaud, fille de M. et Mme Germain Michaud à M. André Fauchon, fils de M. et Mme Alfred Fauchon, tous de Gravelbourg.

La mariée portait une robe blanche trois-quarts en organza. Le haut de sa robe était en dentelle ornée de perles. Sa robe avait des manches courtes. Elle portait des gants longs. Son voile était soutenu par une petite couronne en pierres du Rhin. Son bouquet se composait de glaïeuls pêche. Son bijou, cadeau du marié, était un collier de perles.

La fille d'honneur était Mlle Yolande Fauchon, cousine du marié. Elle portait une robe trois-quarts en organza aqua. Son chapeau de plume était de la même nuance que sa robe. Son bouquet se composait d'oeillets jaunes. Le garçon d'honneur était M. Claude Fauchon.

La réception eut lieu à l'hôtel Kitchener.

M. Marcel Fauchon, frère du marié, agissait comme maître de cérémonies.

M. et Mme André Fauchon partirent en voyage aux Etats-Unis et à Calgary, Alta. Pour le voyage, Mme Fauchon portait une, jupe avec manteau trois-quarts beige pâle assortis à des accessoires couleur de rouille. M. et Mme André Fauchon résideront à Assiniboia, Sask.

Parmi les 125 invités, on remarquait: Mlles Marie, Eveline, Rita et Solange Fauchon, M. Bernard Bunz, MM. et Mmes Marcel, Roméo et Oscar Fauchon et leurs enfants, Priscillia et Alain, tous de Calgary; M. Claude Fauchon et Mlle Denise Langelier, d'Edmonton, Alta.

Va-et-vient

MM. et Mmes Marcel Ferraton, de Montmartre, et Joseph Spronken, de St-Vital, Man., ont rendu visite à M. et Mme Norman Rainville.

M. et Mme Marcel Fauchon, de Calgary, Alta, sont venus chercher leurs deux filles, Diane et Joanne, qui étaient en promenade chez leurs grands-parents, M. et Mme Alfred Fauchon, de Gravelbourg.

Dumas

Va-et-vient

Mmes O. Legault et M.-L. Rollin accompagnèrent M. et Mme Léo Dumont à Regina, afin de visiter leurs enfants.

M. et Mme Alfred Filteau, de Winnipeg, sont allés visiter leur mère, Mme Ida Filteau, à St-Hubert, et leur frère et belle-soeur, M. et Mme Adrien Bessette.

Malades

Mme Léo Lamontagne, de Wawota, est de retour chez elle, après un séjour à l'hôpital de Regina.

Mme A. Deschamps, qui fut patiente à l'hôpital de Kipling pendant quelques jours, est de retour chez elle.

M. et Mme Donat Lamontagne conduisirent leur mère à Regina, pour un examen médical.

Mme R. De La Breli, qui fut patiente à l'hôpital de Wawota, est maintenant de retour chez elle.

Mme René Jacques est hospitalisée à Wawota.

A tous ces malades ou convalescents: prompt rétablissement!

St-Victor

M. et Mme R. Lalonde et leur famille ont visité M. et Mme C. Vucketts, de Regina, en fin de semaine.

Le R. P. Georges Hupé, O.M.I., missionnaire de La Loche, Sask., était en visite chez MM. et Mmes L. Isabelle, J.-D. Lalonde et Denis Lalonde. Le Père Hupé continuait ensuite son voyage jusqu'à Montréal, afin de s'y reposer et de visiter ses parents et amis.

M. et Mme F. Caron et leurs fillettes ont passé quelques temps à visiter parents et amis de Montmartre et de Regina. Ils ont aussi assisté au mariage d'un frère de M. Caron, à Vita, Man.

M. Marcel Fontaine, de Regina, s'est rendu chez M. et Mme M. Laberge et M. René Fontaine.

M. et Mme H. Boutin et leurs fillettes sont allés passer quelques jours à Swift Current chez M. et Mme E. Dubord. Mme L. Collin, qui les accompagnait, s'arrêta à Cadillac, chez M. et Mme Ben Daku.

M. et Mme G. Rodrigue et leurs enfants, de Calgary, ont passé une partie de leurs vacances chez les parents de Mme Rodrigue, M. et Mme L. Beaubien.

M. et Mme M. Langlois et leur famille et M. A. Langlois, de Sarnia sont allés à Ferland, visiter M. et Mme A. Laberge.

MM. D. Lalonde, M. Vaudrin et W. Farwell allèrent à la pêche en fin de semaine à Dore Lake, Sask.

M. et Mme R. Boutin et leur famille se rendaient en fin de semaine à Regina, chez MM. et Mmes C. Stregger et M. Bissonnette.

Ponteix

Çà et là

Le dimanche 22 mai, Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., annonçait la triste nouvelle de sa démission comme curé de Ponteix et de son départ pour Montréal. Le dimanche 29 mai, il y eut un banquet en son honneur auquel assistaient Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, et tous les prêtres du diocèse. Le Collège de Gravelbourg était représenté.

Félicitations à Mlle Marie Strohhofer, étudiante en arts et science à l'Université de Saskatoon, qui fut la gagnante d'une bourse pour mérite scolaire, ainsi que du prix de l'ambassadeur de Suisse.

MM. et Mmes J.-O. Tourigny, René Lallier et Arthur Vallée et M. Gérard Tourigny se sont rendus au congrès des Chevaliers de Colomb à Saskatoon, le 22 mai.

M. Réal Caouette, de Rouen, comté d'Abitibi, P.Q., a visité les familles Cloutier.

M. et Mme Roger Paradis, de Val Marie, étaient de passage chez MM. Benoit et Roland Cloutier.

M. Alphonse Lévesque, de Californie, a passé quelques jours chez M. Emery Douville.

M. et Mme Lucien Thibault se sont rendus à Vègreville assister aux funérailles de leur frère et beau-frère, M. Alfred Bouchard.

M. et Mme J. Vertefeuille ont visité M. et Mme Alcide Bonneville.

M. et Mme Douville ont visité M. et Mme Gédéon St-Cyr et les familles Douville.

Mme Marcel Piché est allée à Montréal assister aux funérailles de son frère.

M. et Mme Albert Picray ont assisté à la collation du diplôme de leur fils, Georges, au Collège Campion de Regina. Georges a reçu une médaille d'argent pour compétence générale.

M. et Mme Roméo Cyrenne et leurs fils, Louis et Paul, de St-Boniface, ont visité les familles Cyrenne, de Ponteix.

Mme Marie Lamothe, de Redvers, est en visite chez M. et Mme Henri Stringer.

M. et Mme Achille Stringer ont eu la douleur de perdre leur petite fille, Claudette, âgée de 8 ans, le lundi 27 mai. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Saskatoon

Club Alouette

Le succès de la réunion sociale organisée par le Club Alouette dépassa toutes les espérances. La Providence avait voulu que le soleil soit de la partie; le terrain de M. Perreault avait fait toilette pour la circonstance; l'herbe avait été coupée, ratissée. La réunion devait commencer à 3 h., mais à 2 h. de nombreuses voitures avaient déjà pénétré dans l'enclos.

Lorsque le comptoir de M. Sirois fut installé, on procéda à la formation de deux équipes de balle. Un combat épique entre les Castors du Nouveau-Brunswick et les Alouettes de Saskatoon s'engagea; la balle, lancée, frappée, partait, revenait, rasait le sol, rebondissait, s'élevait en l'air, filait à droite, à gauche et se perdait dans la foule; des hommes couraient dans le champ, sur les buts, se bousculaient, tombaient; des frappeurs, menaçants ou apeurés, nerveux ou nonchalants, se succédaient au bâton; l'arbitre criait, gesticulait, sifflait, menaçait; la foule applaudissait, huait, tempêtait; quelle variété de jeux: lancers rapides, lents, à effets, arrêts acrobatiques, courses folles, plongeons spectaculaires, coups de circuits, etc., rien n'y manquait. Finalement, les Castors et les Alouettes, exténués, couverts de sueur, décidèrent après 10 manches de jeu, de mettre fin à cette lutte titanesque. Résultat, 9 à 9.

Pendant ce temps, les voitures continuaient à déverser leur contenu sur le terrain; les hommes, en tenue légère, faisaient un brin de causette près du comptoir ou bien s'asseyaient sur l'herbe pour observer les différentes activités; les enfants, brandissant des ballons, échappaient à la surveillance de leurs parents, se faufilaient dans la foule, s'en donnaient à coeur joie. Les mères de famille, pimpantes et coquettes, se racontaient les derniers potins ou péroraient sur les agissements de leurs dernier-nés.

Soudain, Auguste Bandet, caché dans une voiture minuscule écrasée sous d'immenses haut-parleurs, annonça l'arrivée du Père Michaud, directeur de la chorale Acadienne. Vite on s'attroupa autour des chantres; le silence se fit et le festival commença. Ce fut un véritable régal acoustique; la chorale Acadienne interpréta, avec une rare maîtrise, un équilibre parfait et une ardeur étonnante, plusieurs chants du folklore. De l'avis de tous ce concert en plein air fut beaucoup trop court, mais le temps passait et il fallait songer au départ pour Prud'homme.

Le concert terminé, les activités reprirent dans le champ: jeux de balle et courses à pieds pour les jeunes. M. Armand Perreault présenta, au nom du Club Alouette, de beaux crucifix aux premiers communiants de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens. Pendant ce temps, quelques cuisiniers courageux, bravant la chaleur et la fumée, s'efforçaient de faire cuire des chiens-chauds sur une cuisinière préhistorique empruntée sans doute à Pionera.

Auguste se mit à alimenter de plus belle ses haut-parleurs qui crachèrent pendant un certain temps leur musique saccadée. On annonça que la cuisson des chiens-chauds était finalement terminée et la foule se pressa autour du comptoir d'alimentation. Sur ces entrefaites, le cortège des voitures s'était formé; l'heure du départ pour Prud'homme avait sonné et c'est avec un chien-chaud à la main et le regard plein d'admiration que ceux qui restaient virent partir pour d'autres cieux cette fameuse chorale Acadienne.

Willow-Bunch

Malades

Sont actuellement patients à l'hôpital: MM. Alcide Grégoire, J.-W. Blakie, Mmes Antonio Fiset et Delphis Savoie. Ont quitté l'hôpital dernièrement: M. Albert Lambert, Mmes Norton Phanhang, Robert Langlois (un fils), W. Winslow, les jeunes Laurent Lalonde, Maurice et René Laberge.

Première communion

Le dimanche 29 mai, 37 petits enfants firent leur première communion, accompagnés de leurs parents.

Va-et-vient

M. et Mme Rémi Provost sont partis dernièrement passer quelques mois chez leurs fille et gendre, M. et Mme Oscar Sjodin, à Maillardville, C.-B.

M. Wallace Bracey est employé au magasin coopératif d'Assiniboia, depuis quelques semaines.

M. Osias Bruneau est parti à Ponteix, dernièrement, où il a un emploi.

MM. les abbés J.-A. Latendresse, curé, et A. Bouchard, vicaire, sont allés à Ponteix le dimanche 29 mai, assister à un banquet donné par les paroissiens en l'honneur de Mgr Louis Lussier.

M. le Dr Lionel Rodrigue, de Pangman, M. Roger Rodrigue et MM. et Mmes Roméo Rodrigue et Marcel Dionne sont allés à la collation du diplôme d'infirmière de leur fille, soeur et belle-soeur, Cécile Rodrigue, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, le 15 mai. Etaient aussi présents Mme Lowe et Mlle Colette Bonneau ainsi que M. et Mme W. Winslow, dont leur petite fille, Marguerite Fafard, recevait aussi son diplôme d'infirmière.

M. et Mme Lucien Couture sont allés visiter leurs enfants et amis à Moose Jaw et Regina, dernièrement.

Mlle Délia Bourassa, de Radville, est venue visiter son amie, Mlle Rolande Tougas, dernièrement.

MM. les abbés Fernand Ducharme, de Coderre et F. Blanchard, de Fife Lake, étaient de passage au presbytère, la semaine dernière.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Concours

Deux concours organisés par CFRG à l'occasion de la semaine de la radio, la semaine dernière, ont obtenu un gros succès.

Mme Longault (Grand-maman des petits et de tout le monde) fut pendant quelques jours noyée dans un flot de lettres, et le facteur du poste, Andrée Audette, a peiné bien souvent sous le poids des lettres à rapporter . . . Mais Andrée est une bonne fille, elle ne se plaint jamais, elle n'a aucune raison de se plaindre d'ailleurs! Ceci dit: revenons à nos concours.

Deux concours pour la semaine de la radio: un pour les petits et l'autre pour les grands.

Au Coin des tout-petits, la petite Angèle Bouvier, de Gravelbourg, fut la gagnante d'un appareil de radio. Dans la catégorie des grands auditeurs, ce fut Mme Chmura, de Fort Qu'Appelle, qui se vit attribuer un magnifique appareil de radio de marque "Admiral".

Nous félicitons ici les heureuses gagnantes et en particulier Mme Chmura pour sa belle lettre pleine de gentillesses; Mme Chmura a défini d'une façon précise les buts de la radio, c'est-à-dire délassements, repos, évasion, distractions, éducation.

Merci, Mme Chmura, vous avez vu juste! et la chance a vu juste aussi en vous choisissant comme l'heureuse gagnante de ce concours de la radio.

Le jeudi 26 mai, nous avons reçu une lettre (la 1ère) de Guy Pariseau depuis son départ pour Winnipeg. Encore un peu tôt pour nous fairt part de ses impressions, comme il dit . . . Toutefois il nous dit quand même qu'il habite un "4 pièces"; tant mieux, car cela convient très bien à sa nature un peu romantique. Un coeur et un "4 pièces" et deux coeurs, une valse, quel beau Méli-Mélo et c'est un beau départ dans une vie nouvelle! Encore d'autres lettres, cela nous fera bien plaisir, mon vieux!

Jean Normandeau, notre nouveau camarade, s'intègre petit à petit et se fait à notre mentalité de "Canadien occidental". La Saskatchewan commence à le posséder, comme c'est l'habitude de cette charmante province malgré sa poussière, son vent, ses tempêtes de neige, ses magnifiques couchers de soleil et ses champs de blé au mois de juillet et août, et aussi sans oublier l'ambiance "bon enfant" de cet enfant qui a passé l'âge de raison . . . je veux parler du poste CFRG qui vous dit: "Bonjour" et à la semaine prochaine.

TCHANTCHET.

Saint-Louis

Soirée d'adieu des finissantes de St-Louis

Le dimanche 22 mai eut lieu la collation des diplômes à St-Louis. La cérémonie débuta avec le salut du Saint-Sacrement. Ensuite, les graduées et leurs invités se rendirent à la salle paroissiale. Six finissantes furent présentées par leurs compagnes de classe: Geneviève Magnin, présentée par Cécile Doderal, Norma Lépine, par Hélène Daniel, Odile Valmont par Lucille Doderal, Carmen Branger par Marina Ladoucier, Lucille Thibault par Sandra Muir, et Lois Swail par Rita LaRose.

Le maître de cérémonies était M. N. Boyer qui offrit aux finissantes quelques conseils pratiques pour l'avenir, et leur laissa cette pensée édifiante: "L'amitié avec le Christ est une des grandes richesses de la vie."

Norma Lépine et Carmen Branger souhaitèrent la bienvenue; Geneviève Magnin rendit hommage aux parents; Lucille Thibault dévoila le secret du succès dans la vie; Odile Valmont donna le discours de remerciements, et Lois Swail lut le discours d'adieu. Il y eut ensuite des chants par les finissantes avec le concours d'un groupe d'élèves des autres classes.

M. l'abbé L. Leclerc, curé, ainsi que M. l'abbé A. Marchildon adressèrent quelques mots d'encouragements et d'exhortation aux élues du jour.

Puis Mère Supérieure présenta les médailles. Ces médailles sont offertes chaque année aux élèves méritants par les religieuses dans toutes leurs maisons et forment un lien d'amitié entre les élèves et leurs maîtresses. Après cela vint la présentation des trophées. Mme F. Boucher, présidente de la Ligue et directrice du Club 4-H, fit les présentations suivantes: Lucille Thibault, l'écusson, ainsi que le trophée individuel pour succès général, don offert par la Ligue des Femmes Catholiques de St-Louis; à Carmen Branger, le trophée, offert par le Club 4-H, pour s'être classée deuxième en succès général. Odile Valmont reçut l'écusson offert par le comité paroissial de l'A.C.F.C., pour succès en français. M. Médéric McDougall, président du comité paroissial, fit la présentation. On offrit aussi des prix aux élèves ayant obtenu les meilleurs résultats à l'examen de catéchisme. Voici les noms de ces élèves: grades 11 et 12: Geneviève Magnin; grades 9 et 10: Cécile Doderal; grade 8: Rita Vey; grade 7: Rosella Regnier; grade 6: Jeannette Lavigne; grade 5: Paulette Langlois; grade 4: Louis Benoit; grade 3: Bernard Langlois.

M. l'abbé C. Provencher fit ces présentations.

L'orateur principal à cette fête était M. S. Ewaniuk, surintendant des écoles pour l'unité de Wakaw, qui parla de la vraie signification de l'éducation.

Trente-cinquième

Pèlerinage annuel

Sanctuaire de la Petite Thérèse
Wakaw, Saskatchewan

LE DIMANCHE 12 JUIN 1960

PROGRAMME:

Du 3 au 11 juin: Neuvaine publique et solennelle
- 7 h. 30 p.m. Prières de la neuvaine
- 8 h. 00 p.m. Grand-messe

Le samedi soir 11 juin:
- 8 h. 30 p.m. Prières de la neuvaine
- 9 h. 00 p.m. Grand-messe
- 10 h. 00 p.m. Procession aux flambeaux

Le dimanche 12 juin: Jour du pèlerinage
- 5 h. 30, 6 h. et 7 h. a.m. Basses messes
- 7 h. 00 a.m. Messe avec sermon en hongrois
- 8 h. 00 a.m. Messe avec sermon en polonais
- 9 h. 00 a.m. Messe avec sermon en allemand (en plein air)
- 9 h. 00 a.m. Messe dans le rite grec (dans l'église)
- 10 h. 30 a.m. Grand-messe pontificale. Sermons en français et en anglais
- 2 h. 00 p.m. Procession du T. S. Sacrement. Bénédiction des malades, vénération de la relique de sainte Thérèse

RADIO: N.B. Cette année la neuvaine ne sera pas radiodiffusée.

Le dimanche 12 juin:
La messe pontificale et les sermons seront radiodiffusés de 10 h. 30 a.m. à 12 h. (midi) par le poste CKBI de Prince-Albert (900), et le poste CFNS de Saskatoon (1170).

Saskatoon

Çà et là

Les paroissiens de Sts-Martyrs Canadiens souhaitent la bienvenue à Mme Eva Billo, de Prud'homme, qui vient s'établir à Saskatoon. Mme Billo est employée au poste CFNS.

Mlle Jeanne Couture, garde-malade, prend un cours de Défense passive à Fort Qu'Appelle.

M. et Mme John Zyla et leurs fillettes, Diane et Thérèse, de Calgary, visitaient leurs parents, M. et Mme Régis Liogier.

M. et Mme Auguste Bandet se sont rendus à Zénon Park pour les funérailles de leur grand-père, M. Adélard Mayen.

M. et Mme Henri Marcotte, M. Ernest Marcotte et Mlles Lucille et Rita Marcotte se sont rendus à la mission indienne de Whitefish, visiter leur soeur et tante, la Rév. Mère Marie-Adélars, et leurs parents et amis à Prince-Albert, Domremy et St-Louis.

Naissance

M. et Mme Gérard Ringuette sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, Louis, baptisé par M. l'abbé B. de Margerie.

Saint-Hubert

Çà et là

M. et Mme V. Clare, de St-Charles, Man., ont rendu visite à la mère de cette dernière, Mme V. Perpete, de l'Hospice Jeanne d'Arc. Ils se sont aussi rendus chez M. et Mme Emile Gatin, dernièrement.

Le lundi 16 mai, le R. P. R. Turcotte, O.F.M., de Regina, accompagné de ses paroissiens, M. et Mme Ernest Gatin, s'est arrêté au presbytère pour une courte visite, puis chez M. et Mme Emile Gatin.

M. et Mme R. Istace sont allés à Saskatoon rendre visite à leur fils, Clément et sa famille durant la fin de semaine de l'anniversaire de la reine.

Nos visiteurs, durant la longue fin de semaine: M. et Mme P. Ledressay et leurs enfants, M. J. Saive, M. et Mme Ernest Gatin et leur fille Laura, Mme G. de Laforest et ses filles, tous de Regina; M. et Mme J. Swanson, de Calgary; M. et Mme J. Jordens, de Rivers, Man.; Mme W. Skinner et son fils Wendel, d'Alexander, Man.

Le dimanche 22 mai, après la messe, il y eut une brève assemblée des Dames d'Autel. Les rapports de la présidente et de la trésorière furent lus. Le comité sortant de charge a été réélu.



La Rév. Sr St-Sylvia, a.s.v., B.Sc., B.Ed., recevait le 18 mai sa maîtrise en éducation. Elle a développé comme sujet de thèse: The Teaching of French in the Bilingual Schools of Alberta and Saskatchewan. Ses anciens élèves se souviendront longtemps de l'enseignement supérieur dispensé par cette religieuse dévouée. St-Paul, Edmonton, Bonnyville, Delmas, Val Marie ont été ses champs d'action. Depuis 1949 Val Marie, Sask., bénéficie de son expérience. Elle est à la fois supérieure, principale et institutrice des 11e et 12e années. La thèse de Soeur St-Sylvia est un nouveau jalon dans le travail de revendication des droits des Canadiens de l'Ouest.
(Photo La Survivance)



La Rév. Sr Ste-Martha, a.s.v., recevait ce même jour le baccalauréat en pédagogie. Elle est l'auteur des Cahiers d'exercices français en usage dans les classes de première et de deuxième années: Mon livre, Oh! je lis, Qu'on est heureux! Chez nous, Entrez, petits amis. Ces cahiers, fruits de l'expérience d'une spécialiste dans l'enseignement des petits, sont largement distribués dans les provinces tant de l'Ouest que de l'Est du Canada. Les illustrations sont de la Rév. Sr Marie-de-la-Ste-Enfance, a.s.v. Soeur Ste-Martha enseigne actuellement à l'école du Sacré-Coeur d'Edmonton, après avoir commencé plusieurs groupes de petits à Bonnyville, LaCorey et l'école Grandin d'Edmonton.
(Photo La Survivance)

Meyronne

Après quelques jours de vacances, Mlle Marianne Brisebois retournait à l'Université de Saskatoon pour un cours de six semaines.

M. et Mme Omer Chouinard sont de retour d'une fin de semaine à Manor.

M. et Mme Eddie Mucalhy et leurs enfants, en route pour St-Boniface et La Broquerie, Man., et St-Hubert, P.Q., passaient quelques jours chez leurs parents et amis de Meyronne.

A l'occasion de la collation des diplômes d'infirmières à l'hôpital St-Joseph, M. et Mme Peter Therens et leurs enfants se rendaient à Regina. Mlle Léona Therens reçut le prix de compétence générale et se classa première des 83 finissantes de l'année.

M. et Mme George Verbeke se rendirent aussi à Regina pour la collation du diplôme de leur nièce, Claudette Verbeke.

Radville

Journée des finissants

Le 16 mai était un grand jour pour les finissants du couvent de St-Louis. Délia Carles, Carol Prost, Eugène Deskors, Maurice Fradette, Orvil Corbin, Russell Bellavance et Edmond Paulhus, accompagnés de leurs parents, assistaient à la messe célébrée par M. l'abbé N. Marcotte. Les élèves des grades supérieurs, sous la direction de Soeur Florence, firent les frais du chant. Un déjeuner fut servi au couvent et des cadeaux furent distribués au finissants.

A 5 h. 30, il y eut un banquet au sous-sol de l'église pour les finissants et leurs parents. Le maître de cérémonies, M. V. Kimballs, souhaita la bienvenue à l'assistance et présenta les finissants. Au cours de la soirée, à la salle Mémoriale, chaque élève prononça un discours. M. Himsl, surintendant des écoles séparées, exhorta les élèves à continuer leurs études, leur souhaita beaucoup de succès et les invita à venir pratiquer leur profession dans leur province natale après leurs études spéciales.

Va-et-vient

Mme Gilmore, de Letellier, Man., est venue passer quelques jours chez M. et Mme Hector Gilmore.

Le 22 mai, M. et Mme Laurent Pyle, de Regina, sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme J.-C. Porte. Ils ont profité de l'occasion pour aller pêcher dans le réservoir de Weyburn. Ils étaient accompagnés de MM. François Porte et André Vigoureux. Ils ont rapporté un gros poisson.

Saint-Front

Décès

Le lundi 23 mai, les familles Bussière, Moyen et G. Plamondon sont allées à Zénon Park assister aux funérailles de M. Adélard Moyen, décédé le 18 mai, à l'âge de 86 ans. Il était bien connu parmi nous à cause de ses nombreuses visites chez son fils, Henri, et chez ses filles, Yvonne (Mme Maurice Bussière), et Hélène (Mme Georges Plamondon). Après avoir élevé une nombreuse famille à Vonda, il se retirait à Zénon Park, il y a quelques années. Ils laisse dans le deuil un grand nombre de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants.

Çà et là

Durant la semaine dernière, le R. P. G. Massé, P.S.M., avait la visite de son frère, M. l'abbé Roland Massé, du nord de la province de Québec. Pendant la dernière guerre, ce dernier fut capturé par les Allemands et enfermé dans un camp d'internement, d'où il réussit à s'échapper, emportant avec lui les traces de sa captivité. Le R. P. Dubois, curé d'Hudson Bay, l'avait conduit jusqu'ici, tout en faisant une visite à son confrère, le R. P. Massé.

M. Laurent Happ, instituteur à St-Brieux, et Mme Happ sont venus voir leur père, M. J. Happ, et la famille Louis Syrenne.

M. L. Quessy, de Saskatoon, est venu visiter ses parents en fin de semaine. Il était accompagné de ses cousines, Claudette Quessy et Diane Plamondon, toutes deux étudiantes à Saskatoon.

Les familles Bertoncini, Montes et Samson sont allées à St-Brieux pour la collation des diplômes des finissants de l'école de St-Brieux, le dimanche 15 mai. Parmi les finissants se trouvait Mlle Fernande Bertoncini.

M. Rosario Fortin, de Zénon Park, est venu voir ses frères, Paul et Marcel, et Mme Arthur Fortin.

M. Pierre Auriat, des environs d'Edmonton, Alta, passe actuellement quelques jours chez ses parents, M. et Mme François Auriat.

Lisieux

Etaient de passage au presbytère, le 16 mai, à l'occasion de la fête de M. l'abbé L. Poulin, curé: MM. les abbés G.-J. Couture, chancelier de Gravelbourg, J. Bernier, de Ferland, et L. Folk, de Rockglen. A cette occasion, le Foyer-Ecole, les religieuses et les élèves dédièrent une soirée à M. le curé. Une courte adresse fut lue par Antoine Bouvier et un cadeau fut offert par Madeleine Emond.

M. et Mme Armand Fafard assistèrent à la collation des diplômes des gardes-malades à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Leur nièce, Mlle Juliette Beauregard, y recevait son diplôme d'infirmière.

M. Clément Préfontaine et sa famille sont partis demeurer à Calgary, Alta. Le frère de M. Préfontaine, Gilbert, le remplace sur le ranch.

MM. Carl Karsh et Jules Tessier se rendirent à Saskatoon afin d'assister à un congrès des Chevaliers de Colomb.

Mme O. Boutin assistait au mariage de sa nièce, Mlle Audette, d'Assiniboia.

La Rév. Sr Legal fut retenue plusieurs jours au lit pour cause de maladie.

M. Télesphore Hubert fut patient à l'hôpital de Rockglen pendant quelques jours.

M. et Mme Armand Fafard se rendaient à Bellegarde durant la longue fin de semaine pour rencontrer leur fille, Mme C. Préfontaine (Armanse), de Winnipeg.

Le dimanche 22 mai avait lieu l'assemblée des Dames de Ste-Anne chez Mme Gustave Tessier. M. le curé présidait à l'assemblée. Un goûter termina la soirée.

M. et Mme J.-D. Lalonde, de St-Victor, étaient de passage chez M. et Mme G. Tessier, dimanche dernier.

Le jeudi 26 mai, M. l'abbé L. Poulin, curé, se rendaient à Gravelbourg pour une journée ecclésiastique.

MM. Jacques Fafard, Guy et Raymond Préfontaine passaient quelques jours de vacances chez leurs parents.

M. et Mme Renaud Préfontaine étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Emilien Préfontaine. M. R. Préfontaine se rend à son poste à Portage-la-Prairie, Man.

Omission

A l'occasion de la collation de diplômes à l'école séparée d'Assiniboia, M. l'abbé L. Poulin, curé, ainsi que les religieuses du couvent Ste-Thérèse, étaient présents.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2		84.4	84.4	84.4	84.4
C.W. no 3		79.4	79.4	79.4	79.4
Fourrage no 1		78	78	78	78
Fourrage no 2		75	75	75	75
Fourrage no 3		72	72	72	72
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs		111.6	111.4	111.8	111.6
C.W. no 3—6 rangs		109.6	109.4	109.6	109.6
Fourrage no 1		99	98.8	99	99.2
Fourrage no 2		96.4	96.2	96.4	96.6
Fourrage no 3		95.4	95.2	95.4	95.6
SEIGLE —					
C.W. no 2		110⅝	110⅝	110.6	110.6
C.W. no 3		107⅛	106⅞	107.2	107.2
C.W. 2 rej.		107⅛	106⅞	107.2	[illegible]
C.W. no 4		97⅝	97⅝	97.6	97.6
Ergot		90⅝	90⅝	90.6	90.6
Sur voie net		109⅝	109.2	109⅝	110⅛
AVOINE —					
Mai		81⅝	81⅝	82.3	82⅛
Juillet		80⅝	80.6	81	81
Octobre		78.6	79.4	80	79⅞
Décembre		77.2	77.6	78⅝	78⅝
ORGE —					
Mai		102⅝	101.6	102⅝	102⅝
Juillet		100.4	100.2	100⅝	100⅞
Octobre		100.4	100.4	100⅞	100⅞
Décembre		98.6	99⅝	99.4	99⅝
LIN —					
Mai		329.4	329.4	330⅝	333.6
Juillet		327.2	327	327	329.4
Octobre		310.6	310	309.4	311.4
Décembre		302	301⅛	300⅝	301⅛
SEIGLE —					
Mai		110⅝	110⅝	110.8	110.6
Juillet		111⅛	111	111⅝	111⅝
Octobre		111.6	111.4	111⅝	112.2
Décembre		112.6	112.2	112⅝	112⅝

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Le pique-nique de versification

Deux mois se sont écoulés depuis les vacances de Pâques, fort appréciées, mais les élèves se sentent encore fatigués de ces deux longs mois de travail scolaire. C'est pourquoi la versification partit en pique-nique le 23 mai, histoire de délasser les esprits en fatiguant les corps.

A 7 h. 30 a.m., notre professeur titulaire, le Père Plamondon, célébrait la sainte messe, entouré de sa classe. Vers 10 h. 30 nous étions en route pour un endroit nommé "Horseshoe Canyon", pas très loin du collège; le chant des oiseaux et la bonne odeur des arbres et des fleurs contribuaient à mettre tout le monde en fête. Ce furent les escalades des bords escarpés du "canyon" pendant que d'autres jouaient à la balle. Faut-il mentionner que notre confrère Edouard Doll, qui se disait fort connaissant des alentours de Gravelbourg, se perdit et qu'on dut aller le chercher . . .

Le dîner aux crêpes fut grandement apprécié et les versificateurs en profitent pour remercier les Petites Soeurs de la Ste-Familles; deux visiteurs fort sympathiques par ailleurs, les Pères Piché et Charest, vinrent partager les agapes.

Pendant que Roger et Robert se promenaient à loisir sur un radeau, Gordon, Henri et Roger prirent un poisson d'un pied de longueur avec leurs mains et, à ce qu'ils disent, en échappèrent plusieurs autres: mais il ne faut jamais trop se fier aux pêcheurs! . . . Enfin, quelques originaux démontrèrent leur habileté à la nage.

Nous partîmes ensuite pour nous diriger chez M. Samoisette où une brève partie de balle molle ouvrit les estomacs pour le souper. Les Pères Gervais et Turgeon nous honorèrent de leur présence, sans oublier le "Tit-Frère" Deschênes que tous les élèves du collège connaissent très bien.

La journée se termina par une visite à la digue et au lac artificiel, et sur le chemin du retour un orage se chargea de laver les vitres des quatre automobiles.

Nous tenons à remercier les responsables de cette mémorable journée d'excursion: notre titulaire, le Père Plamondon, les dévouées Soeurs de la Ste-Famille et notre président de classe, Léo Pinel.

Alain NOGUE,
versification.

• • •

La classe de méthode en excursion

Tout était prêt, la classe de méthode partait en pique-nique en ce samedi 28 mai. On avait choisi comme endroit, le "Horseshoe Canyon", situé à six milles au nord-est du collège.

Comme nous avions beaucoup d'énergie à dépenser, le Père Châtelain, notre titulaire, nous suggéra de marcher les derniers milles en suivant la rivière. En route, quelques-uns attrapèrent du poisson, d'autres se baignèrent et d'autres grimpèrent les pentes escarpées: mais avec tout ce "trémoussement", la faim commençait à se faire sentir. On se dirigea donc au camp et après avoir ramassé du bois, les feux se mirent à ronfler. Toute cette bande de vieux garçons trouva le moyen de se rassasier et l'enthousiasme ne laissait pas à désirer.

Mentionnons la présence des Pères Gervais, Comeau, Charest et Plamondon ainsi que celle de M. Henri Caron. La beauté de l'endroit nous retint tout l'après-midi et la digestion se fit aisément par des expéditions dans le bois, des parties de balle et de la nage. Aussi, l'après-midi fut-il vite passé.

On se mit à la préparation du souper pendant qu'arrivaient le Père Turgeon et M. Henri Léost. Des fèves au lard, des "weiners", du pain grillé et mille recettes improvisées vinrent remplir nos estomacs affamés.

Une intéressante partie de balle molle vint terminer le pique-nique: la soirée fut ravissante et marquait la fin d'une de nos plus belles journées de collégiens de méthode. La noirceur vint nous avertir de ramasser nos bagages et nous prîmes le chemin du retour, le coeur gai, le corps fatigué mais l'esprit reposé.

Je suis certain que tous ont apprécié leur congé et je dis au nom de la classe un gros merci au Père Châtelain et aux Petites Soeurs de la Ste-Famille pour l'organisation de cette magnifique journée d'excursion.

Réal FOREST,
méthode.

• • •

Chronique sportive

Avec le beau temps, le comité des jeux a pu organiser ceux de balle: pour faire de la variété, cette année on alterne chaque jour les parties de balle dure et de balle molle, ce qui contribue à mettre plus d'intérêt.

Chez les Grands, c'est l'équipe de John Sullivan qui est première, suivie de celle de Cyril Giroux; vient ensuite le club de Roger Goulet à l'arrière-garde. Trois équipes chez les Moyens se disputent la première place: il s'agit de celles de Raymond Champigny, de Laurier Croisetière et de René Lagacé. Le club le plus charitable, celui de Kenneth Schissler se contente de la dernière position. Enfin, chez les Petits, Kenneth Schikowski est en tête suivi de Claude Desmarais et de Murray Ceulemans.

Une autre dispute Est-Ouest se régla à la balle molle dernièrement. Bien qu'organisé par le robuste Jean-Pierre Doutre et Cie, le club de l'Est eut de la peine à vaincre: les rapports semblent toutefois contradictoires selon les différents camps: l'Ouest, soutient que Philippe Gosselin a mené son équipe à la victoire au compte de 20-18. Espérons qu'une conférence au sommet ne sera pas nécessaire pour régler le différend.

Les élèves d'immatriculation tentèrent leur chance contre un club du village: Cyril Giroux fut notre premier lanceur au monticule, suivi de Louis Pinel. Après avoir pris une avance de 5-0, les collégiens virent la partie leur glisser des mains et se terminer au compte de 12-10 pour les visiteurs. On nous dit toutefois que l'immatriculation a pris sa revanche ces derniers jours contre le même club. Disons en passant que c'est le Père Turgeon qui pilote l'équipe du collège.

Malgré les examens qui approchent, les élèves se maintiennent en bonne santé par un exercice rationnel, on voit même souvent le Père Brûlé faire des siennes à la balle-au-mur, et le jeu de tennis est rarement libre. C'est dire que la saison chaude n'a pas ralenti les efforts et l'enthousiasme des élèves pour le sport. Les muscles seront donc en bonne condition, chers parents, pour entreprendre le travail de la ferme autour du 15 juin!

Léo PINEL,
versification.

Ordination à Prince-Albert de M. l'abbé Jean Papen

PRINCE-ALBERT — Demain, le 4 juin, Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, élèvera à la prêtrise, M. l'abbé Jean Papen, de Saskatoon, dans la cathédrale St-Paul. Le nouvel élu chantera sa première grand-messe dans cette église, le lendemain, jour de la Pentecôte. Sa première messe sera une messe d'Action de grâces en commémoration du 25e anniversaire de mariage de ses parents, M. et Mme Charles Papen, de Saskatoon, Sask.

M. l'abbé Jean Papen naquit à Hoey, Sask., le 22 septembre 1935, et fut baptisé par M. l'abbé J.-A. Boucher, présentement curé de la Cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert. En 1937, il accompagnait ses parents en Belgique. Lorsque la famille revint au Canada, il continua ses études à Prud'homme et suivit un cours classique au Collège St-Jean, à Edmonton, Alta. Il termina sa Philosophie et sa Théologie au Grand Séminaire de St-Sulpice, à Montréal.

Son père, M. Charles Papen, est gérant du poste de radio français, CFNS, à Saskatoon.

Retraite paroissiale

La retraite paroissiale, prêchée en français par le R. P. L.-M. Puech, O.F.M., commença dimanche dernier et se terminera le dimanche 5 juin.

Activité de la L.F.C.

Le congrès diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu à Prince-Albert les 9 et 10 juin. L'enregistrement commencera à 10 h. a.m., le jeudi 9 juin. Les dames du conseil de la paroisse St-Joseph seront en charge des arrangements. L'orateur au banquet du soir sera Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert. Le deuxième jour du congrès commencera par la messe à 7 h. 30 a.m., et se terminera par un thé à 3 h. 15 p.m.

La branche française de L.F.C. a tenu son assemblée mensuelle le 10 mai chez Mme Albert Dupuis, avec neuf membres présents. La réunion s'ouvrit par la prière. Les minutes de la dernière assemblée furent lues et approuvées. Tous les membres furent priés d'assister au congrès provincial. Il y eut discussion au sujet de l'organisation d'un banquet qui aura lieu ce mois-ci. Mme W. Houle fut nommée au comité du Service familial. Un goûter termina l'assemblée.

Bourses d'études

Le "Lion's Club" a offert trois bourses d'études, d'une valeur de $100.00 chacune, au Collège Notre-Dame, à l'Académie de la Présentation de Marie et au St. Mary's College, de cette ville. Trente de leurs membres se rendirent au congrès qui eut lieu à Saskatoon.

Le chalet d'été, d'une valeur de $3,000.00, sera tiré au sort le 10 juin.

Çà et là

M. Robert Pellerin est revenu très enchanté d'un voyage de trois semaines sur la côte du Pacifique. Il se rendit jusqu'à Victoria, C.-B., et autres endroits plus à l'est, y compris Vancouver, Maillardville, etc.

Mlle Marie-Anne Word, de l'Aviation Royale Canadienne, est retournée à Winnipeg, où elle est stationnée. Elle a passé deux semaines de vacances avec ses parents, M. et Mme J. A. Word. Elle assista à la collation du diplôme de son frère, Jim, au Collège St. Mary's.

Funérailles du R. P. R. Beauchamp, O.P.

Les funérailles du R. P. Raymond Beauchamp, O.P., supérieur du couvent des Dominicains, de Prince-Albert, eurent lieu le lundi 20 mai, dans la cathédrale du Sacré-Coeur, au milieu d'une foule nombreuse.

Le R. P. Beauchamp est décédé subitement à l'hôpital de la Ste-Famille, où il suivait des traitements. Il était âgé de 47 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son père; deux soeurs, Mme A. Courval, de Sillery, P.Q., et la Rév. Sr M.-St-Patrick, S.F.A., de Québec; deux frères, Earl, de Québec, et Clifford, d'Ottawa.

La dépouille mortelle fut exposée dans la cathédrale et fut ensuite transportée à St-Hyacinthe, P.Q., pour être inhumée dans le cimetière des Dominicains.

Dollard

Décès

Mme Simone Roy, de 321, rue Notre-Dame, St-Boniface, est décédée le mercredi 18 mai, quelques heures après son entrée à l'hôpital des Soeurs Grises, à l'âge de 45 ans. Pendant 20 ans elle et son mari demeurèrent à Dollard, Sask. Ils s'installèrent à Haywood, Man., d'où ils déménagèrent à St-Boniface il y a six ans.

Elle laisse dans le deuil, son mari, Georges; cinq enfants, Victor, Cécile, Rita, Roger et Gisèle; sa bru, Annette; son gendre, Léo Paquette; une soeur, Mme Adrien Côté (Irène), de Keene, N.-H.; deux frères, Victor, frère Mariste, de New York, et William Bellefeuille, de Keene, N.-H.; ses beaux-frères et belles-soeurs, Armand, David et André Roy, Mmes Zéphirin Côté (Louisa) et Noé Piquette (Louise), de Dollard, Mme Aimé Ménard (Alice), de St-Eustache, Man., et Mme Jos. Poirier (Célina), de Haywood.

Le service eut lieu dans la cathédrale de St-Boniface.

On remarquait dans l'assistance parmi les parents de la défunte: son frère, Victor, de New York, sa soeur, Irène, de Keene, N.-H., ses tantes, Mmes Eva Poisson, Jeanne Bellefeuille, Louise Piquette et Benoît Poisson.

Les porteurs étaient Raymond, Gérard et Philippe Roy, Albert Marquis, de St-Pierre, Man., et Jos. Poirier, de Haywood.



"Le Coin des jeunes"

Le Pape a perdu quarante minutes...

Le temps est d'or. Et ceci vaut pour tout homme ordinaire. Aussi bien pour les fiancés qui se sont donné rendez-vous à sept heures moins quart à l'arrêt de l'autobus que pour le garçon qui doit être au collège à neuf heures; ainsi que pour l'ouvrier qui piétine en attendant "son tram" de 7 h. 15; et aussi pour moi qui écris ces lignes; et pour nous tous, somme toute, pauvres hommes qui passons inaperçus dans la vie, le temps vaut une fortune, grande ou petite. Mais dès que l'homme de la rue s'est transformé en homme public (qu'il soit devenu gouverneur, président, ministre, chef d'Etat,) alors, qui vous dira le prix d'une minute?

Le Pape, il va de soi, a lui aussi, sa montre. Il est le Saint-Père, ce qui ne veut pas dire qu'il est le Père Eternel... Il doit, lui aussi, économiser son temps et mettre en valeur chaque coup imperceptible de l'aiguille qui lui vole, seconde après seconde, toutes les heures de sa journée.

Jean XXIII ne peut perdre son temps. Et pourtant, l'autre jour, il le perdit pitoyablement. Du schéma bien ordonné de sa journée laborieuse, 40 minutes lui échappèrent comme autant de pièces d'or qui se seraient perdues par la déchirure d'une vieille bourse. Voici comment la chose arriva. A sept heures du soir, — une heure à laquelle le Pape ne reçoit pas de visite —, la porte de sa chambre s'ouvre. Entre une jeune fille de sept ans, vêtue de blanc, accompagnée de sa mère. La jeune fille s'avance tremblante et balbutiant, vers le Saint-Père, qui est là, assis, tout comme un grand-père et tout ému.

Catherine Hudson, atteinte de leucémie, est condamnée à mort. Le dernier rêve de sa vie, voir le Saint-Père, vient de se réaliser. La maman, Mme Marlène Hudson, veuve, convertie au catholicisme, n'a pas pu refuser à sa fille le cadeau splendide d'un voyage à Rome; quoique pour se payer ce voyage, elle a dû vendre sa voiture et une partie de son mobilier. Mais à ses yeux, tout cela n'avait plus de valeur; ce qui comptait, c'est que, en cette soirée tombante et printanière, elle fût à Rome, avec sa fille, agenouillées toutes les deux aux pieds du Pape, où les larmes coulaient...

Le Pape a fait fi de toute formule protocolaire. Il s'est assis à côté de la petite Catherine et il a bavardé avec elle, de choses simples, lui demandant son nom, son âge et les souvenirs de sa Première Communion: des impressions de voyage aussi, du long voyage d'Amérique à Rome. Les réponses de la petite furent aussi simples. Et puis tout d'un coup elle s'est interrompue pour dire: "Merci, merci, Saint-Père, de m'avoir reçue..." Car depuis plusieurs semaines, la petite malade avait appris cette phrase qu'elle répétait tous les jours. Maintenant, à cause de son émotion, Catherine avait oublié la phrase si bien apprise. C'est en pleine conversation qu'elle put se rattraper à temps pour satisfaire à ce petit protocole requis.

Lorsque finalement le Pape jeta un coup d'oeil sur sa montre, il était exactement sept heures quarante minutes... L'audience avait duré 40 minutes. Alors que, comme vous le savez, les chefs d'Etat, les Cardinaux de la Curie, les éminentes personnalités du catholicisme mondial, ne peuvent dérober au Pape plus d'une demi-heure.

En ce temps de vitesse et de vertige fou, le Pape a perdu 40 minutes, en parlant avec un petit personnage doublement inutile: une jeune fille qui est en plus de cela, une malade condamnée. Certes, ayant de terminer sa journée, Jean XXIII aura tenu à récupérer soigneusement le temps "perdu": lire son bréviaire, préparer un discours, et peut-être lire de grand matin une information urgente. Mais lorsque le sommeil, un sommeil léger et court, a eu raison de lui, les anges des enfants, les anges des choses insignifiantes et inutiles, auront veillé sur lui. Peut-être même que cette nuit-là, le Pape aura dormi plus profondément que jamais, parce que la petite Catherine Hudson, de son côté, nerveuse et excitée et pleinement contente, n'aura pu fermer l'oeil, faisant cadeau au Pape du sommeil merveilleux et profond d'une petite fille de sept ans, qui doit voir bientôt... les anges.

(ULTRAMARE)

LE SPORT DU VÉLO

Même si le sport de la bicyclette n'est pas aussi répandu au Canada que dans certains pays d'Europe, la belle saison ramène toujours de nombreux fervents du vélo, chez vous les jeunes.

Il est donc opportun de remettre sous vos yeux les règlements que tout cycliste doit connaître et observer pour rouler avec plaisir et prudence.

1 — Tu conduiras à l'extrême droite, à une vitesse n'excédant pas 15 milles à l'heure.

2 — Tu auras, en tout temps, plein contrôle de tes pédales et de tes guidons.

3 — Tu porteras sur ta bicyclette, clochette, trompe ou corne appropriée, pour t'en servir au besoin, mais jamais sans raison.

4 — Tu allumeras, la nuit, ton phare à feu blanc à l'avant et à feu rouge à l'arrière; dans ce dernier cas, on te permet de remplacer le feu arrière par un réflecteur rouge, mais ne l'oublie pas.

5 — Tu éviteras toujours de t'accrocher à l'arrière d'un tramway, d'un camion où d'un véhicule.

6 — Tu ne circuleras jamais sur le trottoir.

7 — Tu signaleras de la main tous les arrêts et virages, t'assurant d'un regard qu'il n'y a aucun danger à le faire.

8 — Pour virer à gauche, tu te rendras au centre de la chaussée. Pour virer à droite, tu resteras à l'extrême droite.

9 — Tu seras toujours seul sur ton vélo, ne prendras jamais de passagers, et te souviendras que les courses sont interdites.

10 — Tu arrêteras net à toute enseigne d'arrêt, à tout feu rouge d'un signal lumineux, à tout passage à niveau d'un chemin de fer.

11 — Si ta bicyclette t'a été volée, rapporte-le à la police le jour même où le vol a eu lieu.

12 — Si la circulation est très intense, marche, poussant ta bicyclette à pied.

13 — Tu prendras des précautions particulières quand la route sera mouillée.

14 — Si tu est cyclo-livreur, ne surcharge jamais ta bécane et procure-toi une boîte ou panier réglementaire.

15 — Les groupes de cyclistes doivent circuler à la file indienne.

16 — Ne te tiens pas sur la chaussée pour réparer ta bicyclette.

17 — Tu t'abstiendras de toute acrobatie et de toute bouffonnerie.

18 — Ton frein, tes pédales, tes poignées, ta selle, tes pneus, tes chaînes, enfin toutes les parties de ton vélo sont-elles solides et en parfait état?

Intention Pontificale Missionnaire

(JUIN)

Que les catholiques aident spirituellement et matériellement les pays sous-développés.

QUELQUES FAITS...

"Les millions de gens qui ne mangent pas deux fois par jour ne peuvent accepter Dieu s'il ose apparaître autrement que sous forme d'aliment." — Gandhi

Par semaine, il naît environ 472,000 enfants qui, non seulement, n'auront pas de quoi se nourrir, mais mourront prématurément à cause des privations subies.

Un milliard 200 millions d'Asiastiques; 150 millions d'Indiens sud-américains; 100 millions d'Africains, tel est le nombre de créatures de Dieu qui appartiennent aux pays sous-développés.

Les pays sous-développés peuvent être divisés en quatre groupes: 1) le revenu y est inférieur à 100 dollars par an et par tête; 2) le revenu se situe entre 100 et 200 dollars: Brésil, Portugal, Mexique, Yougoslavie; 3) le revenu va de 200 à 300 dollars: Grèce, Espagne; 4) le revenu va de 300 à 400 dollars: Argentine.

"Le communisme est le témoignage de la tâche non réalisée par les chrétiens." — Berdiaeff

Les pays les plus pauvres de tous seraient la Libye et l'Ethiopie.

L'Italie est classée à 500 dollars par an et par tête, la France à 1,200 dollars.

On estime à 3 milliards de dollars l'aide apportée par les pays favorisés aux pays sous-développés. Les Etats-Unis, à eux seuls, fournissent 2 milliards de dollars. Il en faudrait 12.

Comme les secours fournis consistent surtout en secours médico-hygiéniques, la mortalité enfantine diminue et par conséquent la population augmente et les ressources diminuent...

La F.A.O. est un organisme international créé pour développer l'agriculture dans le monde. Elle a déjà accompli un travail énorme. Elle est secondée par l'O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé). Ces deux organismes dépendent de l'O.N.U. (Organisation des Nations Unies).

Les "cousines" écrivent...

C'est trahir son pays abandonner sa langue

Parler français est très difficile pour certains. Mais nous devons le parler surtout pour suivre la trace de nos ancêtres qui ont eu tant de difficultés lorsque le Canada tomba aux mains des Anglais. Là où l'anglais se parle tant, il faut tâcher de parler le bon français autant que possible.

De nos jours, beaucoup de jeunes laissent le français pour l'anglais, seulement pour montrer leur petit savoir. Nous sommes tenus à apprendre l'anglais, mais dans nos demeures efforçons-nous de parler français. Laisser aller la langue française, c'est comme trahir son pays. Parler français devrait être un devoir pour nous, c'est comme notre pays natal, c'est notre langue, c'est notre langue maternelle. Autrefois nos aïeux s'en faisaient une gloire et un honneur.

Ne pas garder notre français, maintenant, est une mauvaise habitude presque pour tous. De nos jours nous devons avoir une volonté ferme pour garder notre langue. Nos aïeux sont venus de France pour évangéliser et coloniser le pays. C'est grâce à eux si aujourd'hui nous avons un pays si prospère. Parlons bien le français qui est si beau, gardons l'héritage qu'ils nous ont laissé.

J'ai trouvé cela intéressant en reproduisant cette belle composition et c'est pour cela que je vous l'envoie, chère cousine, pour tous les cousins et cousines qui lisent **La Liberté et le Patriote.**

Barbara-Ann TODD,
grade V,
École du Sacré-Coeur.

• • •

Ma maitresse

Savez-vous ce que c'est qu'une maitresse? C'est une remplaçante des parents pendant la journée. Avez-vous déjà pensé qu'elle travaille fort, même après la classe? C'est pourtant vrai, elle prépare les leçons du lendemain, elle prie pour ses élèves, elle corrige nos copies qui ne sont pas toujours intéressantes. A l'école elle encourage, avertit, elle nous aide à corriger nos défauts, à former notre coeur, notre caractère. Son nom est Soeur Jeanne-d'Orléans. Elle est sévère parfois mais toujours prête à enseigner. Elle nous fait écrire des dictées, des compositions anglaises et françaises, de l'arithmétique, du catéchisme. Elle raconte les plus belles histoires. Elle aime beaucoup la langue française. Qu'est-ce que vous feriez sans les maitresses? Vous seriez ignorants, alors profitez de l'éducation qu'elles donnent. Dieu récompense le travail et l'ardeur de l'élève comme dans la parabole des talents, dans l'Evangile.

Daiva MATULIONIS,
grade V,
Ecole du Sacré-Coeur.

Programmes préférés

C'est bien agréable de vous écrire. Les programmes que je préfère sont: "La poule aux oeufs d'or", qui est un quiz, "Furie", l'histoire d'un cheval, et "Séraphin" que maman me laisse regarder parfois. J'aime ces programmes parce qu'ils peuvent enrichir le vocabulaire.

Le 4 juin les grades 6 et 7 de l'école Marion auront une partie de balle au camp: Nos adversaires seront le Club Kewanis. Chaque après-midi, à 3 h. 30, nous nous exerçons.

J'aime bien les petites lettres que vous envoient vos cousins et vos cousines. J'espère que vous apprécierai la mienne. Au revoir.

Lise CORBEIL,
grade VI,
Ecole Marion.

• • •

Je suis heureuse de vous écrire une fois de plus pour vous dire quel est mon programme préféré.

Cette série captivante est "Jeunes visages" télévisée trois fois par semaine à 6 h. Ce programme envisage les problèmes des adolescents. Le directeur a sûrement organisé ce programme avec beaucoup de goût. Ce serait difficile de le comparer aux autres. Les acteurs doivent avoir le don de changer leur humeur suivant le rôle qu'ils jouent. J'aime beaucoup d'autres programmes du poste CBWFT, le poste des Canadiens français.

Irène MAHE,
grade VI,
Ecole Marion.

• • •

Mon programme favori au poste CBWFT est "La poule aux oeufs d'or". Le lundi soir, quand je suis devant la télévision, mon coeur est rempli d'excitation. Mes yeux, fixés sur cette merveilleuse machine qui nous donne une demi-heure si intéressante, brille comme des diamants. Quand ce programme est terminé je suis très déçue, mais sachant qu'il va revenir la semaine suivante, je suis contente.

Yvette CHAMPAGNE,
Ecole Marion.

• • •

Le programme de télévision au canal 6, CBWFT, que je préfère, est "La poule aux oeufs d'or". La télévision est une magnifique invention. On continue toujours à l'améliorer. Elle nous aide surtout dans notre éducation.

Lorraine BEDARD,
Ecole Marion.

A l'école

Le professeur — Voici un morceau de fer. Pour en faire une barre, comment s'y prend-t-on?

L'élève — ?...

Un camarade complaisant, soufflant. — On le passe au laminoir.

L'élève, qui a mal entendu. — On lui passe un habit noir.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

3 - Terrible aventure

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

Bande no 3



1. Alors, du fond de son trouble, Saul répond: "Qui es-tu Seigneur?" Car son âme religieuse imprégnée des leçons des Saintes Ecritures, discerne en cet étrange phénomène une intervention surnaturelle.



2. La même voix mystérieuse répond: "Je suis Jésus le Nazaréen que tu persécutes." Celui-là même que Saul s'était juré d'abattre en détruisant sa doctrine, en anéantissant ses fidèles! Et voilà que Jésus se révèle à lui dans sa vérité, qui ne s'oppose pas aux doctrines mosaïques mais les achève, en est le couronnement.



3. Saul, éclairé intérieurement par une lumière, dont celle qui illumine le chemin n'est qu'un reflet, crie dans l'élan de son âme sincère: "Que dois-je faire, Seigneur?"



4. La voix répond: "Lève-toi, va à Damas, entre dans la ville, et on te dira ce qu'il faut que tu fasses." Saul se relève péniblement, sans doute meurtri par sa chute, et l'âme bouleversée d'émotion.

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

Fête du couronnement

Le jeudi 19 mai, un autre événement d'importance se déroulait au Gymnase Notre-Dame: la collation des diplômes de 134 étudiants de St-Boniface, dont 68 de notre Institut. Cette cérémonie est très significative dans notre vie de jeune, puisqu'elle y marque l'horizon d'une nouvelle étape. A cette occasion, un grand nombre de parents et d'amis prirent part à la soirée pour nous féliciter de nos succès et nous encourager à poursuivre notre idéal.

Rachel DeGagné, présidente de notre Conseil Etudiant, souhaita la bienvenue en français à tous nos distingués visiteurs et parents. Michaelle Landa donna le discours d'adieu en anglais.

M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, et M. Forbes Rankin, directeur de l'Association des hôteliers du Manitoba, et ancien élève de l'Académie Provencher, furent les orateurs de la soirée. Il nous ont prévenues que la vie n'est pas une partie de plaisir, qu'il faut être prêtes à y faire face, autrement nous pourrions la gâcher. On nous indiqua deux moyens entre autres: "Mettez beaucoup de coeur dans tout ce que vous ferez, nous a-t-on répété, alors vous trouverez de la joie, du bonheur à vous dépenser pour les autres." On nous encouragea à poursuivre nos études universitaires — le baccalauréat étant devenu une nécessité de nos jours. Autant de conseils nous fournissant matière à réflexion car vraiment nous désirons faire un succès de notre vie... si jeune encore, mais débordante d'espérance.

Après la distribution des diplômes et des médailles, on décerna les grands prix aux élèves les plus méritantes.

Prix de Religion, Juliette Mouillierat, section française, Muriel Dutka, section anglaise; prix de Français, Danielle Blanchet; prix d'Anglais, Michaelle Landa; prix de Science, Patricia Pelland; prix d'Histoire, Lucienne Beaudry; prix de Sténographie, Carol Huybrecht; commercial, Jeannine Dumaine; civisme, Rachel DeGagné; coopération, Jocelyne Heiget, Marilyn Seipp, Fernande Grégoire, Louise Morier, Berthe Seewald et Louise Wynchuk.

Déjeuner-Communion

Le dimanche matin 22 mai, nous les finissantes de la 12e année étions convoquées à un déjeuner-communion à notre Institut. Agapes divines d'abord pour se nourrir du Pain des Forts et de Sa parole, puis dernières agapes fraternelles avant de s'orienter dans un nouvel état de vie.

Rencontre intime, joyeuse mais aussi comportant une certaine tristesse. Depuis longtemps nous connaissons le vieil adage: "l'école, c'est le plus beau temps de votre vie..." et nous l'acceptions un peu avec sarcasme. Aujourd'hui nous comprenons que nos aînés avaient raison. Se quitter après avoir partagé ses joies, ses peines, ses problèmes pendant cinq ans, dix ans, douze ans, quitter des maitresses qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour nous, quitter des compagnes avec qui on a chanté, joué, étudié, grandi, quitter des livres qui nous ont livré leurs secrets, quitter l'Institut qui nous a ouvert bien largement ses portes. C'est le moment de l'adieu! C'est l'heure où il faut aller de l'avant et prendre nos propres responsabilités.

C'est pourquoi ce matin, il faisait bon de venir puiser aux sources afin de cimenter nos liens et de rester unies malgré la séparation. Dans une commune union avec le célébrant, M. l'abbé A. Boulet, nous avons offert le Saint Sacrifice en hommage pour tant de bienfaits reçus durant nos années d'études et pour solliciter les bénédictions de Dieu sur la nouvelle étape de notre vie. M. l'abbé Boulet, dans son exhortation toute paternelle nous a présenté la clef du bonheur, de la paix: la prière quotidienne. Il semble que ce matin nous avons compris davantage sa nécessité. Oui, en mettant Dieu dans votre vie celle-ci prendra tout un nouvel aspect.

Dû à la gracieuseté de Soeur Directrice, un délicieux goûter nous fut offert. Une dernière fois Soeur M.-Alice-de-Jésus voulut nous faire déguster ses succulents petits pains. Chacune, à notre place; nous avions de jolis souvenirs en plus de l'épinglette de la communauté des Saints Noms de Jésus et de Marie," souvenir traditionnel" de Soeur Directrice. La salle et les tables étaient décorées avec goût.

A la suite du déjeuner, notre ancien curé nous adressa la parole. Il reprit l'idée qu'il nous avait exprimée à la chapelle. Il l'amplifia. C'était le message qu'il désirait nous livrer.

Soeur Supérieure nous rappela le privilège qui fut nôtre d'avoir reçu une formation chrétienne et bilingue. Elle nous exhorta à mettre à profit tous ces dons en nous mettant bien en garde contre ces vies insignifiantes, vides de dévouement et d'apostolat. "Combien de fois j'ai entendu vos maitresses louer votre attitude en classe; votre esprit de coopération, vos initiatives pour exercer une bonne influence dans votre milieu." Elle nous encouragea donc à garder cette même ligne de conduite. Puis, Soeur M.-Louis-des-Anges, notre dévouée directrice, nous transmit son message. Elle insista sur l'amour, cette grande vertu qui doit animer nos vies. "Ayez du coeur, ayez-en beaucoup" insista-t-elle. Elle nous fit comprendre que le véritable amour consiste surtout à donner, à se livrer, à ne pas faire la sourde oreille à l'appel du Maître et d'être là où nous destine le Seigneur.

Puissions-nous être fidèles à tous ces conseils et à toutes ces directives. Ainsi nous ne manquerons pas d'être sur la voie du bonheur. N'oublions pas non plus de répondre à l'invitation de Soeur Supérieure au nom de l'Amicale Marie-Rose nous convoquant à sa réunion annuelle le premier dimanche du mois de février prochain.

Deux de mes compagnes, Pauline Morier et Phemmie Heggie, se faisant nos interprètes exprimèrent la pensée du groupe en français et en anglais.



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Cours de secourisme

Depuis quelques semaines, un groupe de chefs scouts se réunit au local pour assister au cours de l'Ambulance St-Jean, donné par le C.D.E. Arthur Proulx. Ces cours se donnent les lundi soirs et dureront encore plusieurs semaines; à la fin du cours, ceux qui auront assisté à 70 pour cent des cours seront admis à l'examen conduisant au certificat senior et à l'insigne de l'Ambulance St-Jean.

Ce sont les chefs eux-mêmes qui ont demandé ces cours afin d'apprendre le métier de secouriste qui peut être très utile en excursion ou au camp. Comme les scouts ne campent souvent qu'à plusieurs milles de la résidence d'un médecin, il sera très profitable qu'un des chefs sache donner les premiers soins. Les techniques apprises durant les nombreux cours serviront aussi au chef qui voudra les transmettre à ses scouts.

On ne soulignera jamais trop l'importance des premiers soins qu'un secouriste peut donner en cas d'accident, que ce soit noyade, coupure ou quelque autre blessure ou accident.

Des promesses

C'est mercredi dernier que six garçons de la troupe Provencher ont prononcé leur promesse scoute devant le S. M. Lambert et de nombreux parents au local scout. Ce sont: Claude Nolin, Roger Pujo, Gilles Gagnon, Roland Touchette, Roland Beaulieu et Jean Gaudry. Six autres jeunes dans la grande fraternité scoute.

Après le camp

Après un camp comme celui de la semaine dernière, le camporee, on peut s'imaginer un peu le travail qui demeure. Les quartiers-maitres des différentes troupes ont eu à examiner le matériel et à voir à ce que tout soit en ordre avant les camps d'été. Les patrouilles, elles aussi ont eu du travail à faire sur leur boîte. Avant le grand camp des vacances, il faut vérifier le matériel.

Tous les chefs que nous avons rencontrés depuis le camporee se disent charmés du camp et des résultats. On doit surtout au beau temps d'avoir réussi le camporee.

Certains scouts ont rapporté des souvenirs de Rita. Un jeune éclaireur est tout fier du restant du "bâton magique" qu'il a sorti du feu et qu'il a apporté à la maison. Un autre éclaireur a rapporté avec lui une pierre qui avait servi à la construction de son foyer de patrouille.

Que ce soit par des souvenirs tangibles ou par le travail subséquent, les 150 campeurs se commémoreront tous le camporee 1960.

TOUJOURS PRET.



GUIDES CATHOLIQUES Sous le trèfle d'or

En excursion

"Le sac au dos, la gourde bien remplie, le grand chapeau rabattu sur les yeux, Nous martelons le sol de la patrie où sont couchés tous nos communs aïeux, Quand nos chansons font retentir l'espace, chacun se dit, ces joyeuses enfants, C'est l'avenir en fleur de notre race, c'est le froment des futures moissons..."

Voilà le chant qu'entonnent un groupe de jeunes guides partant vers l'aventure. Le sac au dos, les souliers bien lacés, elles marchent allégrement dans les champs ou sur les cailloux. Qu'importe pour elles si la route offre des obstacles, Ce qui compte pour elles, c'est la joie de vivre, de humer l'air de la campagne, de sentir les chauds rayons du soleil leur brunir la peau.

Oui, comme il fait bon quelquefois sortir de la routine, des livres d'étude, des réunions... C'est pour cela que les guides profitent souvent de leurs fins de semaine pour sortir en groupe, marcher au grand air. Ensemble, elles se rendent à quelques milles de la ville, et là, improvisant un poêle avec des pierres, du bois sec et des brindilles, elles font chauffer un repas qu'elles dégusteront avec délices, car la marche a aiguisé les appétits.

Après avoir bien rangé la vaisselle dans les sacs et nettoyé la place, elles profitent d'une courte sieste pour récupérer d'autres forces, car le grand jeu et les exercices de technique leur demanderont beaucoup de présence d'esprit, de souplesse, de débrouillardise. Le grand jeu variera; il y en a de toutes sortes. Mais chose certaine, il aidera toujours la guide à former son caractère, son esprit d'équipe et à grandir pleine de santé.

La technique: sémaphore, morse, signe de piste, noeuds, étude de la nature, etc., sont d'excellents moyens d'acquérir la maîtrise de soi, l'esprit d'observation, l'agilité, l'amour du beau.

Tout en acquérant toutes sortes d'aptitudes générales, les guides préparent en même temps le grand camp de 10 à 15 jours qu'elles passent en pleine nature, sous le bois, près d'un cours d'eau. Les dernières années, les guides ont fait ces camps à la Plage Albert.

Les camps comportent toujours pour celles qui en ont déjà faits, des souvenirs de joie, d'aventures, de jeux, de feux de camp, de plein air, de soleil, de baignades, de geignardes aussi peut-être, car il se passe quelquefois des incidents pas très drôles, par exemple, des inondations, des orages, des visites de moustiques, des démangeaisons d'herbe à puce... Mais quand on est une vraie guide, on ne s'arrête pas à penser à ces choses-là et c'est le coeur gonflé de joie qu'on prépare son camp. Et si, par malheur, une malchance arrive, on l'accepte en souriant, comme le dit la 8e loi.

Vive l'été, vive les excursions, vive les camps!

KATERI des guides.

Calculs intéressants

Un mathématicien, un jour, présenta à un inconnu un crayon et du papier et lui dit:

— Ecrivez le chiffre de vos frères vivants. Multipliez par 2, ajoutez 3, multipliez le total par 5, ajoutez le chiffre de vos soeurs vivantes. Multipliez par 10, ajoutez le nombre de vos frères et soeurs décédés. Soustrayez 150. Est-ce fait?... Maintenant, ajouta-t-il, dans ce résultat obtenu, le chiffre de droite représente les morts; celui du milieu vos soeurs vivantes; celui de gauche vos frères vivants. Voulez-vous vérifier?

• • •

Le crayon imaginaire

— Ah! je t'y prends, Lulu, à plonger tes doigts dans la crème au chocolat.

— Mais, maman, je cherche un crayon que j'ai perdu.



Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'AMOUR S'EN VA

par CLAUDE JAUNIÈRE

NUMERO 10

Il lui avait fait plusieurs cadeaux, assez coûteux, avait tenu à choisir pour elle de nouvelles robes qu'il avait payées. Devinant qu'elle lui ferait plaisir, elle évitait de porter la plupart de celles qu'elle possédait avant son mariage. De même, elle ne sortait plus les magnifiques bijoux de sa mère, qui restaient dans un coffre, parce qu'elle se rendait compte que leur vue ne lui serait pas agréable.

Elle le sentait ombrageux sur cette question d'argent et s'efforçait de ne pas le heurter. Pourtant, beaucoup de ses prodigalités lui paraissaient disproportionnées avec ses moyens. N'y ayant jamais réfléchi jusqu'alors, elle ne trouvait pas, l'ayant posé, de solution au problème.

Vendait-il secrètement quelques-uns des objets d'art de sa maison, un meuble de valeur? Elle ne s'était aperçue d'aucune disparition. Tout était à la même place que lors de sa première visite, cette première visite où Jean-Claude s'était emparé d'elle. Non, rien ne manquait . . . Rien? . . . Brusquement, elle eut le sentiment d'une absence et, alors qu'après lui avoir jeté à peine un coup d'oeil, elle l'avait complètement oublié, elle se rappelait soudain ce portrait de femme posé sur la console. Par un étrange phénomène, elle revoyait avec netteté le visage aperçu quelques instants, la coiffure datant de plusieurs années, l'expression grave et même mélancolique, la beauté réelle. Or, le portrait n'était plus là et Francine ne se souvenait pas de l'avoir jamais revu.

Qui était cette femme? Pourquoi, après l'avoir honorée, en la plaçant chez lui en évidence, visible à tout instant, l'avait-il fait disparaître? Une sourde jalousie s'insinuait en elle. Qu'était devenue cette image? Elle alla ouvrir un tiroir de bureau, souleva des papiers, ne trouva rien et, honteuse de son indiscrétion, s'éloigna.

Pourquoi Jean-Claude ne lui avait-il jamais parlé de cette inconnue qui avait dû jouer un grand rôle dans sa vie? Et si cette absence "qu'elle ne pourrait admettre", selon sa propre expression, avait pour motif cette femme? S'il était allé la retrouver?

En vain chassait-elle cette pensée. Elle revenait plus insidieuse, s'imposait, se justifiait, devenait certitude. C'était une torture sans nom d'imaginer alors que tout chez son mari était mensonge. Il l'avait dupée, il ne l'aimait pas, il ne l'avait jamais aimée et, seule, cette femme comptait. Son attachement pour elle datait de longtemps.

Quand Roger Vaugelin parlait des nombreux succès féminins de Jean-Claude, qu'il dédaignait, n'était-ce pas déjà parce qu'il était sous l'emprise de cette créature diabolique, qui avait un seul geste à faire pour le ramener à elle? Avec une netteté incroyable, cette photographie, à peine gravée dans sa mémoire par une influence maléfique qui la hantait.

Elle ne doutait plus: une femme seulement pouvait exercer une pareille tyrannie et le contraindre au silence, mais Francine ne serait pas dupe. Elle n'attendrait pas dans cette maison étrangère que l'autre voulût bien le lui rendre. Depuis près d'une semaine que Jean-Claude était parti, elle avait repoussé de jour en jour le moment de dire à son père qu'elle était seule, que son mari était parti pour un mois, qu'elle ignorait le motif de son absence et le lieu où il se trouvait.

La réserve de Jean-Claude, qu'elle avait presque admirée quand il était là, lui semblait maintenant d'autant plus monstrueuse qu'elle croyait en connaître les raisons. Quoique la honte, l'écoeurement, qui la submergeaient lui fussent difficiles à avouer, c'est auprès de son père qu'elle pourrait soulager son coeur.

Elle n'hésita pas davantage et demanda par téléphone un taxi. Il lui fallut quelques minutes pour préparer une valise. Elle ferma la maison, en remit les clefs à la gardienne ahurie en disant:

— Je vais à Paris, chez mon père, je rentrerai dans quelques jours.

Elle se fit conduire directement avenue Kléber, traversa en trombe la salle d'attente, surgit dans le bureau de François Domène et, avant qu'il ait eu le temps d'ouvrir la bouche, elle se jetait à son cou en pleurant.

— Papa! Mon petit papa! Je suis trop malheureuse!

Depuis que Jean-Claude lui avait pris sa fille, il attendait cette minute, ne sachant pas quand l'événement se produirait, mais certain qu'il aurait lieu. Se croyant plus perspicace qu'une amoureuse, il voyait pour elle peu de chance de bonheur dans cette union. La première flambée de l'amour éteinte, elle verrait clair et s'apercevrait de son erreur. C'est près de lui qu'elle trouverait son refuge.

Sans poser de questions, il berçait doucement ce gros chagrin, le laissait se calmer, et quand les larmes se tarirent, quand elle essuya ses yeux et s'efforça de sourire, il dit tendrement:

— Première querelle d'amoureux?

Elle secoua la tête et, comme il la faisait asseoir dans un fauteuil, elle murmura, navrée:

— C'est plus grave . . . beaucoup plus grave, j'en ai peur.

Il attendit patiemment qu'elle voulût bien s'épancher. Mêlant ses aveux de courtes exclamations de colère, elle dit son merveilleux bonheur et première déception, l'obstination de Jean-Claude et ses soupçons, sa déchirante jalousie et ses motifs.

Il l'écoutait sans l'interrompre et quand, à bout de souffle, elle eut terminé, il ne marqua aucune réaction. Elle s'impatienta.

Alors, que penses-tu?

— Il me serait trop facile, ma chérie, de te dire: "J'avais prévu cela", sinon les événements tels que tu me les racontes, mais l'instabilité de votre existence, la certitude d'un conflit entre vous à une échéance plus ou moins longue.

— Tu n'as jamais aimé, ni estimé Jean-Claude, fit-elle avec lassitude, prête déjà à le défendre, puisqu'on l'attaquait.

— Tu fais erreur, car je n'ai pas échappé à cette espèce de séduction qu'il exerce autour de lui. Il est charmant et captive sans le vouloir, sans faire effort, par cette franchise, ce naturel, cette fantaisie . . . Il est inutile de tenter de l'expliquer, le charme ne se met pas en équation. Plus lucide que toi, je savais qu'un jour ton esprit, rationnel comme le mien, te ferait voir clair et mesurer à quel point, ton mari et toi, êtes différents, pour ne pas dire opposés. Ce moment est venu.

— Tu supposes que cette femme . . .

— Cela importe peu. Le grave, vois-tu, c'est qu'un tel soupçon ait pu te venir, que le doute soit entré en toi.

— Quel autre motif donner à cette absence dont il me cache avec obstination les raisons?

— Comment le saurais-je, alors que toi, vivant près de lui depuis trois mois, dans une communion complète de pensées, — du moins le croyais-je, — tu n'en as pas la moindre idée. Toutefois, cette histoire de femme me surprend.

— Tu n'y crois pas? demanda-t-elle avidement.

— A la vérité, non. Tu as donné une soudaine importance à la disparition de ce portrait. Cette femme a pu jouer à un moment quelconque un rôle dans l'existence de ton mari. Il pouvait déjà être terminé quand tu es venue. Il est normal que, t'aimant, il l'ait fait disparaître. Sur ce point, je gagerais que cette subite jalousie t'égare.

— Oh! papa, si c'était vrai! Le reste a si peu d'importance.

— Le reste?

— Oui, enfin, ce secret, ce mystère. A côté de l'affreux soupçon que j'ai eu, ce n'est plus rien. Mon papa chéri, si tu savais comme nous étions heureux, quel être adorable est Jean-Claude. Bien sûr, je suis stupide! Mon mari m'aime, notre entente est merveilleuse. Songe qu'en trois mois, nous n'avons jamais eu aucun heurt, aucune ombre n'a terni notre joie. Tu connais mal Jean-Claude. Tu es prévenu contre lui parce qu'il t'a enlevé ta fille. Tu ne cherches pas à le comprendre. Tu l'as jugé une fois pour toutes et tu refuses de revenir sur ce jugement. Si tu savais comme il peut être tendre, et sensible, et intelligent . . .

Elle s'arrêta brusquement parce qu'elle voyait son père sourire, ironique.

— Tu te moques de moi!

— A la vérité, fit-il taquin, je me demande si tu es venue te plaindre de ton mari, ou me mettre, moi, en accusation, pour l'avoir méconnu?

Elle l'embrassa, confuse.

— Comme j'ai été bête! Mais cette solitude soudaine, cette maison vide et pourtant si pleine encore de sa présence, m'avaient tourné la tête. Je t'ai ennuyé avec mes histoires, n'y fais pas attention. Je vais rentrer chez moi, chez nous, et attendre patiemment. Comme il rira quand je lui raconterai mon équipée! Heureusement, tu m'as remise d'aplomb avec ton équilibre. D'une seule phrase, tu as dissipé mes soupçons. Merci!

Elle se levait, consolée, et il évita d'ajouter des commentaires, trop heureux de revoir son joli sourire. Il dit seulement:

— Pourquoi repartir ce soir, puisque Jean-Claude n'est pas là? Reste, nous dînerons ensemble et nous sortirons. Cela nous rappellera ce que j'appelle, moi, le bon temps.

Elle aurait préféré rentrer, mais elle ne voulut pas lui faire de peine en refusant son invitation. La joie de François Domène d'avoir retrouvé sa fille faisait plaisir à voir. Il l'avait emmenée au restaurant et avait composé un menu, comme ils les aimaient naguère, délicat et raffiné. Francine retrouva avec plaisir sa chambre de jeune fille, le cadre de tant d'années, demeuré intact et qui avait toujours l'air de l'attendre.

Son père avait proposé de la reconduire avec sa voiture après le déjeuner. Elle déclina l'offre:

— J'aime autant rentrer ce matin.

Il était pourtant près de midi quand elle atteignit les Chênes. Comme le chauffeur l'arrêtait devant la grille, elle vit qu'elle était ouverte.

— Jean-Claude serait-il rentré?

Elle régla en hâte la course et, sa valise à la main, se précipita vers la maison. Les volets, qu'elle avait fermés avant de partir, étaient ouverts eux aussi, comme la porte, et elle cria dès le seuil:

— Jean-Claude, es-tu là?

Rien ne répondit, mais elle avait déjà aperçu son manteau accroché au vestiaire, d'où, par contre, avait disparu son blouson. Elle grimpa les marches de l'escalier, mais pas plus dans leur chambre que dans le reste de la maison, elle ne trouva son mari. Débarrassée rapidement de son costume de ville et ayant passé une robe légère, elle courut au jardin. Il n'y était pas davantage et elle se rendit chez la gardienne.

— Mon mari est rentré?

— Oui, cette nuit.

— Vous lui avez dit que j'étais chez mon père?

— Ce matin seulement, parce que, cette nuit, on ne l'a pas entendu, vu qu'il a ses clefs.

— Il n'a rien dit?

— Non, madame.

— Où est-il?

— Il a pris la voiture vers onze heures.

— Il n'a pas dit quand il rentrerait?

— Non, madame.

Elle revenait vers la maison, lentement, le coeur étreint d'une vague appréhension. Elle maudissait son impulsion qui l'avait fait partir, alors que Jean-Claude était en route pour rentrer. Elle imaginait sa déception devant la maison vide et elle regrettait d'avoir accepté cette soirée à Paris. Qu'avait-il pu penser? Où était-il à présent? Pourquoi n'avait-il pas téléphoné, se doutant bien qu'elle devait être chez son père, pour lui annoncer, fût-ce au milieu de la nuit, son retour? Elle ne pouvait même pas se réjouir de le savoir là: tout allait de travers et elle se sentait coupable.

(à suivre)

Aux mariés de juin

Le marié . . .

Combien de fois, sifflotant, n'a-t-il pas ajusté sa cravate devant son miroir, avant d'aller voir sa belle! Ce rendez-vous, ce matin, est le plus grave et le plus important de sa vie. Leur amour sera consacré devant la foule des parents et amis réunis à l'église. A celle qu'il aime, il va donner son nom. Il va la prendre en tutelle, il en sera responsable. Fonder un foyer! Tant de préparation pour arriver à ce jour, qui n'est qu'un commencement, celui d'une vie nouvelle, d'une vie qui sera multipliée.



Le complet neuf et parfaitement ajusté, l'oeillet à la boutonnière, la cravate soyeuse, les souliers brillants comme des miroirs, la nouvelle lotion à barbe appliquée après un rasage fait avec plus de soin que d'habitude . . . comme il se sera appliqué, ce matin, pour faire sa toilette, pour être vraiment à son mieux!

Dans quelques heures il ne sera plus le même homme. Par instants la gravité du geste qu'il va bientôt poser l'effraie; il renonce à lui-même en quelque sorte, et cela est très difficile pour un homme. Son but sera hors de lui, il travaillera pour sa femme, pour ses enfants, pour son foyer; mais ce faisant, c'est son propre bonheur qu'il bâtira en organisant celui des siens; car moins il pensera à lui, plus il sera heureux; c'est le vieil égoïsme foncier revenant à la surface qui le ferait se désolidariser de sa famille, de lui faire affronter la tempête seul et dépouillé.

Il emportera celle qu'il aime, elle sera à lui. Mais ce don n'est pas à sens unique: il lui appartiendra, à elle. L'amour seul, véritable et profond, peut permettre ce don total; c'est l'acte le plus sérieux dans une vie d'homme. Voilà pourquoi il est entouré de cérémonie et de majesté.

Car le mariage est une consécration de l'union "pour le meilleur et pour le pire".

La mariée . . .

Depuis longtemps elle lui a donné son coeur. Et en ce grand matin, devant Dieu et devant les hommes, elle lui donnera sa vie. Elle revêtira la plus belle des robes, portera des fleurs, entrera dans l'église retentissante d'orgue et de cantiques. Tant de fois elle aura circulé, anonyme, parmi la foule, dans cette allée centrale; voilà qu'aujourd'hui tous les yeux sont fixés sur elle au bras de son père, radieuse, mais tendue au fond d'elle-même, car elle va poser un acte qui engagera toute sa vie. Elle ira s'agenouiller à la balustrade; elle l'a fait bien des fois, mais aujourd'hui, c'est différent. Celui qu'elle aime est là, qui l'attend. Quand elle refera le chemin du retour vers l'arrière de l'église, ce sera cette fois à son bras, et son destin sera changé, son nom ne sera plus le même.

Pour cette consécration de l'amour, les cloches vont sonner à toute volée, l'orgue va tonner la marche nuptiale, elle va trembler d'émotion au bras de son nouveau compagnon de route, sa famille et celle de celui qui est devenu son mari, ainsi que ses amis les plus chers, tous seront là, émus, souriants, partageant son bonheur.

A quelle autre journée aura-t-elle plus rêvé, pour laquelle aura-t-elle fait le plus de projets, quelle toilette aura-t-elle choisi avec le plus de soin, et le plus longtemps à l'avance?

Comme il sera entouré de splendeur et de solennité, ce "oui" qu'elle et son fiancé prononceront au pied des autels! Un si petit mot, une si grande chose! Cela vaut la peine d'y penser! Si la robe est légère et vaporeuse, ce oui devra être, lui solide comme la toile, grave comme la bure, réfléchi comme le satin, indestructible comme la futaine de nos ancêtres. A cause de ce oui, elle pensera "deux"; c'est "le couple" qui agira, non plus un seul individu. Et "l'autre" devra passer avant soi-même.

La prière de la mariée

Seigneur, je vous offre ce matin un coeur rempli d'une joie si merveilleuse qu'elle me fait un peu peur. Je vous en supplie à genoux, ne permettez pas que le temps ait raison de ce bonheur qui m'étreint. Ne permettez pas que j'aie à regretter un seul instant le grand pas que je fais aujourd'hui. Faites qu'il demeure le souvenir le plus cher de ma vie.

Seigneur, le compagnon que j'ai choisi me semble mériter le grand amour que je lui témoigne. Aux moments difficiles, inspirez-moi un esprit conciliant et compréhensif qui me permettra d'être pour lui non seulement la compagne aimée mais l'amie, l'étoile qui le guidera au besoin afin qu'il triomphe de toutes les tentations qui assaillent le coeur impulsif de l'homme et qu'il me demeure aussi sincère et affectueux qu'il l'est aujourd'hui. Donnez-moi le pouvoir de faire de notre foyer l'asile par excellence où règnera la quiétude et la confiance.

Donnez-moi, mon Dieu, la force de supporter courageusement les désappointements, les difficultés et les chagrins que je rencontrerai sur cette route nouvelle. J'ai besoin de votre aide, Seigneur, pour bien débuter dans cette mission d'épouse que vous m'avez confiée et pour accomplir, sans défaillances les nombreux devoirs qui m'attendent.

Bénissez, Seigneur, ce jour merveilleux de notre union; bénissez dès maintenant les parents que nous deviendrons, si vous nous jugez dignes de ce privilège et de cette responsabilité.

Et lorsque le charme de notre jeunesse aura passé, quand les fatigues, les soucis et les leçons de la vie nous auront marqués, faites que l'attrait d'une affection vigilante, d'une tendresse démonstrative et d'une confiance illimitée exerce un charme plus grand encore sur nous deux afin que, la main dans la main, nous éprouvions une incomparable satisfaction à vieillir ensemble tout doucement au souvenir de nos vies confondues, harmonieuses et bien remplies.

L.-M.



Gâteau nuptial avec glace au beurre (18 à 20 portions)

- ¾ tasse de beurre
- 2 c. à thé de vanille
- ½ c. à thé d'essence d'amande
- 1 tasse de sucre
- 3 tasses de farine à gâteau, tamisée
- 1 c. à table de poudre à pâte
- ½ c. à thé de sel
- 1 tasse de lait
- 6 blancs d'oeufs
- ¾ tasse de sucre

Défaire en crème le beurre avec la vanille et l'essence d'amande. Ajouter graduellement 1 tasse de sucre et mêler jusqu'à ce que mousseux. Tamiser la farine avec la poudre à pâte et le sel. Incorporer alternativement avec le lait au beurre et au sucre.

Dans un bol séparé, battre les blancs d'oeufs en neige. Ajouter graduellement ¾ tasse de sucre et continuer de battre jusqu'à consistance ferme.

Incorporer délicatement à la pâte ces blancs d'oeufs battus. Beurrer le fond et les parois de trois moules à gâteaux carrés, 8" x 8"; 6" x 6" et 4" x 4". Verser la pâte dans les moules. Cuire à four modéré (350°F) 25 minutes pour le petit gâteau, 30 minutes pour le moyen, et 40 minutes pour le plus gros.

Glace au beurre

- ½ tasse de beurre
- 1 c. à thé de vanille
- ¼ c. à thé d'essence d'amande
- 5 tasses de sucre en poudre tamisé
- 1 blanc d'oeuf
- 3 à 5 c. à table de crème

Combiner le beurre, la vanille et l'essence d'amande et travailler pour amollir. Ajouter graduellement le sucre en poudre et la crème et mêler pour rendre onctueux. Ajouter le blanc d'oeuf et battre jusqu'à ce que lisse.

Pour glacer

Glacer le gâteau de 8 pouces. Centrer le gâteau de 6 pouces sur celui de 8 pouces et le glacer. Couper un carton mince de 4 pouces et le presser au centre du gâteau de 6 pouces. Déposer dessus le plus petit gâteau et le glacer. Décorer la base des gâteaux d'une frange faite à la douille.

Pour servir

Couper d'abord la partie du grand gâteau qui excède. Enlever la partie supérieure et la trancher. Servir ensuite l'étage du milieu et l'étage inférieur.



Q. — J'ai vingt ans et je travaille depuis deux ans dans un grand bureau où j'occupe une très bonne position. Depuis mon enfance, j'adore la couture et, sans vouloir me vanter, je réussis très bien les vêtements que je me confectionne, au point de pouvoir faire même mes manteaux et mes costumes tailleurs d'après les modèles des grands couturiers. Voici mon problème: je crois que je devrai cesser de faire de la couture ou bien déménager. Ma mère, qui est une très bonne personne, est d'une telle propreté que cela frise la manie et elle ne cesse de me faire des scènes parce que je laisse tomber quelques bouts de fils et des retailles. Comme ma chambre est petite, je dois mettre ma machine dans la salle à manger, et il m'arrive parfois de vouloir laisser mon travail dans cette pièce, lorsque je n'ai pas tout à fait terminé un morceau. Cela rend ma mère furieuse et moi je m'impatiente à cause de sa colère. Il me semble qu'elle pourrait tolérer un tout petit peu de désordre, puisque dès que j'ai fini pour la journée, je range toutes mes choses. Je dois ajouter que depuis longtemps je fais toutes les robes de ma mère. Je sais qu'elle lit votre courrier assidûment. Votre réponse aiderait peut-être à la rendre un peu plus raisonnable. Merci.

COUTURIERE AMATRICE.

R. — C'est étrange, mais j'ai connu une jeune fille dans la même situation que la vôtre. Elle avait un talent extraordinaire pour la couture et un sens du goût exceptionnel. Au lieu d'apprécier les capacités de sa fille, sa mère ne cessait de disputer lorsqu'elle trouvait un peu de désordre dans la maison. La propreté est une vertu, certes, mais la personne qui la pratique à l'excès devient l'esclave de sa maison et celle-ci n'est plus un foyer où l'on peut se détendre et jouir de l'atmosphère de paix et d'affection qui doit y régner, mais un lieu de discorde et de tension qu'on cherche à fuir. Les enfants ne restent que quelques années à la maison et souvent, comme dans le cas de la mère que j'ai connue, lorsqu'ils sont partis, on regrette de ne pas leur avoir fourni de meilleurs souvenirs à apporter avec eux. Vous êtes un peu jeune pour quitter la maison, surtout tant que vous travaillerez dans la même ville. Essayez, quand votre mère est bien calme de causer tranquillement avec elle et de lui faire comprendre que grâce à vos aptitudes, vous êtes toutes deux beaucoup mieux mises que vous ne le seriez si vous deviez faire les frais d'achat de tous les beaux vêtements que vous confectionnez, puisqu'ils seraient très dispendieux et vous siéraient moins. Dites-lui aussi tout le plaisir que vous dérivez de ce travail artistique qui vous garde auprès d'elle. Ne pourriez-vous pas lui demander de vous aider un peu, à faufiler ou à ourler par exemple. Une fois intéressée elle serait sans doute moins intransigeante et en cousant elle-même, elle se rendrait plus compte qu'il est impossible de faire ce genre de travail sans faire un peu de malpropreté, et que ce n'est que l'affaire de quelques minutes avec l'aspirateur pour remettre l'ordre quand la besogne de la journée est terminée. J'espère que votre mère saura se reconnaître et que de votre côté, vous vous montrerez assez particulière pour ne pas trop lui déplaire. De grâce, cependant, ne cessez pas de coudre. Ce serait trop vous priver d'un passe-temps utile et agréable.

• • •

Q. — Croyez-vous que, lors de mon mariage en fin de juillet, je puisse porter une jolie robe qui conviendrait pour le voyage? Ce sera une cérémonie très simple et la réception ne réunira que les proches de chaque famille. Certaines de mes amies prétendent que je devrais absolument revêtir la robe blanche. Qu'en pensez-vous? Merci. — JEANNE.

R. — Ne vous laissez pas influencer par vos amies. Vous serez très bien mise si vous choisissez une robe de jour en beau tissu, de couple simple et droite. Non seulement elle vous servira pour le voyage, mais elle sera pratique aussi pour vos sorties lorsque vous en serez rentrée. La robe nuptiale n'est jamais de rigueur pour les mariages dans l'intimité, et franchement, je crois qu'un grand nombre de jeunes filles seraient infiniment plus sages, de faire un beau mariage simple, afin d'avoir plus d'argent pour s'installer dans leur nouveau foyer. Croyez-moi, que vous portiez l'une ou l'autre toilette, le mariage sera valide pourvu que les conditions de première importance soient remplies.

• • •

Q. — C'est une grand-mère qui vous demande conseil. Je dois assister au mariage de mon petit-fils dans un mois environ. Que me conseillez-vous de porter? J'aimerais une jolie robe noire et des accessoires noirs et blancs. J'ai soixante-dix ans. Merci.

LECTRICE FIDELE.

R. — De nos jours, que vous ayez cinquante ou quatre-vingts ans, l'âge n'importe plus quant aux choix des couleurs que les dames portent, et j'en suis ravie. Choisissez donc un bel imprimé à base de bleu ou de mauve, ou même noir et blanc égayé de couleurs plus vives. Surtout pour un mariage, à moins d'être en grand deuil, ne portez pas de noir. Cela mettrait une ombre à la joie de tous. Si vous avez les cheveux blancs, je suis certaine que le bleu vous irait à merveille. Je connais un bon nombre de dames âgées et même de très âgées qui, grâce à leur bon goût dans le choix des couleurs, gardent une apparence jeune et vivante et qui ainsi oublient le poids des ans.

LOUISE.

LE PLUS BEAU MARIAGE

Des jeunes filles qui songent au mariage s'inquiètent souvent au sujet des dépenses qu'occasionnent la cérémonie religieuse et la réception. Un magazine américain publiait un article sur ce sujet. On répondait à la question en disant: "Un mariage peut coûter de deux cents à mille dollars et même plus". L'auteur expliquait à quel point les pressions de la mode et de la publicité forçaient les jeunes filles ou leurs parents à dépenser bien au-delà de leurs moyens pour une fête qui profitait surtout aux invités qui venaient dévorer les petits gâteaux, boire le champagne et danser au son de l'orchestre loué pour la circonstance. Les mariés, fatigués par tous les préparatifs, désireux de se retrouver seuls, ne tiraient pas grand plaisir de tout le tra-la-la. De plus, ils commençaient ensuite leur lune de miel dans des circonstances plutôt défavorables, rendus las et nerveux par tout ce tapage. Quand les parents de la fiancée sont riches et qu'ils occupent une situation sociale assez élevée, ils se sentent obligés de faire une dépense plutôt considérable. S'ils sont sages, ils adaptent la cérémonie à leur genre de vie et à leur portemonnaie et veillent à ce que tout soit en harmonie: la cérémonie, la réception et la toilette de la mariée.

Il arrive souvent que les parents qui ont beaucoup d'enfants et peu de revenus ne peuvent aucunement contribuer à ces frais et que c'est la fiancée qui utilise à cette fin ses économies. Il est triste de constater qu'elle se croit obligée d'organiser une noce de grand gala: toilette somptueuse, demoiselle d'honneur et réception où sont priées des centaines de personnes, pour la plupart des gens qu'elle ne reverra pas, dont elle n'entendra parler que lorsque l'un d'entre eux se mariera à son tour et n'adressera une invitation que dans le dessein de solliciter un cadeau de noce.

Une jeune fille peut faire un beau mariage, être ce jour-là la plus jolie mariée du monde, en faisant les choses plus simplement et suivant ses moyens. De cette façon, elle évitera de se faire critiquer par les envieuses et elle gardera une partie de ses économies pour monter son ménage, compléter son trousseau et parer à l'avenir.

MAMIE.

Voici quelques conseils qui pourront vous apporter au cours de l'été plus de joie, de sécurité et de confort: Si vous possédez un chalet, réparez les escaliers, les planchers ou la véranda en mauvais état; ajustez les grillages; vérifiez les poêles et les fils électriques. — Du bicarbonate de soude jeté abondamment dans un poêlon de graisse qui flambe éteindra le feu. Ne vous servez pas d'eau dans ce cas. Le bicarbonate de soude éteint également les feux de cheminée. — Si la cheminée a besoin d'être ramonée, occupez-vous-en. Vérifiez si la rouille n'a pas perforé les tuyaux du poêle. — Ayez un nécessaire de premiers soins bien complet comprenant de la lotion de la calamine, du savon vert et suffisamment de tampons de gaze stérile pour nettoyer les blessures. — Les minces sacs de plastique vous seront sans doute fort utiles pour emballer les aliments et autres articles pour le chalet; détruisez-les lorsque vous avez fini de vous en servir. Ne les laissez pas traîner là où des enfants pourraient les trouver et s'en servir pour jouer. — Des petits morceaux de papier ciré, les boites à lait en carton, que vous aurez eu soin de laisser sécher, aideront bien à faire prendre le feu.

✦ ❉ ✦

Un mendiant s'adresse à un passant:

— Monsieur, je n'ai pas mangé depuis une semaine; s'il vous plait, donnez-moi un sou.

— Pourquoi un sou?

— Pour me peser.

✦ ❉ ✦

Lorsque vous coupez de la guimauve, plongez vos ciseaux de cuisine dans un verre de sucre en poudre ou d'eau chaude. La guimauve ne collera pas aux ciseaux.

✦ ❉ ✦

— Faire ce qu'on veut serait trop beau, c'est déjà bien joli quand on peut s'abstenir de faire ce qu'on ne veut pas.

✦ ❉ ✦

Les chercheurs américains travaillent à mettre au point des peintures capables d'absorber plus ou moins de chaleur extérieure afin de climatiser les automobiles durant l'été. Souhaitons que l'on découvre également une sorte de peinture qui conservera la chaleur dans les voitures roulant au Canada . . .

Vider le réservoir d'eau chaude au moins une fois par mois, prolongera le fonctionnement de la chaufferette du réservoir et éliminera la rouille. Afin de ne pas oublier ce soin mensuel, on suggère de coller les chiffres de 1 à 12, d'une vieille feuille de calendrier, et rayer le chiffre qui correspond au mois, chaque fois qu'on procède à ce travail.

✦ ❉ ✦

Le juge. — "Pourquoi avez-vous tué votre belle-mère?"

L'accusé. — "Il y avait un tas de choses qu'elle ignorait, alors j'ai voulu la mettre 'au courant' . . ."

✦ ❉ ✦

Des tranches d'orange pour liqueur ou dessert peuvent être assez facilement obtenues si vous vous servez d'un éplucheur à légumes.

✦ ❉ ✦

Quand on a doublé le cap de la cinquantaine, on devrait observer les dix règles suivantes: rester svelte; manger beaucoup de fruits et de légumes; prendre moins de sucre et de matière grasse; boire beaucoup d'eau; respirer beaucoup de bon air; prendre suffisamment de repos; faire de l'exercice modérément mais régulièrement; adopter de nouveaux passe-temps, dont un au moins sera utile; ne pas se tracasser ni se fâcher; consulter le médecin et le dentiste régulièrement.

✦ ❉ ✦

Si vous avez un plancher en ciment au soubassement, placez un tapis en caoutchouc devant la boite à fusées afin de prévenir les chocs lorsque vous changez une fusée brûlée.

✦ ❉ ✦

Deux fous dans un asile peinturaient. L'un tient l'escabeau pendant que l'autre peinture le plafond. Soudain, le premier dit au second: "Jos, tiens toi bien après le pinceau, j'enlève l'escabeau".

✦ ❉ ✦

Votre ami est celui qui sait tout de vous et vous aime malgré tout.

A quelle école?

L'institutrice — Votre fils est bon élève mais il a un grand penchant pour le mensonge.

Le père — J'me demande où il a pris ça! Sa mère ne ment jamais et moi je ne suis presque jamais à la maison!

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 47—No 10

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

EXCELLENTE OPPORTUNITE pour vendeur ambitieux d'augmenter ses revenus. Territoire exclusif dans votre entourage, généreuse commission, boni menuel, période d'essai de 30 jours, aucun risque. Familex, Dépt. E., 1600, Delorimier, Montréal.

ON DEMANDE FEMMES DE MENAGE pour travail à la journée. Signaler: CEdar 3-2019. 10-829-13C.

PRENDRAIS 4 passagers pour voyage à Montréal. Auto neuve. Départ St-Boniface: 30 juin, le soir. Départ Montréal: 15 juillet. Signaler: CEdar 3-5434. 10-823-10C.

LES CORSETS ET SOUTIEN-GORGE DE DESSEIN INDIVIDUEL SPENCER, ou les **VETEMENTS DE FOND SPIRELLA,** faits sur mesures, vous donneront une silhouette plus élégante. Mme Dorothée Leduc, 2060, rue Rose, Regina, ou Mme Lorette Croissant, Laflèche, Sask. 9-800-16P.

PEINTRE DECORATEUR, travail soigné à prix modique. Estimation gratuite. Signaler: CEdar 3-2314. 4-688-T.F.

SOFA (CHESTERFIELD) ET FAUTEUIL nettoyés à domicile par des experts et par la méthode la plus moderne, $10.50 seulement. Prêts à servir en 4 h. **TAPIS NETTOYES** à domicile ou à l'atelier, 6c du pied-carré. Service complet de réparation. American Carpet Cleaners, téléphone: JUstice 6-7353 jour ou nuit. 8-770-11C.

SERVICE DE MENAGE de bureaux ou de maisons. Estimation gratuite. Signaler: CHapel 7-3369. 10-828-13C.

ECOLE FRANCAISE DE COUPE ET COUTURE — En 30 leçons vous pourrez réaliser à vos mesures les modèles de votre choix. Les cours sont également donnés par correspondance. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme Bertrand, 153, avenue Provencher. Téléphone: CEdar 3-1848. 7-753-T.F.

POUR HOMME, CHAMBRE, PENSION ET BLANCHISSAGE. Signaler: CHapel 7-8468. 9-796-10C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Libre: 1er juillet. Signaler: CHapel 7-4439. 9-805-10C.

A LOUER — Winnipeg. 854, rue Furby, près du Sacré-Coeur. Logis privé: 4 pièces. Nouvellement décoré. Poêle et réfrigérateur fournis. Adultes. Signaler: SPruce 4-8474. 8-791-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Logis meublé, 3 pièces. Réfrigérateur. Libre: 1er juin. $40. Aussi, chambre meublée. Libre: 1er juillet. Signaler: CHapel 7-6082. 8-781-10C.

ARTICLES A VENDRE — Conviendrait pour chalet. "Rangette" (Heat Wave), évier complet. Refroidisseur à liqueurs douces. Tous en très bon état. Signaler: CEdar 3-1967. 9-808-10C.

A LOUER — Précieux-Sang. Grande chambre et cuisine meublées, avec toilette et évier. Au soubassement. Pour un ou 2 hommes. Signaler: Chapel 7-8463. 6-722-10C.

A LOUER — St-Boniface, 210, rue Bertrand. Une grande chambre meublée. Facilités de cuisine. A une rue de l'hôpital. 10-818-13C.

A LOUER — St-Boniface, 197, rue Masson. Une chambre meublée. Près basilique. Libre immédiatement. Signaler WHitehall 3-5304. 10-821-10C.

A LOUER — St-Boniface. Près basilique et autobus. Logis privé: 3 grandes pièces. Beaucoup d'armoires de cuisine. Nouvellement décoré. Pour gens sérieux. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-6377. 10-822-10C.

A LOUER — St-Boniface, 535, rue Des Meurons. Logis non-meublé: 2 pièces. Armoires de cuisine. Broché pour poêle. Signaler: CEdar 3-1686, après 4 h. 10-824-11C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Pour 2 demoiselles qui travaillent. Signaler: CEdar 3-6084, ou s'adresser à 351, rue Des Meurons, après 4 h. 30. 10-825-10C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces complètement privé. Libre: 1er juin. $75 par mois. S'adresser à 210, rue La Vérendrye. 10-815-12C.

A LOUER — St-Boniface. Central. Logis: 3 pièces. Signaler: CEdar 3-6762 entre 7 h. et 9 h. p.m. 10-831-10C.

A LOUER — Lac Falcon. Chalet d'été: 3 chambres à coucher. Poêle et réfrigérateur électriques. Batterie de cuisine. Libre pour le mois de juin et 2 semaines commençant le 15 août jusqu'au 31. Pour information, signaler: CHapel 7-3705. 10-810-10C.

A VENDRE — 1 divan et 1 fauteuil. Idéal pour chalet. Signaler: CHapel 7-5195. 10-819-10C.

A VENDRE — Poêle électrique "McClary", 40". Très bon état. $50. Signaler: CHapel 7-1950 10-827-11C.

A VENDRE — St-Boniface. Près basilique et autobus. Grande maison: 4 chambres à coucher. $4,000 comptant. Balance à termes. Pas d'agents. Signaler: CHapel 7-8621. 47-577-T.F.

A VENDRE — St-Vital. Maison: 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Lot: 80' x 100'. Prix réduit pour comptant. Pas d'agent. Signaler: ALpine 3-1429. 10-809-11C.

A VENDRE — La Broquerie. Maison: 4 pièces. Une acre de terre. Près église et école. Eau courante. S'adresser à M. Jean DeGagné, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5393. 44-547-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison 1½ étage: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Lot: 45'. Chauffage: huile. Garage. Prix très raisonnable. Comptant requis: $2,500. Balance termes. Appelez: A. Desauiniers, GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964. 10-816-10C.

A VENDRE — Magasin général, dans village canadien-français. 55 milles de Winnipeg. Bon chiffre d'affaires. Logis moderne: 8 pièces, en haut du magasin. S'adresser à J.-C. Beaulieu, Haywood, Man. 10-700-10P.

A VENDRE — Bungalow en stuc, rue église et hôpital. 6 pièces. Possibilité 2 pièces en haut. Grandeur: 30' x 40'. Réservoir à eau douce. Aussi à moteur pour eau chaude. Bon état. Prix modéré. S'adresser à Max Coupal, C.P. 92, Montmartre, Sask. 9-799-10P.

A VENDRE — "Dodge" '52 bleu foncé. Bonne condition. Air climatisé. $275. Signaler: WHitehall 2-1738. 10-834-10C.

A LOUER — St-Boniface, 341, rue Langevin. Grande chambre meublée. Pour homme. Signaler: CEdar 3-3567. 10-833-11C.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Frederic à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

A VENDRE

St-Vital — Paroisse Ste-Marie. Bungalow: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Situé sur beau lot, rue Vivian. Près école et centre d'achat. Possession: 1er juillet. Comptant requis: $4,000. Agents exclusifs: J. Campeau, GLobe 3-7392, ou D. Paillette, GLobe 3-3321.

Confiez-nous la vente de vos propriétés.

CRABB & COMPANY, LTD.
Fondé en 1923
290, rue Garry, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 2-8248
10-830-10C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Kitson, près Taché. Maison: 7 pièces. Revenu mensuel du haut: $60. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Très propre. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Rue Notre-Dame, près Taché. Maison: 5 pièces. Propre. Soubassement à la grandeur. $9,000.

St-Boniface — Avenue Provencher. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Soubassement. $9,500. Petit paiement initial.

St-Vital — Chemin Ste-Marie. $500 comptant. Jolie maison: 4 pièces. $7,500.

S'adresser à R.-G. Lavigne,
1134, chemin Ste-Marie, St-Vital
Téléphone: ALpine 3-0546
10-826-10C.

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. 2 chambres à coucher. Près de toutes commodités. Prix: $8,500. $2,000 comptant. Balance facile.

St-Boniface — Près basilique. Bungalow en stuc: 4 chambres à coucher. Grande cuisine et salon. Cave complète. Chauffage: huile. Garage. Grand lot. $12,900 seulement. Comptant requis: $3,000. Balance: $75 mensuellement.

Norwood — "Shanty": 3 pièces. Beau et propre. Soubassement partiel. Prix: $5,850. Comptant requis: $1,500. Balance: $55 par mois.

St-Boniface — Duplex: 7 pièces, 4 et 3. Revenu mensuel: $120. $10,900, $2,500 comptant.

J.-R. POIRIER REALTY Co.
Signaler: GRover 5-1876
10-814-10C.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Duplex moderne: 4 et 4. 2 pièces au soubassement. Garage double. Grand lot. $8,000 comptant. Balance: termes faciles.

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 4 pièces. Soubassement à la grandeur. Chauffage neuf: huile. $6,500 à termes.

St-Vital — Rue Morier. Près église et école Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 50' x 120'. $4,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près écoles et basilique. Magasin d'épicerie et viande en stuc. 32' x 42'. Congélateur, comptoirs, balance, etc. 4 grandes pièces pour propriétaire. Chauffage: huile. Garage. Revenu mensuel: $4,000. $12,000 comptant, marchandise incluse. Balance assumée par propriétaire.

St-Boniface — Près écoles. Maison: 1½ étage. 7 pièces. Plomberie double. Lot: 50' x 120'. Peut avoir revenu. $10,500 à termes faciles.

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 6½ pièces. 3 chambres à coucher. Taxe: $166.00. $4,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Près écoles. Maison: 5 pièces. 2 étages. 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Taxe: $113.00. $11,900 à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Magasin d'épicerie et viande. Nouvellement décoré. 4 pièces pour propriétaire. Logis de 3 pièces au 2e avec revenu mensuel: $70.00. Lot: 75' x 90'. Chauffage à l'huile: neuf. Revenu mensuel: $5,500. $6,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Chemin Elisabeth. Bungalow: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Lot: 66' x 120'. Chauffage: gaz. Possession immédiate. $4,000 comptant. Balance assumée par propriétaire.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
10-813-10C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Duplex: 7 pièces. Age: 3 ans. Revenu mensuel: $70. Double plomberie. Entrée privée. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis substantiel.

St-Boniface — Près école Marion. $13,600. Bungalow: 4 pièces. Chambre à coucher et salle de récréation au soubassement. Chauffage: huile. Titre clair. A termes.

Norwood — Rue Eugénie. Prix réduit. Maison de famille: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Congélateur compris. Chauffage: huile. Garage. A termes.

Norwood — Près Holy Cross. Prix réduit pour vente rapide. Bungalow: 4 pièces. 12 ans. Planchers: chêne. Grand lot. Salle de récréation. A termes.

Norwood — Près rue Taché. Maison de revenu: 7 pièces, 4 en bas, 3 en haut. Soubassement complet, chauffage: huile. Lot: 50'. A termes.

St-Pierre est — Belle terre: 180 acres, sur section 16-6-4. Bonne maison et étable neuve. Puits artésien. 70 acres en culture. Prix: $6,000. Comptant requis: $2,400.

St-Vital — 170, rue Sterling. Bungalow en stuc: 4 pièces, 3 ans. Grande cuisine et salon. Cave à la grandeur. Chauffage: huile. Lot: 80' x 300'. Près écoles et autobus. Comptant requis: $2,500. Balance $95 par mois, P.I.T. Une hypothèque ouverte seulement.

Otterburne — Petite ferme de 18 acres. Maison: 26' x 30'. Bonne étable et poulailler. Puits artésien. Idéal pour élevage de volaille. Près village et école. Prix: $5,300.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-5388
10-811-10C.

Jubilé sacerdotal du R. P. C. Ruest, l'aîné de trois frères, prêtres Oblats

Le R. P. Charles Ruest, O.M.I., qui depuis 25 ans exerce son ministère sacerdotal au service des Indiens, fut l'objet d'une fête remarquable mardi dernier au pensionnat indien de Kenora, Ont., à l'occasion du 25e anniversaire de son ordination sacerdotale.

Il célébra une messe solennelle d'Actions de grâces dans la chapelle de l'école indienne, assisté de ses deux frères, Adéodat et Denys, respectivement diacre et sous-diacre. (Tous deux Oblats, ils exercent aussi leur ministère au service des Indiens et des Métis.) Le chant était assuré par les étudiants indiens. Le Père Denys Ruest donna le sermon de circonstance, exaltant la grandeur du sacerdoce missionnaire et rappelant à grands traits les étapes de la vie si remplie de son frère Charles.

Dans l'assistance, on remarquait spécialement la présence des frères et soeurs du jubilaire, tous venus du Manitoba, de Mgr Eugène Hébert, P.D., V.G., curé de Keewatin, diocèse de Fort William, Ont., du R. P. Aimé Lizée, provincial des Oblats du Manitoba, du R. P. Eugène Dubreuil, recteur du collège de Gravelbourg, du R. P. Albert Girard, supérieur du Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface, et d'une trentaine d'autres Oblats représentant les maisons et les oeuvres oblates de l'Ontario ouest, du Manitoba et de la Saskatchewan.

Au cours du banquet, les enfants indiens du pensionnat exprimèrent leur reconnaissance au Père Principal par des chants remarquablement exécutés. Il convient de mentionner ici que des jeunes Indiennes, pensionnaires à Kenora mais venant de la réserve de Maniwaki, Qué., ont offert un superbe bouquet de roses au jubilaire et lui ont lu une adresse en un parfait français. Dans l'après-midi, sous la direction de leur professeur de gymnastique, M. Léonard, les jeunes Indiens de l'école offrirent un programme d'exercices physiques particulièrement apprécié des spectateurs. Dans la soirée, une séance d'hommage fut enfin offerte pour permettre aux enfants d'exprimer une nouvelle fois leur témoignage de reconnaissance.

Le R. P. Charles Ruest est né à St-Anaclet, diocèse de Rimouski, P.Q., le 6 juillet 1908. Arrivé jeune au Manitoba, où ses parents s'établirent sur une ferme à St-Pierre, à quelque 30 milles au sud de Winnipeg, il fit ses études classiques au Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface, prit le saint habit au noviciat oblat de St-Laurent le 14 août 1929, prononça en cet endroit ses premiers voeux de religion le 15 août de l'année suivante, puis il fit ses études philosophiques et théologiques au scolasticat du Sacré-Coeur à Lebret, Sask., où il prononça ses voeux perpétuels le 8 septembre 1933. Il était ordonné prêtre le 29 juin 1935.

Dès l'année suivante l'obédience l'envoyait à Fort Alexandre où il se mit généreusement à l'étude de la langue saulteuse et put bientôt commencer son ministère auprès des Indiens de l'école-pensionnat et de la réserve. En 1938 il devenait missionnaire dans la région de Camperville, puis principal du pensionnat et curé de la quasi-paroisse. En 1949 il revenait à Fort Alexandre à titre de supérieur et de principal du pensionnat. Depuis 1956, il continue ce même ministère d'éducation auprès de la jeunesse indienne du pays au pensionnat de Kenora, Ont.

Le Père Jubilaire a deux frères qui sont Oblats dans la même province du Manitoba, les Pères Adéodat et Denys, et trois soeurs chez les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.I.

ON DEMANDE
Pour le District scolaire de Dupont, no 2288. Une institutrice. Environ 15 élèves aux grades 1 à 8. Ecole moderne, électricité, téléphone, chauffage automatique. Logis près de l'école. Salaire selon qualifications. **S'adresser à M. Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 927.** 9-797-11C.

ON DEMANDE
Une institutrice qualifiée l'école St-Jean, no 1508, pour une classe: grades 1 à 8. 20 élèves. Salaire d'après l'octroi du Gouvernement. Résidence incluse dans l'édifice de l'école. Electricité, téléphone et chauffage automatique. Sur très bon chemin, à 5 milles du village. Pour le début de septembre. **S'adresser à M. Luc Gautron, sec.-trés., Haywood, Man.** 5-705-10P.

ON DEMANDE
Pour la commission scolaire de Fatima, no 2334, instituteur ou institutrice pour grades 1 à 8. 20 élèves. Chambre disponible, ou pension. Chauffage à l'huile. Grande route à la porte. Salaire: $400 en plus de la cédule du Gouvernement. **S'adresser à H. E. Granger, secrétaire, Commission scolaire de Fatima, Stead, Man.** 8-778-13C.

ON DEMANDE
Une maîtresse avec expérience pour les grades 2 et 3, à l'école du village de St-Adolphe. Salaire selon échelle du Ministère de l'Education. Prière de spécifier qualifications et nombre d'années d'expérience. **S'adresser à (Mme) Gabrielle Courchaine, sec., Ecole Dubuc, St-Adolphe, Man.** 10-817-11C.

ON DEMANDE
Deux instituteurs ou institutrices bilingues pour écoles de Craig Siding 2031, Rita, Man. (38 milles à l'est de Winnipeg sur no 15). Chaque école aura de 15 à 20 élèves. Ecole no 1, située 1½ mille du village, chauffée au bois. No 2, centrale moderne, chauffée à l'huile. Salaires d'après octroi du Gouvernement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme Hélène Toupin, sec.-trés., école Craig Siding 2031, Rita, Man.** 6-744-11C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE

St-Boniface — Cottage: 4 pièces. 12 ans. $8,900.

St-Boniface — Duplex: 8 pièces. Près de toutes commodités. $13,000. Termes faciles.

St-Boniface — Rue Archibald. Maison moderne: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. $12,000.

St-Boniface — Commerce: épicerie et viande. $3,200 pour équipement et accessoires. Louerait magasin seul ou avec logis.

Norwood — Maison de revenu, près Précieux-Sang. Logis: 4 pièces pour propriétaire, plus revenu mensuel $125. $14,000 à termes.

Magasin général — Dans bon village canadien-français. 18 milles de Winnipeg. Gros chiffre d'affaires. $22,000.

St-Vital — Chemin Ste-Marie. Cottage: 4 pièces. $8,000.

St-Germain — Chemin Ste-Marie. Maison: 4 pièces. Lot: ½ acre. $5,800.

Commerce d'épicerie et viande. — 18 milles de Winnipeg. $1,800, plus marchandises environ $2,500. Loyer: $50 pour commerce et logis moderne: 5 pièces.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
10-812-10C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Par une température excessivement maussade et pluvieuse, nous avions la deuxième assemblée du mois, le 26 mai dernier. Il fallait bien s'en consoler en songeant que cette pluie faisait les délices des jardiniers. L'assistance à l'assemblée était presque normale, en dépit de tout. C'était l'assemblée réservée à notre conférencier, frère J.-R. Doiron. Il sut nous intéresser par une causerie sur le problème du surpeuplement de notre globe terrestre et comment les communistes se servent de ce problème pour se créer de nouveaux adhérents. Espérons que ces derniers trouveront bientôt la méthode pour une émigration massive vers d'autres planètes . . .

Déjeuner-communion

Le 29 mai dernier avait lieu notre déjeuner-communion. L'organisateur de cet événement, le frère R.-A.-L. Mercier, a droit à nos remerciements pour cette belle fête. A la messe en l'église du Sacré-Coeur, le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé, eut d'heureuses paroles pour féliciter les Chevaliers du travail général accompli par la chevalerie. Il fit également allusion à la récente visite du Chevalier Suprême, Luke E. Hart. Ce dernier a été vite reconnu pour ce qu'il est: le prototype du laïc profondément chrétien et l'apôtre de l'action catholique.

Une innovation

Plus de cinquante assistaient au jovial déjeuner qui suivit. Nous avions le plaisir de revoir plusieurs anciens, accompagnés de leurs dames. La présence des dames fut une heureuse innovation qui sera sûrement répétée dans l'avenir.

Le frère J.-R. Doiron, chargé des préparatifs du déjeuner, et cela presque à la dernière heure, s'acquitta de cette nouvelle tâche avec son savoir-faire accoutumé et a servi un excellent déjeuner. Remercié chaleureusement par le Grand Chevalier, frère Josaphat Gauthier, le maître d'hôtel rejeta tous ces honneurs et en attribua tout le mérite à sa digne épouse.

Au revoir

C'est le temps des vacances et les activités seront un peu à la baisse. Tout de même, n'oublions pas d'assister régulièrement aux assemblées.

BISTOURI.

Au Sacré-Coeur

Pèlerinage

C'est dimanche prochain 5 juin qu'aura lieu le pèlerinage annuel à la grotte de Lourdes de St-Norbert. Tous les paroissiens sont invités à prendre part à ce pèlerinage. Départ de l'église du Sacré-Coeur, coin Lydia et Bannatyne, à 2 h. de l'après-midi. Il y aura deux autobus à la disposition du groupe.

Département de Police, Cité de St-Boniface
DES SOUMISSIONS POUR 2 AUTOMOBILES
seront acceptées jusqu'au 14 juin à 11 h. a.m. Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à M. Charles Bauer, secrétaire, Commission de Police, B.P. 90, St-Boniface, Man. CHapel 7-4871.

LA DIVISION DE LA RIVIERE LA SEINE No 14
recevra des demandes d'instituteurs et institutrices qualifiés pour enseignement secondaire. Salaire en rapport avec l'échelle adoptée pour la division. Pour renseignements et demandes, s'adresser à **M. le Dr F. P. Doyle**, président, Ste-Anne, Man. Téléphone: **GArden 2-5153.**

Division scolaire de St-Boniface No 4
DEMANDE DE SOUMISSIONS
Des soumissions séparées et scellées seront reçues jusqu'à midi le mardi 14 juin 1960, pour la peinture de douze salles de classe à l'école Frontenac de St-Boniface.
Tous les détails peuvent être obtenus aux bureaux de la commission scolaire de St-Boniface, à l'Institut Collégial Provencher, angle des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale.
On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune soumission.
J.-A. DANSEREAU, secrétaire-trésorier.

Division scolaire de St-Boniface No 4
DEMANDE DE SOUMISSIONS
Des soumissions séparées et scellées seront reçues jusqu'à midi le mardi 14 juin 1960, pour pourvoir et installer des systèmes d'intercommunication dans les écoles Marion, Prendergast et Frontenac à St-Boniface.
Détails et formules de soumissions peuvent être obtenus aux bureaux de la commission scolaire de St-Boniface, à l'Institut Collégial Provencher, angle des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale.
On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune soumission.
J.-A. DANSEREAU, secrétaire-trésorier.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA PRAIRIE DU CHEVAL BLANC No 20
a besoin de professeurs de High School qualifiés: un principal et deux professeurs de High School dans les centres suivants:
Elie: un principal bilingue, doit enseigner les grades 11 et 12, surveiller trois classes de High School; homme, de préférence.
St-Eustache: deux professeurs bilingues, pour les grades secondaires, selon les décisions du principal; hommes, de préférence.
Salaires selon l'échelle actuellement à l'étude.
Envoyez toutes demandes à M. Oris-J. Aquin, secrétaire-trésorier, Boîte postale 88, Elie, Man.; ou bien, pour plus amples informations, téléphonez Elie No 2. 9-801-T.F.

Message spécial adressé aux familles canadiennes-françaises en quête d'un logis en centre urbain
Vous êtes cordialement invités à vous enquérir des conditions d'achat de logis dans le secteur est de la ville de Transcona, pour les raisons suivantes que nous considérons très avantageuses et pour vous, pour vos enfants, et pour la paroisse catholique de Notre-Dame de l'Assomption de Transcona.
Bénéfices personnels
1) A proximité (pas plus de 5 minutes de marche) d'une église et d'une école (dirigée par les Soeurs Oblates) catholiques françaises.
2) Dans un secteur qui compte un bon nombre de familles canadiennes-françaises.
3) Il sera possible pour vos enfants d'y conserver leur langue maternelle.
Bénéfices paroissiaux et culturels
1) Vous renforcissez le nombre de paroissiens de Notre-Dame de l'Assomption, devenue paroisse strictement canadienne-française au début de l'an 1960 (environ 140 familles canadiennes-françaises).
2) Vous prêtez main-forte à une cause qu'il vaut bien la peine de promouvoir, celle de la culture française au Canada, plus particulièrement au Manitoba. Presbytère: 609 Leola, CA 2-0739.
On offre des maisons à 2 ou 3 chambres à coucher. Toutes ont cave complète, chauffage au gaz ou à l'huile, armoires de cuisine en acajou, sont construites par le meilleur entrepreneur de Winnipeg. Les prix s'échelonnent de $10,600 à $13,800. Paiement initial: $1,500 ou moins. On accepte des échanges. Agent résidant: M. Fortney, CAstle 2-9107. 8-782-T.F.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of Mgr. ANTOINE D'ESCHAMBAULT, late of the Municipality of St. Vital, in Manitoba, Parish Priest, deceased.
ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 2nd day of July, A.D. 1960.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 30th day of May, A.D. 1960.
MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of THOMAS LACROIX, late of the Post Office of Ile de Chênes, in Manitoba, retired farmer, deceased.
ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 2nd day of July, A.D. 1960.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 30th day of May, A.D. 1960.
MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executors.